Programme d'activité

Bilan 2019 et Perspectives 2020

*contact@ires.fr









■ Document adopté par l'Assemblée générale du 25 juin 2020

Institut de Recherches Économiques et Sociales
16, bd du Mont d'Est - Noisy-le Grand // Tél. 01 48 15 18 90 // www.ires.fr
E-mail : contact@ires.fr // Twitter : @IresFr // Linkedin : ires-France
Facebook // Newsletter

SOMMAIRE

SOMMAIRE 3
INTRODUCTION 5
PARTIE 1 : GROUPES DE TRAVAIL 13
RELATIONS PROFESSIONNELLES 15
TRAVAIL ET SECURISATION DES PARCOURS PROFESSIONNELS 31
REVENUS 45
EMPLOI ET SYSTEME PRODUCTIF 63
PARTIE 2 : ACTIVITES EDITORIALES 79
CHRONIQUE INTERNATIONALE DE L'IRES 81
LA REVUE DE L'IRES 83
DOCUMENTS DE TRAVAIL DE L'IRES 87
SITE ET COMMUNICATION DIGITALE 89
JOURNEES ET SEMINAIRES 91
PARTIE 3 : ANNEXES 93
CONVENTIONS DE RECHERCHES EN 2019-2020 93
INTERVENTIONS DES CHERCHEUR.E.S EN 2019 95
LISTE DES CHERCHEUR.E.S PAR GROUPE EN JANVIER 2019 105
TABLE DES MATIERES DETAILLEE 107

Photos de couverture :
©unsplash
©IRES

Introduction

Avertissement

L'écriture du programme de travail a été finalisée fin février 2020 pour la présentation de l'Assemblé générale de mars qui a dû être déplacée en raison de l'épidémie de coronavirus. Depuis, certaines de nos activités ont dû être revues. Certains terrains n'étant plus accessibles, quelques études sont étalées dans le temps et plusieurs événements ont dû être reportés. Cependant, l'équipe est restée mobilisée et a proposé une réorientation de l'activité visant à mieux appréhender cette période.

D'abord, dans les travaux en cours les questions liées aux effets de la pandémie seront prises en compte dans les travaux sur l'aide à domicile, sur la négociation collective, sur l'activité des comités sociaux et économiques ou encore sur la protection sociale des travailleurs des plateformes...

Ensuite, l'équipe a mis en place un groupe de travail spécifique qui investit la question de la reconnaissance et la valorisation des métiers qui se sont révélés particulièrement indispensables pendant la période de confinement alors qu'ils étaient peu reconnus jusqu'alors.

Enfin, le numéro spécial de la Chronique internationale dont l'élaboration a été avancée dans le temps a été centrée sur une comparaison des réactions des Etats en matière sanitaire.

Ce document présente le bilan de l'année 2019 et les perspectives de l'année 2020 des quatre groupes de travail (Relations professionnelles, Travail, Revenus, Emplois) et des activités transversales (Publications, Site internet, Documentation et Séminaires).



Les mutations accélérées du travail et de l'emploi mettent les systèmes de relations professionnelles face à des défis inédits. Les fondamentaux du salariat qu'ils avaient contribué à stabiliser tout au long du XX^{e} siècle et vis-à-vis desquels ils avaient construit leur légitimité sont en effet profondément remis en question. L'entreprise, la relation de subordination, les régimes et statuts, les modes de protection sociale et les formes de rémunérations se redéfinissent sous les effets conjugués de la globalisation, des innovations technologiques, des réformes législatives permanentes et des aspirations nouvelles des individus. Ces évolutions déstabilisent les institutions et les acteurs qui structurent le monde du travail contemporain.

Dans ce contexte, le groupe Relations professionnelles a poursuivi ses travaux dans les voies ouvertes les années précédentes, tout en développant de nouvelles perspectives de recherches afin d'appréhender à la fois les évolutions de fonds des relations professionnelles et les conséquences des récentes réformes.

Les travaux du groupe en 2019 ont porté sur la dynamique des systèmes de représentation dans l'entreprise et de négociation collective en France et en Europe. Ces deux champs des relations sociales ont connu, depuis 2013 mais tout particulièrement depuis les ordonnances de 2017, d'importantes évolutions législatives opérant des changements radicaux dans l'architecture institutionnelle de la représentation des salariés. L'année 2019 a donc été l'occasion de commencer à analyser la mise en place des nouveaux Comités sociaux et

économiques dans le secteur des transports publics urbains : moyens de l'instance, architecture de la représentation, devenir des élu·es. L'analyse sera généralisée à d'autres secteurs dans le cadre des travaux d'évaluation des ordonnances en se centrant sur le fonctionnement des nouveaux CSE et les modalités de prise en charge de leurs attributions. Cette analyse se concentrera sur les effets sur le dialogue social.

Le mouvement de décentralisation de la négociation collective vers l'entreprise, accentué par les Ordonnances de 2017, pose de manière renouvelée la question des domaines de la loi, de la branche et de l'entreprise. La notion « d'articulation » est au cœur de plusieurs recherches : articulation de la négociation d'entreprise avec la négociation de branche, mais aussi articulation des différents niveaux de négociation dans les grandes entreprises multinationales. Ce dernier projet s'inscrit au confluent des travaux menés sur les comités d'entreprise qui montraient une centralisation de la représentation et de la négociation au sein des entreprises ainsi que des travaux sur les accords-cadres européens en s'interrogeant sur l'appropriation et la déclinaison de ces accords-cadres aux différents niveaux de l'entreprise.

Les travaux ont aussi concerné la fonction publique. Une étude analyse la place du dialogue social, dont les modalités spécifiques ont été réformées en 2010, dans la conduite des réorganisations dans la fonction publique. Des premiers constats ont été tirés sur les obstacles au déploiement de ce dialogue social : réforme peu portée par l'administration, apprentissage limité de relations de confiance entre négociateurs, postures syndicales peu propices à la négociation.

Concernant l'acteur syndical, des projets comparatifs analysent les modalités de l'action syndicale : les processus complexes d'engagement des jeunes dans le syndicalisme et les formes de représentation des travailleuses et travailleurs dans le secteur du Care et des plateformes numériques. Ces recherches posent la question des conditions d'un renouveau de l'action syndicale face aux mutations du travail.

Emploi et système productif



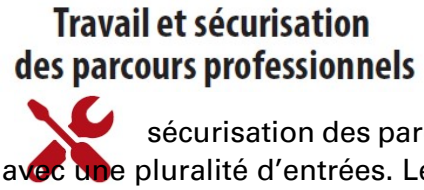
En 2019, les travaux du groupe Emploi, poursuivant les grandes orientations investies ces dernières années, se sont organisés autour de quatre thématiques principales. La première concerne les stratégies des groupes industriels et le système productif. Quel est l'impact de l'insertion des grands groupes industriels dans les chaînes mondiales d'approvisionnement (CMA) sur les systèmes productifs et d'emploi de leur pays d'origine et les enjeux soulevés en matière de politiques publiques ? Cette problématique appuyée sur une analyse de deux secteurs industriels en France et au Brésil a été au centre d'un contrat de recherche passé avec l'Organisation Internationale du Travail. Elle a donné lieu à de nombreuses valorisations sous forme d'articles et de communications en France et au Brésil.

L'analyse des transformations du travail liées au numérique a continué via l'organisation et l'animation d'ateliers par Sharers and Workers (coordonné par l'IRES et ASTREES). Plusieurs projets de recherche sur l'impact de la transition numérique sur les conditions de travail, de management, de rôle des organisations

syndicales ou de comparaison des modèles d'affaires dans l'économie numérique collaborative sont en cours.

Un travail sur l'histoire, théorique et pratique, de la notion de plein-emploi a été entrepris en 2019 et sera prolongé par une approche critique des théories contemporaines du chômage. Un des objectifs est d'évaluer les alternatives hétérodoxes comme la réduction du temps de travail ou la garantie de l'emploi (job guarantee) par opposition à celle d'un revenu universel inconditionnel.

Les travaux sur les formes de segmentation du marché du travail se sont poursuivis durant 2019. Sur les seniors, la recherche menée dans le cadre du projet PACT seniors- pour l'amélioration des conditions de travail des seniors a été valorisée par la rédaction d'articles et un projet de recherche a été lancé sur la situation des femmes seniors au regard de l'emploi et du travail. En ce qui concerne la diversité des formes d'exercice de l'activité agricole, un travail de terrain avec des entretiens institutionnels auprès des acteurs sectoriels investis dans la gestion du travail agricole non-permanents a été réalisé. L'analyse des inégalités Femmes-Hommes sur le marché du travail a été achevée et a donné lieu à un article dans La revue de l'Ires. Un séminaire sur les politiques publiques sur l'égalité femmes-hommes a été créé avec le Lise/Cnam-CNRS, l'INED, le MAGE et la DREES.



Le groupe Travail et sécurisation a poursuivi ses investissements autour de quatre thématiques principales. La question des ressorts de la sécurisation des parcours professionnels reste au centre de ses travaux, avec une pluralité d'entrées. Les apprentissages en situation de travail et de leurs effets sur les parcours professionnels font l'objet d'une recherche conduite à partir d'une exploitation des données de l'enquête DEFIS du Cereq. Il s'agit d'explorer les effets d'une activité propice aux apprentissages informels sur le parcours de travailleurs en mobilité externe, en s'intéressant à la façon dont se combinent certaines caractéristiques de cette activité relatives aux processus cognitifs, aux échanges professionnels ou au degré d'autonomie qu'elle permet. La thématique de l'accompagnement, ensuite, a fait l'objet d'un article capitalisant les enseignements d'une série de travaux portant sur le fonctionnement de dispositifs publics d'accompagnement, dédiés à différents publics – jeunes en insertion professionnelle, personnes licenciées pour motif économique, demandeurs d'emploi créateurs d'entreprise. La réflexion s'est centrée sur la façon dont la mise en œuvre de ces dispositifs permet – ou non – aux conseillers de faire eux-mêmes l'expérience « de quelque chose », et sur les conditions qui y sont nécessaires. L'article s'intéresse ainsi à « l'articulation » entre deux expériences, celles des conseillers et celles des personnes accompagnées. Il montre combien une certaine « qualité d'expérience » est nécessaire du côté des conseillers pour que ceux-ci parviennent à « installer » des conditions bénéfiques aux parcours des personnes accompagnées. C'est aussi ce que montre un travail sur l'accompagnement des créateurs d'entreprise, qui s'est notamment intéressé à la façon dont un « agencement d'accompagnement » territorialisé pouvait soutenir l'apprentissage à « devenir chef d'entreprise » : un « territoire » peut ainsi devenir « apprenant » pour ceux qui bénéficient du service d'accompagnement qu'il parvient à produire – vs ce que produit une logique de maillage du territoire par des prestataires et

experts spécialisés, qui « segmentent » les apprentissages et pénalisent ainsi ceux, plus intégrés, que permet précisément l'accompagnement d'une expérience. Enfin, la dimension territoriale est également présente dans l'évaluation de l'expérimentation « Territoire zéro chômeur de longue durée », qui témoigne de l'importance d'une régulation locale de ses conditions de mise en œuvre, tout en soulignant les difficultés induites par un surinvestissement de la dimension « emploi », au détriment de la question du travail et de l'organisation – comme supports possibles de pérennisation d'une expérience et de sécurisation d'un parcours.

Une autre série de travaux est plus directement centrée sur les « équipements » institutionnels et territorialisés du marché du travail. Y est notamment poursuivi l'effort de qualification de ce que recouvre « l'intermédiation », et la façon dont les différentes pratiques qui en relèvent parviennent – ou non, ou très diversement – à entrer dans les problématiques des entreprises, pour les aider à recruter en particulier. Par ailleurs, les travaux sur la revitalisation des territoires et sur l'accompagnement des mutations économiques se sont poursuivis en explorant plus précisément certaines dimensions : les modalités de mise en œuvre d'actions de nature préventive d'une part – qu'elles soient le fait d'une entreprise ou d'acteurs locaux – et le type de soutien qu'elles requièrent ; les « implicites » des mesures de soutien à la création d'emploi d'autre part.
Enfin, deux ouvrages ont été publiés en lien avec les deux dernières thématiques investies par le groupe : le travail et l'emploi dans le secteur public d'une part ; les politiques sociales d'autre part. Le premier ouvrage s'intéresse à « ce que veut dire travailler au musée » entre 1945 et 1981. S'appuyant sur une comparaison FranceGrande-Bretagne, il prête une attention particulière aux aspirations sociales et professionnelles des gardiens, et à leurs soutiens institutionnels dans chacun des deux pays. Le second ouvrage porte sur l'apport de Pierre Laroque à la pensée de la Sécurité sociale, et plus largement à une pensée de la notion de sécurité.



Les travaux menés par le groupe « Revenus » visent à éclairer les évolutions concernant la formation et la répartition des revenus. Dans un contexte marqué par une faible croissance économique et des politiques budgétaires très restrictives depuis le début des années 2010, les rémunérations des salariés et les transferts sociaux connaissent des transformations importantes en raison des évolutions du fonctionnement et des régulations du marché du travail ainsi que sous l'effet de réformes majeures voire « systémiques » des politiques sociales (assurance chômage, retraites…) et plus généralement de très fortes pressions exercées sur l'État social et les services publics.

Les travaux du groupe « revenus » sont traditionnellement organisés autour de trois grands axes : revenus primaires, protection sociale, revenus disponibles et inégalités. Le premier axe porte sur la formation des salaires et la diversification des formes de rémunération. Il s'agit là d'un premier niveau qui conditionne la distribution des revenus pour la majorité des salariés. Plusieurs travaux de l'IRES se situent au niveau de la négociation collective où se posent concrètement des enjeux concernant l'évolution des salaires et des emplois. Un premier projet en

cours de finalisation porte sur la négociation collective transnationale d'entreprise. Il met à jour à partir d'une analyse du contenu de plusieurs accords et des stratégies d'acteurs une pluralité d'usages de la négociation collective transnationale d'entreprise, allant de l'exportation des bonnes pratiques de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences dans les filiales implantées à l'étranger au renforcement du contrôle de la maison mère sur les filiales du groupe, et montre que la portée de ces accords dépend au moins autant de l'usage qui en est fait par les acteurs que de leur contenu. Un deuxième travail vise, en combinant exploitation statistique et analyse juridique, à réexaminer la dynamique des négociations collectives d'entreprise, au regard de leur articulation avec les accords de branche. Les premiers résultats issus de l'analyse statistique permettent de dégager plusieurs enseignements : un ralentissement de la dynamique de négociation d'entreprise en dépit d'un contexte de réformes visant à promouvoir la négociation collective au plus près des salariés et des réalités économiques ; une relative stabilité du rôle régulateur des accords de branche dans la détermination des conditions d'emploi et de travail ; un renforcement de la centralisation de la négociation d'entreprise.

Le deuxième axe porte sur la protection sociale et, d'une manière plus générale, l'ensemble des politiques de transferts sociaux et fiscaux, en espèces ou en nature. Des travaux menés dans le cadre d'un projet ANR (Agence Nationale de Recherche) ont porté sur les évolutions dans le financement des dépenses de santé et sur la construction d'un marché du risque santé. Il s'agit notamment d'analyser la généralisation de la couverture complémentaire santé obligatoire pour les salariés du secteur privé et les transformations des relations entre assurances privées et professionnels de santé en termes de renforcement des logiques marchandes et de reconfiguration de la protection sociale dans le champ de la santé. L'IRES s'est attaché à développer une analyse des usages par les acteurs privés (acteurs mutualistes et organisations patronales et syndicales notamment) des instruments juridiques du marché ainsi qu'une comparaison France/États-Unis sur le rôle des organisations syndicales et des employeurs dans la configuration de la couverture du risque santé. D'autres questions ont fait l'objet de suivis ou de travaux, comme divers aspects des politiques sociales et familiales (dispositifs de lutte contre la pauvreté, congés destinés aux parents), la construction politique des réformes des retraites depuis les années 1980 ou l'accès à la protection sociale des personnes étrangères. Enfin, trois nouveaux sujets d'investigation apparaissent : le premier vise à réexplorer la notion de contributivité d'une prestation ou d'un prélèvement servant à financer des dépenses sociales, à mieux comprendre les contenus et les représentations de cette notion et à en saisir les enjeux au regard de l'évolution du financement de la protection sociale et de l'évolution des droits sociaux eux-mêmes ; un deuxième porte sur le rôle et la reconnaissance des proches aidants dans la prise en charge du risque dépendance (handicap, grand âge), à travers notamment l'analyse des rémunérations et des statuts des proches ou salariés procurant cette aide ; un troisième vise à analyser la contribution des médecins travaillant dans l'administration à la construction du mouvement continu des réformes qui affecte le domaine de la santé depuis plusieurs décennies, qu'il s'agisse des règles de financement et de remboursement des soins, de l'organisation institutionnelle du secteur ou des modalités d'exercice médical.

Un troisième axe s'intéresse aux effets combinés de la formation des revenus primaires et la redistribution sur l'évolution et la distribution des revenus disponibles et plus largement des moyens d'existence des ménages. Dans ce cadre ont été menés un travail d'analyse de l'évolution de la pauvreté laborieuse dans les pays d'Europe du sud et une analyse des seuils de richesse pouvant être utilisés dans le débat public. L'IRES a également poursuivi plusieurs travaux autour des « budgets de référence » ou « revenu minimum décent » pour pouvoir participer effectivement à la vie sociale : un travail d'extension des budgets de référence à la métropole du Grand Paris a été réalisé ; une analyse de ces budgets a permis de réinterroger les concepts de dépenses « contraintes » ou « pré-engagées » ; une analyse comparant l'évolution des budgets types de l'Unaf (proche des budgets de référence) et l'indice des prix fait ressortir un décalage important et croissant, notamment depuis une dizaine d'années, entre ces deux indicateurs, suggérant que les difficultés de pouvoir d'achat que rencontrent un nombre croissant de ménages – notamment lorsqu'ils se situent à des niveaux de vie faibles - s'ancrent dans une réalité objective ; un travail exploratoire de construction de « budgets de la dignité » est mené sur la Tunisie ; enfin, un travail comparatif sur plusieurs pays s'est centré sur les échelles d'équivalence implicites que l'on peut déduire des budgets de référence, qui s'avèrent différentes des échelles d'équivalence usuellement utilisées.

Activités éditoriales



Le numéro spécial de la Chronique Internationale 2019, coordonné par Antoine Math, sur le thème de la Protection des bénéficiaires des revenus minima garantis : débats et réformes a fait l'objet d'une présentation à l'Agirc-Arrco (Paris) lors des Entretiens de l'IRES 19 mars 2019. Ces Entretiens ont associé une soixantaine de chercheurs, universitaires et responsables syndicaux pour prolonger le débat sur deux des thèmes traités dans ce numéro. La première table ronde a été consacrée à l'analyse du paradoxe suivant : le nombre de bénéficiaires de revenus minima garantis est stable ou en augmentation dans plusieurs pays, alors même que le chômage y est en diminution. La deuxième a été consacrée à l'examen de la mise en œuvre par certains pays, comme le Royaume-Uni ou l'Italie (encore à l'état de projet), d'une unification des minima sociaux et de ses résultats.

L'année 2019 a vu la parution de quatre numéros de la Chronique internationale consacrés à l'actualité économique et sociale à l'étranger. Les trois premiers (n° 165 à 167) sont des numéros variés. Le quatrième (n° 168) est un numéro spécial, coordonné par Rodrigo Carelli et Donna Kesselman. « La régulation des compagnies VTC et des chauffeurs : une comparaison internationale des défis du travail intermédié par les plateformes numériques ». Il sera composé de deux articles transversaux et de 6 monographies nationales (Allemagne, Brésil, Espagne, France, Québec et Royaume-Uni). Sa sortie est prévue pour début 2020.

Concernant la Revue de l'Ires, au cours de l'année 2019, trois numéros sont parus, dont un numéro double spécial. Le premier numéro paru (n° 96-97) est un numéro

spécial intitulé « Europe sociale : dynamiques, acteurs et enjeux ». Il reprend un certain nombre de contributions présentées à un colloque organisé à l'Institut des Sciences Sociales du Travail de l'Ouest (ISSTO) en novembre 2017. Le deuxième numéro (n° 98) comporte quatre articles variés. Le troisième numéro (n° 99) est un numéro thématique intitulé « Les jeunes, le travail et l'engagement ». (coord.

Sophie Béroud, Camille Dupuy, Marcus Kahmann, Karel Yon). Il présente des contributions discutées au cours d'un séminaire organisé à l'IRES à l'automne 2018 et a donné lieu à des Entretiens de l'Ires.

Pour l'année 2020, deux numéros sont aujourd'hui en cours de constitution. Le premier numéro - qui signera la centième édition de la revue - est un numéro spécial consacré au salaire minimum. Il comprend cinq articles. Deux de ces articles abordent des questions transversales portant, d'une part, sur les positions des acteurs européens (Commission européenne, Confédération Européenne des Syndicats) à propos du salaire minimum et, d'autre part, sur un bilan critique de la littérature économique sur les effets du salaire minimum. Trois autres articles analysent la question du salaire minimum dans trois pays européens (Allemagne, France, Royaume-Uni).

Le numéro 101, également en cours de préparation, est un numéro varié qui comprend quatre articles. Un numéro spécial (probablement double) est ensuite envisagé à partir des travaux réalisés dans le cadre d'un projet ANR (Association nationale de la recherche) qui a pour thème la construction du marché du risque santé.

Dans le prolongement des orientations privilégiées auparavant, les efforts seront maintenus afin d'élargir le champ des thématiques abordées. Une attention sera également portée à la diversité des sources des contributions et, notamment, à la valorisation des travaux issus de l'Agence d'objectif de l'Ires.

Cette année, l'Ires a continué de consolider sa stratégie digitale. Le site Internet a permis de renforcer le rayonnement et la visibilité de l'Ires. Le nouveau format de publication mis en place, « Éclairages » a permis d'aborder de nombreuses questions d'actualité, sur les cantines, sur les proches aidants ou encore sur le pouvoir d'achat des familles modestes. Dans le cadre d'un partenariat avec Xerfi les chercheurs ont présenté sous forme de vidéos leurs travaux. Une chaîne YouTube met à disposition des résumés des journées de l'Ires réalisées en interne.

Partie I : Groupes de travail

- **Relations professionnelles**
- **Travail et sécurisation des parcours professionn**
- **Emploi et système productif**
- **Revenus**



©Ryoji Iwata

Relations professionnelles

Chercheur·es :

Kévin Guillas Cavan, Marcus Kahmann, Cristina Nizzoli, Catherine Vincent

Chercheur·es associé·es : Jacques Freyssinet, Adelheide Hege, Jean-Marie Pernot, Udo Rehfeldt, Michèle Tallard

Les relations professionnelles face à des défis inédits. Les fondamentaux du salariat qu'ils avaient contribué à stabiliser tout au long du XXe siècle et vis-à-vis desquels ils avaient construit leur légitimité sont en effet profondément remis en question. L'entreprise, la relation de subordination, les régimes et statuts, les modes de protection sociale et les formes de rémunérations se redéfinissent sous les effets conjugués de la globalisation, des innovations technologiques, des réformes législatives permanentes et des aspirations nouvelles des individus. Ces évolutions déstabilisent les institutions et les acteurs qui avaient procédé sur le long terme, à force de négociations et de compromis, de tensions et de conflits, à l'élaboration des principales catégories qui structurent le monde du travail contemporain.
Dans ce contexte, le groupe a poursuivi ses travaux dans les voies ouvertes les années précédentes, tout en développant de nouvelles perspectives de recherches afin d'appréhender à la fois les évolutions de fonds des relations professionnelles et les conséquences des récentes réformes.

Les travaux du groupe en 2019 ont porté sur la dynamique des systèmes de représentation dans l'entreprise et de négociation collective en France et en Europe. Ces deux champs des relations sociales ont connu, depuis 2013 mais tout particulièrement depuis les ordonnances de 2017, d'importantes évolutions législatives opérant des changements radicaux dans l'architecture institutionnelle de la représentation des salariés. L'année 2019 a donc été l'occasion de commencer à regarder la mise en place des nouveaux Comités sociaux et économiques dans le secteur des transports publics urbains : moyens de l'instance, architecture de la représentation, devenir des élu·es. L'analyse sera généralisée à d'autres secteurs dans le cadre des travaux d'évaluation des ordonnances en se centrant sur le fonctionnement des nouveaux CSE et les modalités de prise en charge de leurs attributions.

Le mouvement de décentralisation de la négociation collective vers l'entreprise, accentué par les Ordonnances de 2017, pose de manière renouvelée la question des domaines de la loi, de la branche et de l'entreprise. La notion « d'articulation » a été et est au cœur de plusieurs recherches : articulation de la négociation d'entreprise avec la négociation de branche, mais aussi articulation des différents niveaux de négociation dans les grandes entreprises multinationales. Ce dernier projet s'inscrit au confluent des travaux achevés sur les comités d'entreprise qui montraient une centralisation de la représentation et de la négociation au sein des entreprises ainsi que des travaux sur les accords-cadres européens en

s'interrogeant sur l'appropriation et la déclinaison de ces accords-cadres aux différents niveaux de l'entreprise.

Les travaux du groupe ne se sont toutefois pas cantonnés aux seules négociations collectives dans le privé. Une étude analyse la place du dialogue social, dont les modalités spécifiques ont été réformées en 2010, dans la conduite des réorganisations dans la fonction publique. Des premiers constats ont été tirés sur les obstacles au déploiement de ce dialogue social : réforme peu portée par l'administration, apprentissage limité de relations de confiance entre négociateurs, postures syndicales peu propices à la négociation.

Concernant l'acteur syndical, des projets comparatifs cherchent à comprendre les modalités de l'action syndicale, que ce soient les processus complexes d'engagement des jeunes dans le syndicalisme et les formes de représentation des travailleuses et travailleurs dans le secteur du Care et des plateformes numériques. Ces recherches posent la question des conditions d'un renouveau de l'action syndicale face aux mutations du travail.

1. Dynamiques des relations professionnelles en France après les réformes de 2017

1.1 La mise en place des CSE dans le secteur du transport

K. Guillas-Cavan, M. Kahmann, F. Lerais, C. Nizzoli, C. Vincent (en cours)

Les ordonnances du 22 septembre 2017 ont profondément bouleversé les institutions représentatives du personnel. Une équipe de l'Ires analyse la mise en place de ces nouvelles instances dans le secteur du transport. L'objectif est de mesurer quels vont être les effets des ordonnances Macron et d'identifier l'évolution des marges de manœuvre pour les représentants du personnel, au-delà de ce que disent les textes juridiques.

La recherche prévue pour une durée de 20 mois repose sur trois axes :

1. Une évaluation des effets quantitatifs des ordonnances : nombre d'élu·es, moyens dont ils et elles disposent, etc. ;

2. L'impact des nouvelles dispositions sur l'organisation du travail syndical et l'architecture représentative des entreprises, terme par lequel on entend l'articulation des niveaux auxquels se structurent les différentes instances et l'organisation de la représentation locale dans les cas où le passage au CSE entraîne une plus grande centralisation par rapport aux anciennes instances ;

3. Le devenir des élu·es, des militantes et des militants et la transformation des dynamiques syndicales induite par le nouveau cadre législatif et réglementaire, c'est-à-dire les priorités accordées par les équipes syndicales parmi leurs différentes tâches, mais aussi la redéfinition du rôle des DS et des militantes et militants non-élu·es dans un contexte de forte diminution du nombre d'élu·es et d'éloignement des instances du terrain.

Méthodologiquement, la recherche s'organise en deux phases :

Une phase d'analyse de l'ensemble des accords signés dans le secteur correspondant largement à l'axe 1 ;

Une phase monographique portant sur 5 entreprises choisies à partir de l'analyse d'accords et des caractéristiques structurelles des entreprises (taille, statut juridique, etc.) afin de refléter la diversité des situations.

Conformément au calendrier proposé, la première phase a été initiée au deuxième semestre de 2019. Clément Duchemin, juriste ayant effectué un stage à l'Ires, a réalisé une analyse approfondie et structurée de l'ensemble des accords signés dans le secteur. À des fins de comparaisons et pour placer le secteur dans un panorama plus large, une analyse de l'ensemble des accords de mise en place des CSE de la SNCF et de la BNP a aussi été réalisée. À partir de l'analyse transversale des accords, cinq entreprises ont été retenues. Le travail monographique commencera au début de 2020 et s'étalera sur l'ensemble de l'année.

Cette recherche fait suite à la journée d'étude réalisée par le Comité d'Entreprise de la RATP qui a révélé l'ampleur du choc après application des ordonnances. La Fédération CGT des Transports a mis en place une formation de ses militants et un plan d'action pour suivre les conséquences des ordonnances sur les IRP. La recherche est coordonnée par Frédéric Lerais et Kevin Guillas-Cavan. Un comité de pilotage a été constitué, composé des chercheurs impliqués, du référent CGT de cette recherche, Jacques Eliez, membre de la Commission exécutive confédérale et ancien secrétaire général de la CGT-RATP, de Marie-
Laurence Bertrand, administratrice CGT de l'Ires, et de Fabrice Pruvost, conseiller technique de la CGT à l'Ires. Outre les chercheurs de l'Ires, cette recherche inclut Sophie Béroud (Triangle, Université de Lyon 2)

1.2 Quel dialogue social dans l'entreprise après les ordonnances de 2017 ?

N. Delahaie, K. Guillas-Cavan, M. Kahmann, F. Lerais, C. Nizzoli, M. Tallard, C. Vincent (projet)

L'Ires a répondu à un appel à projet de recherche de France Stratégie, dans le cadre des travaux d'évaluation des ordonnances du 27 septembre 2019, dites « Ordonnances Macron ».

Cette recherche s'inscrit dans le prolongement de l'étude remise à la Dares en 2016 et portait sur l'évolution des comités d'entreprise suite à la loi de sécurisation de l'emploi de 2013. La valorisation de cette étude s'est achevée en 2018 avec la publication d'un numéro spécial de La Revue de l'Ires intitulé « Comités d'entreprise : quelle postérité ? » (n° 94-95). Cette étude avait été réalisée en collaboration avec trois cabinets d'expertise (Groupe Alpha, Orseu et Syndex). Les apports de ces cabinets ainsi que l'originalité méthodologique des entretiens avec les expertes et les experts permettant de situer les entreprises faisant l'objet de monographie dans un panorama plus large ont amené à renouveler la coopération avec Orseu (Nicolas Farvaque et Djamel Messaouidi) et Syndex (Catherine JorderyAllemand et Emmanuel Reich).

La recherche proposée s'articule avec l'étude réalisée dans le cadre de l'agence d'objectifs pour la CGT sur la mise en place des CSE dans le secteur des transports (cf. supra). La recherche proposée à France Stratégie se focalise sur le fonctionnement des CSE, et notamment sur la manière dont les différentes attributions sont prises en charge ainsi que sur les arbitrages faits à cette occasion.

De même que l'étude pour la CGT, cette recherche commencera par une analyse juridique des accords. À cette fin, l'Ires s'est associé à des juristes (Josepha Dirringer, IODE, Université de Rennes 1 et Morgan Sweeney, Université de ParisDauphine). Cette analyse juridique des accords occupera le premier semestre 2020 et permettra de mesurer l'usage des nouveaux dispositifs légaux dans les accords collectifs et les décisions de CSE à disposition de l'équipe, mais aussi de souligner les risques juridiques de ces usages pour les directions et les représentants du personnel, en questionnant non seulement la conformité des accords à la loi mais encore leur conformité aux normes supra-légales que ce soient les normes constitutionnelles ou que ce soient les normes européennes. Dans le même temps, des entretiens seront conduits avec les expertes et experts des cabinets afin de recueillir leur vision des tendances qu'ils observent dans les premiers mois de vie de l'instance. Le deuxième semestre de 2020 verra le début de travaux monographiques qui porteront sur 10 entreprises et continueront en 2021.

1.3 La négociation collective

Les négociations salariales

C. Vincent avec Noélie Delahaie (terminé et en cours de valorisation, voir groupe revenu)

Les travaux menés par Noélie Delahaie et Catherine Vincent sur l'articulation entre négociations salariales et salaire minimum ont fait l'objet en 2019 d'une valorisation dans un ouvrage collectif, coordonné par Irene Dingeldey (Université de Bremen, Allemagne), Thorsten Schulten (WSI, Allemagne) et Damian Grimshaw (Université de Manchester, Royaume-Uni) et intitulé « Beyond Minimum Wage Research : Interactions with Collective Bargaining in different sectors and regions on the World » (Edition Routledge, à paraître).

La généralisation négociée des complémentaires santé

C. Vincent avec R. Gay, A. Math et C. Sauviat (projet MaRiSa, en cours, voir groupe revenu)

L'IRES s'est associé à un projet ANR (Agence nationale de la recherche) porté par le laboratoire IODE de l'université de Rennes 1 et coordonné par Marion Del Sol, qui a pour thème la construction du marché du risque santé. La recherche, rassemblant des chercheurs de différentes disciplines (juristes, économistes, sociologues, politistes) propose d'analyser les conséquences de la généralisation de la couverture santé obligatoire pour les salariés du secteur privé (ANI du 13 janvier 2013, repris par la loi sur la sécurisation de l'emploi du 14 juin 2013), tant en termes de renforcement des logiques marchandes et concurrentielles dans la reconfiguration/réorganisation de la protection sociale en général et dans le champ de la santé en particulier, que de mutations profondes de l'État social, qui devient à la fois prescripteur et incitateur. Dans ce cadre, Catherine Vincent a analysé la reconfiguration du marché du risque santé par la négociation du fait de l'inscription dans l'ANI de 2013 de la généralisation des complémentaires santé : derrière le basculement de contrats individuels vers des contrats collectifs se révèle une décentralisation de la négociation de l'interprofessionnel (ou de la branche) vers l'entreprise (article publié dans la Revue de droit sanitaire et social). Par ailleurs, un numéro spécial de Droit social a été consacré à la négociation collective et aux innovations en matière de risque santé en lien avec les questions de santé au

travail. Catherine Vincent y a publié un article « négocier la souffrance puis le bien-être au travail : usages par les acteurs sociaux de la santé mentale au travail ».

Au premier semestre 2020, Renaud Gay et Catherine Vincent analyseront les nouveaux positionnements des organisations syndicales dans les reconfigurations de l'assurance maladie complémentaire et la généralisation des contrats collectifs d'entreprise. Des entretiens seront réalisés auprès des responsables syndicaux en charge de ces questions (actuels et anciens) ainsi que de ceux impliqués dans des organismes complémentaires d'assurance maladie.

Articulation entre les négociations collectives de branche et d'entreprise

K. Guillas-Cavan, M. Tallard et C. Vincent avec N. Delahaie et A. Fretel (en cours, voir Groupes Revenu et Travail)

Début 2018, l'IRES a répondu à l'appel à projet de recherches de la DARES « Les relations de travail dans un contexte de réformes institutionnelles : post-enquêtes et exploitations secondaires de l'enquête REPONSE 2017 ». Intitulée « Vers un basculement de la branche vers l'entreprise ? Diversité des pratiques de négociations collectives et pluralité des formes d'articulation entre entreprise et branche », la recherche est pilotée par Noélie Delahaie et Anne Fretel. Les travaux ont débuté en juin 2018 pour une durée de 24 mois.

1.4 Le dialogue social dans la fonction publique

C. Nizzoli et C. Vincent avec C. Meilland (en cours)

Les transformations des relations professionnelles dans le secteur public sont un axe de recherche du groupe depuis 2000. Face à la reconfiguration des missions de l'État, les fonctions publiques sont l'objet d'un processus de modernisation qui a des répercussions sur la gestion des personnels et des relations de travail. Ces transformations s'accompagnent d'une modification des règles du dialogue social : décentralisation des instances paritaires, généralisation de la négociation et modification des critères de représentativité. Même si le cœur de la fonction publique continue d'offrir des garanties à ses agents, on peut aisément discerner l'effet d'érosion de la norme statutaire exercée par l'introduction du New public management. La question de la modernisation des fonctions publiques et des stratégies d'acteurs est également posée en des termes nouveaux dans le contexte de contrainte budgétaire qui a notamment pour conséquence de nombreuses réorganisations des services publics. L'usage des nouvelles modalités du dialogue social par les acteurs dans le cadre de la réorganisation de la fonction publique d'État est l'objet d'une recherche menée depuis début 2018 dans le cadre de l'agence d'objectif IRES-CFDT.

La recherche a consisté en l'analyse de trois cas de réorganisation dans la fonction publique d'État (FPE) et dans la fonction publique territoriale (FPT) afin de repérer les facteurs pouvant favoriser ou au contraire bloquer le dialogue social. La déconstruction du processus a permis d'identifier les raisons initiales de la réorganisation et leurs perceptions par les acteurs, la manière dont la réorganisation a été menée et l'ensemble du processus de dialogue social qui l'a accompagné.

Dans un premier temps, des entretiens ont été menés avec les responsables des principales fédérations de fonctionnaire CFDT. Sur cette base, les éléments d'un

bilan des effets de la loi de 2010 réformant le dialogue social dans la fonction publique ont été présentés au comité de pilotage en juin 2018. Des premiers constats ont également été tirés sur les obstacles au déploiement de ce dialogue social : réforme peu portée par l'administration, apprentissage limité de relations de confiance entre négociateurs, postures syndicales peu propices à la négociation.

Dans un deuxième temps, trois enquêtes de terrain ont été menées : l'une au sein de la FPE (la direction des Douanes), les deux autres de la FPT (les collectivités territoriales de deux départements ruraux du sud-est de la France et le Conseil régional Île-de-France). Le choix de mener l'enquête dans un territoire rural était justifié par la configuration même de la fonction publique territoriale (extrêmement hétérogène en termes de statuts d'emploi, de métiers et de présence syndicale). Nous avons décidé de ne pas cibler une section syndicale en particulier. En effet, il a été plus pertinent de s'intéresser aux pratiques des acteurs syndicaux des fédérations Interco CFDT et des services publiques CGT au sein respectivement de leur Union Territoriale Interprofessionnelle (UTI) et de leur Union départementale (UD) sans cibler une section syndicale en particulier.

Le rapport final sera remis en janvier 2020 et l'année 2020 sera consacrée à la valorisation des résultats.

2. Les systèmes de relations professionnelles européens dans la crise et la dimension transnationale des relations professionnelles

La décentralisation de la négociation collective, l'érosion de sa capacité intégrative et de sa portée normative constituent une des évolutions majeures des relations professionnelles tant françaises qu'européennes. C'est un des constats de l'ouvrage de l'Institut syndical européen présentant l'état des systèmes nationaux de négociation collective des 28 États membres de l'UE (Müller T., Vandaele K., Waddington J. eds). Les travaux du groupe se sont concentrés en 2019 sur l'étude de la décentralisation de la négociation vers l'entreprise et sur l'articulation entre ce dernier niveau et la branche.

2.1 La décentralisation de la négociation collective en Europe : quelle coordination entre les niveaux

M. Kahmann et C. Vincent (projet)

L'IRES a été sollicité par un laboratoire de recherche de l'Université d'Amsterdam afin de participer à une réponse à un appel d'offres de la Commission Européenne. Le projet de recherche est comparatif. Il implique huit pays et porte sur les conflits et partenariats émergents entre organisations syndicales et les diverses instances de représentation des salariés dans l'entreprise dans un contexte marqué par la décentralisation de la négociation collective. En effet, depuis les années 1990, les recherches comparatives sur les relations professionnelles ont souligné l'existence d'une pression sur les institutions centralisées de la négociation collective vers le niveau de l'entreprise, voire de l'établissement. Cela pose la question de la coordination entre les niveaux, d'autant plus que dans certains pays les instances de représentation ne sont pas des organes syndicaux. Six équipes nationales européennes ont répondu à cet appel dont nous attendons la réponse.

2.2 La dimension transnationale des relations professionnelles

Relations professionnelles

Comme les années précédentes, les recherches en 2019 ont porté sur deux thèmes principaux : la participation des salariés aux conseils d'administration/surveillance et la négociation collective transnationale d'entreprise.

La participation des salariés en Europe

U. Rehfeldt (en cours)

La recherche sur la participation des salariés aux décisions des entreprises s'est poursuivie dans le cadre du réseau d'experts européen « Worker participation in Europe » (WP Europe) de l'Institut syndical européen (ETUI) ont Udo Rehfeldt est le correspondant français. Ce réseau alimente et actualise aussi les informations sur les systèmes nationaux des relations professionnelles du site web www.worker-participation.eu.

À la demande de la Fondation Hans-Böckler, Udo Rehfeldt a rédigé un bref rapport sur l'évolution historique et les débats récents sur la participation des travailleurs à la gouvernance des entreprises en France. Il est disponible en allemand et anglais sur le site de la Fondation : https://www.boeckler.de/51908.htm.

Udo Rehfeldt a présenté le système français lors d'un colloque sur la participation des travailleurs en Europe organisé à l'Université de Lodz (Pologne) en mars 2019. Lors du congrès européen de l'Association internationale des relations d'emploi (ILERA) à Düsseldorf en septembre 2019, il a participé à la présentation d'un manuel comparatif international sur la participation des travailleurs dans lequel il a rédigé le chapitre sur la France.

La négociation collective transnationale d'entreprise : quelle(s) articulation(s) avec la négociation collective de groupe, d'entreprise et d'établissements

N. Delahaie, J. Freyssinet, K. Guillas-Cavan, M. Kahmann, U. Rehfeldt, (en cours)

L'IRES, en collaboration avec le Centre Études et Prospectives du Groupe Alpha (Nicolas Fleury et Natacha Seguin), a répondu en juin 2017 à un appel à projet de la chaire de l'ESCP Europe, « Dialogue social et compétitivité des entreprises ». L'objectif de la recherche est d'étudier la diffusion des normes transnationales et leurs articulations aux négociations collectives d'entreprise. Coordonné par Noélie Delahaie et Kevin Guillas Cavan, le rapport final sera rendu en décembre 2019. Les premiers résultats de cette étude ont déjà été présentés dans le cadre de colloques internationaux (congrès annuel de la Society for the Advancement of SocioEconomics à New York).

Cette recherche s'inscrit dans la continuité des études d'Udo Rehfeldt sur le sujet. Elle a comme particularité de se focaliser sur les usages et la portée des accordscadres européens signés par les entreprises françaises au sein de leurs filiales françaises comblant ainsi un vide de la recherche qui s'intéresse principalement aux effets dans les filiales étrangères de ces accords transnationaux.

Sur un plan méthodologique, la recherche proposée s'appuie sur des enquêtes de terrain approfondies dans 4 entreprises transnationales françaises (Arcelor Mittal, Engie, Schneider Electric et Total), qui ont été choisies à la suite d'une analyse exploratoire de l'ensemble des accords-cadres internationaux portant sur l'anticipation du changement et les restructurations signés par des entreprises françaises.

Globalement, confirmant une intuition de la recherche, cette étude montre que ces accords servent souvent à exporter les « bonnes pratiques » de GPEC françaises dans les filiales implantées à l'étranger et à renforcer le contrôle de la maison mère sur les filiales du groupe. Si ces accords apportent relativement peu pour la plupart des filiales françaises, l'étude montre néanmoins aussi la recherche de la construction d'un socle de droits commun à l'ensemble des salarié·es des filiales françaises et à intégrer celles qui ne bénéficient pas de l'ensemble des avantages du groupe ou des salarié·es les mieux doté·es en droits.

L'étude explore aussi le rôle de l'investissement des organisations syndicales pour faire vivre ces accords dans les filiales françaises et montre l'importance d'un consensus entre les principales organisations pour faire vivre ces accords dans les filiales ou au moins s'assurer qu'ils soient connus. Elle met notamment en lumière l'importance des coordinateurs et coordinatrices syndicales pour diffuser ces accords dans les collectifs syndicaux.

Malgré l'effectivité limitée de ces accords-cadres européens, l'étude montre aussi une tendance des directions à ne plus signer de tels accords qui ont longtemps été une spécificité des entreprises transnationales françaises. Aucun accord sur l'anticipation du changement et les restructurations n'est en vigueur parmi les entreprises des services. Parmi les entreprises industrielles et de l'énergie qui ont encore de tels accords, la tendance est à signer des accords-cadres internationaux plutôt que des accords-cadres européens, voire à privilégier des chartes unilatérales. L'étude montre l'impact du durcissement des règles de mandatement des fédérations européennes sur cette évolution. De ce fait, les accords-cadres internationaux tendent à se développer sur de nouvelles thématiques et à ne plus se limiter aux droits fondamentaux. Néanmoins, ces accords-cadres internationaux apparaissent souvent comme un moyen pour les directions de contourner leurs organisations syndicales. Ce développement interroge donc sur l'effectivité de ces accords récents.

3. Les acteurs collectifs : crise ou renouveau ?

3.1 Syndicalisme et jeunes en comparaison internationale

M. Kahmann (valorisé)

La perte des vocations représentatives parmi les salariés et en particulier parmi les plus jeunes est un sujet d'importance majeure pour la démocratie sociale et les organisations syndicales en particulier. Un projet coordonné par Lowell Turner (Cornell University) et Maite Tapia (Michigan State University), a visé à identifier et à comprendre les processus complexes et variés d'intégration des jeunes (salariés) dans les syndicats à l'aide d'une comparaison entre cinq pays (RoyaumeUni, Pays-Bas, Allemagne, France, États-Unis). Sur la base de plusieurs études des meilleures pratiques (best practices) dans chaque pays ont été identifiées les conditions pour faciliter l'inclusion, la participation et la prise de responsabilité des jeunes dans des syndicats ou d'autres organisations de soutien

ouvrier. L'équipe de recherche associée au projet de l'Université de Cornell (Sophie Béroud, Camille Dupuy, Marcus Kahmann, Karel Yon) a été aussi à l'origine d'une réponse à un appel d'offres de l'Agence d'objectifs IRES-CGT sur la syndicalisation des jeunes non-qualifiés. Ce projet a débuté en janvier 2016 et a duré 18 mois. La version finale du rapport de recherche a été livrée en 2018. L'année 2019 a été dédiée à prolonger la valorisation de ses résultats.

L'équipe de recherche a publié quatre articles sur le sujet en 2019. Le premier est publié dans le mensuel « Connaissance de l'Emploi » du Centre d'Études et d'Emploi et du Travail. Il porte sur une comparaison des moyens investis par cinq confédérations dans la syndicalisation de jeunes travailleurs. S'il montre que les politiques qui sont mises en œuvre au sommet des confédérations restent limitées, leur faiblesse ne doit pas masquer que des structures comme les comités ou commissions jeunes jouent un rôle important en interne pour « fidéliser » la part réduite des jeunes qui ont franchi le pas de l'adhésion et les conduire à s'investir dans l'organisation. Les commissions ou comités jeunes, au niveau des unions départementales et des fédérations professionnelles, constituent ainsi des espaces de socialisation à l'organisation, d'apprentissage des pratiques syndicales et de sélection des futurs dirigeants.

Un autre article, publié par la Revue Agora Débats/Jeunesse de l'INJEP, s'interroge sur l'explication du faible taux de syndicalisation des jeunes et remet en cause l'idée reçue d'un désamour de la jeune génération envers les organisations syndicales. Il montre au contraire que les jeunes croient encore à l'action collective au travail mais sont pour partie empêchés d'y prendre part en raison de leur situation spécifique sur le marché du travail et leur position dans le cycle de la vie professionnelle.

Un troisième, pour la Revue de l'IRES, s'est interrogé sur l'invisibilité double des jeunes dans le mouvement syndical : des jeunes au sein des syndicats et des syndicats auprès des jeunes travailleurs. À travers ce questionnement, elle cherche à compléter l'analyse en termes de facteurs « structurels » (liés aux caractéristiques de l'emploi des jeunes) par la prise en compte de deux autres déterminants de l'invisibilité syndicale auprès des jeunes : la délimitation d'un espace de mobilisation des jeunes avec leurs organisations spécifiques qui portent les questions relatives au travail des jeunes ainsi que la faiblesse des ressources internes dédiées par les syndicats aux jeunes. Cet article est paru en 2019 dans un numéro de la Revue de l'IRES dédié à ce sujet (voir infra).

Afin d'engager un débat plus large, l'équipe de recherche à l'origine de l'étude CGT-IRES avait organisé une journée d'études à destination du public syndical et académique sur le « Travail, les jeunes et l'engagement » qui a eu lieu le 20 septembre 2018 à l'IRES. Parmi les cinq communications, trois ont été retenues pour être publiées dans le numéro thématique de la Revue de l'IRES du même titre. L'objectif de ce numéro est de faciliter le dialogue entre deux champs de recherche qui se côtoient assez peu : sur l'engagement au travail et sur l'engagement au sujet du travail. L'introduction au dossier thématique, coécrite par les coordonnateurs et coordinatrices, s'efforce à démontrer les multiples passages qui existent entre les deux phénomènes.

La sortie du numéro de la Revue sur les jeunes a été aussi l'occasion d'organiser un événement thématique dans le cadre des « Entretiens de l'IRES ». Cet

événement, qui a eu lieu le 3 octobre 2019 à la Bourse du travail à Paris, a permis de faire dialoguer les auteurs des articles avec les syndicalistes.

3.2 Stratégies syndicales dans le travail du Care

C. Nizzoli, C. Vincent avec C. Meilland (en cours)

Le secteur du care (aide à domicile, hébergement des personnes âgées, services de garde d'enfants) est à la fois un secteur en pleine expansion et d'expérimentation de relations d'emplois atypiques. Secteur de services, très féminisé, il est aussi un secteur où la représentation collective des salariés est particulièrement faible et l'implantation syndicale difficile. Cette recherche, qui a débuté en 2016 par une comparaison avec le Québec, propose une analyse de la représentation collective dans ce secteur en France. Outre les trois chercheures de l'IRES, l'équipe est aussi composée de Louise Boivin (Université du Québec en Outaouais) et Sophie Béroud (Triangle, Université Lyon II). L'enquête de terrain québécoise s'est déroulée en juillet 2016. Des entretiens ont été menés avec les responsables des fédérations syndicales concernées puis, saisissant l'opportunité d'un mouvement de grève des salariés des résidences pour personnes âgées privées à l'occasion du renouvellement de leurs conventions collectives, des salariés grévistes et des représentants syndicaux ont été rencontrés dans deux de ces résidences. Le terrain français (Île-de-France et Bouches-du-Rhône) a été commencé au premier semestre 2017. Plusieurs entretiens tant au niveau du personnel soignant et non soignant des EHPAD que des organisations syndicales (secrétaires fédéraux nationaux, militants syndicaux, etc.) ont été réalisés notamment dans des UL (Unions Locales) CGT de Marseille.

Le terrain s'est poursuivi en 2019 grâce notamment au financement obtenu auprès de l'Université Lyon 2, Dynamiques de mobilisations et rapport au travail dans le secteur des EHPAD (DYMOB-EHPAD).

Une enquête de terrain a été menée en Ardèche auprès des syndicalistes CFDT et des soignantes des EHPAD de la fonction publique territoriale.

Le Congrès de l'AFSP de Bordeaux en juillet 2019 ainsi que le séminaire SYMETT organisé par les doctorants de l'Université Lyon 2, ont été l'occasion pour soumettre les résultats de ces nouvelles étapes de la recherche à la communauté scientifique.

3.3 Transformations sociales et économie numérique (TransSEN)

C. Nizzoli, et C. Vincent avec N. Delahaie et A. Trenta (en cours)

La recherche financée par la DARES-DREES se propose de partir des espaces de régulation pour saisir le point de vue des acteurs soucieux de la protection sociale des travailleurs de l'économie numérique.

Cette recherche est menée par un consortium académique coordonné par Josépha Dirringer (IODE, Université de Renne I) et composé de 2 équipes de juristes (IODE et Université de Reims), d'une équipe d'économistes rattachée au laboratoire Regards (Université de Reims) et d'une équipe pluridisciplinaire spécialiste des relations professionnelles (IRES).

Cristina Nizzoli, Arnaud Trenta et Catherine Vincent s'attachent, pour ce projet de recherche, à analyser et comprendre le rôle des organisations syndicales et la

manière dont elles réagissent à l'essor de ces nouvelles formes d'emploi. Il s'agit de prendre en compte les stratégies mises en œuvre par elles afin de représenter ces travailleurs. Ainsi, le pluralisme syndical oblige à appréhender la diversité des points de vue et des positions portées par les différentes organisations syndicales. Une attention particulière sera aussi accordée aux pratiques des collectifs de travailleurs des plateformes qui agissent en dehors des organisations syndicales.

Un partenariat est aussi institué avec l'Institut des Sciences Sociales du Travail de l'Ouest (ISSTO) rattaché à l'Université Rennes 2 et chargé de la formation des membres des organisations syndicales, des organismes du secteur de l'économie sociale et des associations, mais aussi des conseillers prud'hommes. Ainsi, les membres de l'équipe TransSEN, dont certains sont par ailleurs formateurs à l'ISSTO, pourront, à l'occasion de stages de formation, avoir des temps d'échanges et de débats avec les organisations syndicales sur les enjeux liés à l'économie numérique.

Cristina Nizzoli et Catherine Vincent ont présenté, à l'occasion du premier séminaire de la recherche qui s'est tenu à Rennes les 20 et 21 mai 2019, les positions et revendications des confédérations syndicales françaises et italiennes sur la question de la protection sociale des travailleurs des plateformes ainsi que les nouvelles formes d'actions collectives qu'elles tentaient de mettre en place.

Cristina Nizzoli a mené un premier terrain d'enquête en Italie (Pavie, Milan et Bologne) pour poser les bases d'une comparaison entre les stratégies syndicales des organisations françaises et italiennes. Concernant les travailleurs des plateformes qui opèrent dans le secteur de la livraison de repas il s'est aussi révélé essentiel d'intégrer à notre analyse les organisations non traditionnelles de travailleurs comme le CLAP de Paris ou la Riders Union de Bologne. En 2020, Arnaud Trenta et Catherine Vincent poursuivront la comparaison en ouvrant des terrains d'enquête similaires en France.

3.4 Migrations et travail

M. Kahmann (projet)

Les trois dernières années ont été l'occasion de saisir les dynamiques sociales et politiques autour de l'accueil de la vague de demandeurs d'asile la plus importante dans l'histoire de la République Fédérale d'Allemagne. Deux articles, parus dans la Chronique Internationale, avaient été dédiés aux approches patronales et syndicales en matière de migration. En effet, les acteurs sociaux jouent, à travers leur rôle dans la régulation du marché du travail et dans la vie de l'entreprise, un rôle primordial dans l'intégration des travailleurs, y compris des nouveaux arrivants. Ils participent ainsi à la construction des équilibres sociaux, politiques et économiques des démocraties contemporaines.

À partir de ces travaux est née l'idée de construire un projet franco-allemand qui porte sur les attitudes des acteurs syndicaux et patronaux de trois branches à l'égard de vagues récentes de migrants dans un contexte marqué par la polarisation du marché de travail et une forte politisation de l'enjeu migratoire. Ce projet, auquel participent Ingrid Artus (Université d'Erlangen) et Norbert Fröhler (Université de Duisbourg-Essen), est désormais finalisé et sera soumis en début d'année à la Fondation Thyssen.

3.5 Renouvellement du leadership syndical : une perspective croisée GRH/sociologie du syndicalisme

A. Hege avec B. Emilien (Université du Québec à Montréal, École de gestion), M. Dufour-Poirier (Université de Montréal, École des relations industrielles) et C. Dufour (CRIMT) (en cours)

Sous la direction de Blandine Emilien une équipe de recherche pluridisciplinaire interroge les modes de sélection, d'intégration, de rétention et de développement des compétences des dirigeant.es et militant.es de deux organisations syndicales : la CSN québécoise et ELA au Pays basque espagnol. Le projet, démarré à l'automne 2019 et qui doit s'achever en 2021, est financé par le Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH) du Canada. Son originalité réside dans l'application de problématiques de GRH à ces entreprises atypiques que sont les organisations syndicales, et dans la focalisation sur la question de la production/reproduction du leadership syndical. Comment se caractérisent et ont évolué dans cette perspective les pratiques au sein des organisations à l'étude ? Y a-t-il un agenda et une réflexion collective sur le repérage et la formation de leaders dans des contextes économiques et sociétaux en voie de transformation rapide ?

Les deux organisations à l'étude agissent certes dans des environnements géographiquement éloignés, mais présentent des similitudes aux plans historiques (racines dans le syndicalisme catholique), politique (le rôle de la question nationale) et linguistique. Elles se conçoivent comme alliées au niveau international. Des relations de longue date existent avec des membres de l'équipe de recherche.

De premières séries d'entretiens ont été menées en 2019 avec des responsables des deux organisations, ancien.nes et novices dans ce statut. Il s'est agi de collecter des données relatives à des parcours individuels de permanents aux profils sociologiques variés (genre, âge, qualification, modes d'entrée dans le syndicalisme…) quant à leur intégration, formation et socialisation à l'intérieur du syndicat et quant au regard qu'ils portent sur la problématique de la relève. Une question centrale est de savoir comment et dans quelle mesure les syndicats réussissent à promouvoir et à mobiliser des expériences militantes en vue de la consolidation/refondation d'une identité collective associée à leur organisation.

4. Divers

Catherine Vincent et Cristina Nizzoli participent au bureau du réseau thématique « relations professionnelles » (RT18) de l'Association française de sociologie. Elles ont présidé deux séances des ateliers du RT18 lors du dernier congrès de l'AFS qui s'est tenu à Aix-en-Provence au mois d'août 2019.

Les activités de Jacques Freyssinet ont porté sur les thèmes suivants :

- Chapitre « France » pour l'ouvrage comparatif sur l'évolution des marchés du travail depuis la crise, réalisé par le CESIT de l'Université de Campinas (Brésil).

- Trilogie sur les salaires au Royaume-Uni : le Living Wage (Chronique) puis deux documents de travail sur le National Living Wage et la décennie perdue (voir publications) avec un article à venir dans La Revue de l'IRES sur le salaire minimum au Royaume-Uni.

- Recherche entamée sur les syndicats et les privatisations au Royaume-Uni pour un document de travail courant 2020.

Publications

Contributions à des ouvrages collectifs

Delahaie N., Vincent C. (À paraître), "The SMIC as a driver for collective bargaining. The interplay of collective bargaining and minimum wage in France", in Dingeldey I., Schulten T., Grimshaw D., The interplay between Minimum Wage and Collective Bargaining in different Sectors and Regions on the World, Routledge Editions.

Freyssinet J., « Comparer les systèmes d'emploi dans les activités de service », p. 53-60 in Jany-Catrice F., Méda D. (Dir.), L'économie au service de la société - Autour de Jean Gadrey, Paris, Les Petits Matins, 2019.

Guillas K. (2019), « À la recherche du temps perdu : que deviennent les prérogatives du CHSCT dans un CSE héritant d'une multitude de tâches chronophages », in : Petit J., Dugué B., Lerouge L. (dir.), La représentation du personnel à l'épreuve de la santé au travail. Bilan pour les CHSCT et perspectives pour les CSE, Paris : L'Harmattan, p. 233-266.

Kahmann M. (2020) Réarticuler les échelles d'action : le syndicalisme allemand devant le défi du travail intérimaire, in Dabosville B. (ed.) Comment juger en matière de rémunération ? L'Harmattan (à paraître, ?).

Rehfeldt U. (2019), "Workers' participation at plant level: France", in: Berger S., Pries L., Wannöffel M. (eds), The Palgrave Handbook of Workers' Participation at Plant Level, New York: Palgrave Macmillan, p. 323-342.

Rehfeldt U. (2019) „Die deutschen und französischen Arbeitsbeziehungen im Wandel : Von der Divergenz der Modelle zur Konvergenz ? "in Lüsebrink H.-J., Rampeltshammer L. (eds.), Staat, Wirtschaft und Arbeitsbeziehungen in Deutschland und Frankreich. Vergleichende Perspektiven im europäischen und globalen Kontext, Sarrebruck : Universaar - Presses Universitaires de la Sarre, à paraître.

Rehfeldt U. (2020), « La participation des salariés à la gestion des entreprises : dimensions théoriques, historiques et comparatives », in : Foucault M., Groux G., Robert R. (eds.), Démocratie sociale et politique. Vers une recomposition de la vie démocratique ? Paris, Editions du CNRS, à paraître en janvier 2020.

Vincent C. (2019), "France : the rush towards prioritizing the enterprise level », in Müller T., Vandaele K., Waddington J. (eds.), Collective Bargaining in Europe: Towards an Endgame, vol. 1, Bruxelles, ETUI, p. 217-238.

Articles

Béroud S., Dupuy C., Kahmann M., Yon K. (2019), « Jeunes et engagement au travail. Une génération a-syndicale ? » Revue Agora, p. 7-25

Béroud S., Dupuy C., Kahmann M., Yon K. (2019), « Quelles politiques en direction des jeunes travailleurs ? », Connaissance de l'emploi, juillet 2019, no. 149

Béroud S., Dupuy C., Kahmann M., Yon K. (2019), Introduction, La Revue de l'IRES, no. 99, 2019/3, p. 3-9

Béroud S., Dupuy C., Kahmann M., Yon K. (2019), La difficile prise en charge par des syndicats français de la cause des « jeunes travailleurs », La Revue de l'IRES, no. 99, 2019/3, p. 91-119

Freyssinet J., « L'Europe sociale : quelle politique, quel modèle, quel syndicalisme ? », La Revue de l'IRES, n° 96-97, 2019, p. 7-38.

Freyssinet J., « Royaume-Uni. Les syndicats et les plateformes », Chronique internationale de l'IRES, n° 165, mars 2019, p. 34-46.

Freyssinet J., « Royaume-Uni. La revendication du Living Wage : renouveau militant, négociation collective ou responsabilité sociale des entreprises ? », Chronique Internationale de l'IRES, n° 166, juin 2019, p. 16-28.

Freyssinet J., « Le marché du travail en France (2008-2018) : déséquilibre global, segmentation et flexibilisation », Revista Brasileira de Economia Sociale de Trabalho, 2019(1), juillet-décembre 2019.

Kahmann M. (2019) Allemagne : partenariat sans conflit ? Conflit sans partenariat ? Un débat sur l'état des relations professionnelles, Chronique Internationale de l'IRES, 2019/1, p. 19-33.

Kahmann M. (2019) Allemagne : une réglementation du secteur de transport de passagers qui résiste, Chronique Internationale de l'IRES, no. 168 (à paraître)

Rehfeldt (U.) (2019), « Le Congrès de Vienne de la CES : une confédération plus unie mais avec moins d'adhérents », Chronique internationale de l'IRES n° 167, septembre.

Rehfeldt U. (2019), „Unternehmensmitbestimmung in Frankreich. Neuere Entwicklungen und Debatten", Mitbestimmungsreport, Nr. 53. Düsseldorf : Fondation Hans-Böckler, octobre 2019.

Rehfeldt U. (2019), "Company board-level employee representation in France. Recent developments and debates", Mitbestimmungsreport, Nr. 53 e, Düsseldorf : Fondation Hans-Böckler, novembre 2019,

Rehfeldt U. (2019), « La décentralisation de la négociation collective dans quatre grands pays européens », Chroniques du Travail (IRT) N° 9, décembre 2019, à paraître.

Vincent C. (2019), « Négocier la souffrance puis le bien-être au travail : usages par les acteurs sociaux des mots de la santé mentale au travail », Dossier : négociation collective, pratiques et innovations en matière de risque santé, Droit social, n° 11, novembre, Dalloz, p. 893-899.

Vincent C. (2019), « La reconfiguration du marché du risque santé par la négociation : de l'interprofessionnel à l'entreprise et du contrat individuel au collectif », Dossier : marché et couverture des frais de santé, La Revue de droit sanitaire et social, septembre-octobre, Dalloz, p. 810-818.

Vincent C. (2019), « La réforme des instances de représentation du personnel dans les fonctions publiques : un rapprochement avec le privé en trompe-l'œil », Dossier : la réforme de la fonction publique, Droit social, n° 12, décembre, Dalloz, p. 995-999.

Rapports de recherche et autres documents de travail

Delahaie N., Guillas-Cavan K. (coord.), Fleury N., Freyssinet J., Kahmann M., Seguin N., Rehfeldt U. (2019), « La négociation collective transnationale d'entreprise en matière d'anticipation restructuration : quelle(s) articulation(s) avec la régulation collective de groupe d'entreprise et d'établissement », Rapport de recherche remis à la Chaire « Dialogue social et compétitivité d'entreprise » de l'ESCP, décembre.

Freyssinet J., La création du National Living Wage au Royaume-Uni : une innovation surprenante, Document de travail IRES n° 03.2019, juin, 40p.

Freyssinet J., Royaume-Uni. Salaires : la décennie perdue (2008-2018), Document de travail IRES n° 04.2019, août, 30p.



Travail et sécurisation des parcours professionnels

Chercheure : Solveig Grimault, Arnaud Trenta

Chercheur.es associé.es : Anne Fretel, Odile Join-Lambert, Yves Lochard

Le groupe a poursuivi ses investissements autour de quatre thématiques principales. La question des ressorts de la sécurisation des parcours professionnels reste au centre de ses travaux, avec une pluralité d'entrées. La question des apprentissages en situation de travail et de leurs effets sur les parcours professionnels fait l'objet d'une recherche conduite à partir d'une exploitation des données de l'enquête DEFIS. Il s'agit d'explorer les effets d'une activité propice aux apprentissages informels sur le parcours de travailleurs en mobilité externe, en s'intéressant à la façon dont se combinent certaines caractéristiques de cette activité relatives aux processus cognitifs, aux échanges professionnels ou au degré d'autonomie qu'elle permet. La thématique de l'accompagnement, ensuite, a fait l'objet d'un article capitalisant les enseignements d'une série de travaux portant sur le fonctionnement de dispositifs publics d'accompagnement, dédiés à différents publics – jeunes en insertion professionnelle, personnes licenciées pour motif économique, demandeurs d'emploi créateurs d'entreprise. La réflexion s'est centrée sur la façon dont la mise en œuvre de ces dispositifs permet – ou non – aux conseillers de faire eux-mêmes l'expérience « de quelque chose », et sur les conditions qui y sont nécessaires. L'article s'intéresse ainsi à « l'articulation » entre deux expériences, celles des conseillers et celles des personnes accompagnées. Il montre combien une certaine « qualité d'expérience » est nécessaire du côté des conseillers pour que ceux-ci parviennent à « installer » des conditions bénéfiques aux parcours des personnes accompagnées. C'est également ce que montre un travail sur l'accompagnement des créateurs d'entreprise, qui s'est notamment intéressé à la façon dont un « agencement d'accompagnement » territorialisé pouvait soutenir l'apprentissage à « devenir chef d'entreprise » : un « territoire » peut ainsi devenir « apprenant » pour ceux qui bénéficient du service d'accompagnement qu'il parvient à produire – vs ce que produit une logique de maillage du territoire par des prestataires et experts spécialisés, qui « segmentent » les apprentissages et pénalisent ainsi ceux, plus intégrés, que permet précisément l'accompagnement d'une expérience. La dimension territoriale est également présente dans l'évaluation de l'expérimentation « Territoire zéro chômeur de longue durée », qui témoigne de l'importance d'une régulation locale de ses conditions de mise en œuvre, tout en soulignant les difficultés induites par un surinvestissement de la dimension « emploi », au détriment de la question du travail et de l'organisation – comme supports possibles de pérennisation d'une expérience et de sécurisation d'un parcours. Enfin, deux nouveaux projets ont été proposés, portant respectivement sur le dialogue social pour les salariés en insertion, et l'insertion sociale des travailleurs handicapés dans le secteur agricole. Le premier s'intéresse aux bénéfices possibles de la participation au dialogue social pour des salariés en insertion, en termes d'accroissement de leur pouvoir d'agir et d'évolution de leurs trajectoires socio-professionnelles. Le second cherche à saisir les articulations

entre les différents types de soutien dont peuvent bénéficier des personnes en situation de handicap dans le secteur agricole, à travers l'analyse du dispositif des Entreprises apprenantes en agriculture (EAA).

Une autre série de travaux est plus directement centrée sur les « équipements » institutionnels et territorialisés du marché du travail. Y est notamment poursuivi l'effort de qualification de ce que recouvre « l'intermédiation », et la façon dont les différentes pratiques qui en relèvent parviennent – ou non, ou très diversement – à entrer dans les problématiques des entreprises, pour les aider à recruter en particulier. Par ailleurs, les travaux sur la revitalisation des territoires et sur l'accompagnement des mutations économiques se sont poursuivis en explorant plus précisément certaines dimensions : les modalités de mise en œuvre d'actions de nature préventive d'une part – qu'elles soient le fait d'une entreprise ou d'acteurs locaux – et le type de soutien qu'elles requièrent ; les « implicites » des mesures de soutien à la création d'emploi d'autre part.
Enfin, deux ouvrages ont été publiés en lien avec les deux dernières thématiques investies par le groupe : le travail et l'emploi dans le secteur public d'une part ; les politiques sociales d'autre part. Le premier ouvrage s'intéresse à « ce que veut dire travailler au musée » entre 1945 et 1981. S'appuyant sur une comparaison FranceGrande Bretagne, il prête une attention particulière aux aspirations sociales et professionnelles des gardiens, et à leurs soutiens institutionnels dans chacun des deux pays. Le second ouvrage porte sur l'apport de Pierre Laroque à la pensée de la Sécurité sociale, et plus largement à une pensée de la notion de sécurité.

1. Les ressorts de la sécurisation des parcours professionnels

1.1 Expérience et accompagnement

S. Grimault (en cours)

Un article a été soumis, en 2019, à la revue l'Orientation scolaire et professionnelle. Il est en cours d'expertise. Il s'intéresse aux conditions dans lesquelles les conseillers chargés de l'accompagnement de divers publics (jeunes en insertion professionnelle, personnes licenciées pour motif économique, demandeurs d'emploi créateurs d'entreprise) parviennent à faire eux-mêmes l'expérience de quelque chose, et aux effets que cela peut avoir sur les parcours des personnes accompagnées. L'article s'intéresse ainsi à « l'articulation » entre deux expériences, celles des conseillers et celles des personnes accompagnées.

1.2 La qualité des situations de travail comme levier pour la construction d'un parcours d'insertion

A. Fretel, avec O. Baguelin[1] (en cours)

Cette recherche a questionné l'effet de la nature de la formation suivie par les salariés sur la sécurisation de leurs parcours quand ils ont à faire face à une mobilité externe.

[1] Olivier Baguelin est maître de conférences en économie à l'Université d'Evry-EPEE.

Les résultats de la littérature soulignent que l'épisode formatif a un effet potentiel de sécurisation des parcours lorsqu'il intervient en amont des mobilités. Au-delà de la réduction d'un risque de non-emploi, le passage par une formation joue sur d'autres dimensions, comme le niveau de salaire ou la qualité de l'emploi retrouvé, qui contribuent à sécuriser les parcours, mais sur ces dimensions cependant, les bénéfices sont surtout captés par l'entreprise employeur.

Les travaux existants portent sur l'analyse de l'effet des formations formelles suivies. Or la nature de la formation en entreprise ne se réduit pas à sa dimension formalisée, elle comprend aussi tout un volet plus informel qui émerge en situation de travail.

Pour saisir l'effet de cette autre dimension de la formation, les données de l'enquête DEFIS du Cereq – enquête passée auprès d'un échantillon d'entreprises (volet employeur) et d'un panel de salariés (volets salarié) suivis pendant 5 ans (2015-2019) – ont été mobilisées.

Sur la base des exploitations conduites, toutes choses égales par ailleurs, pour des travailleurs en mobilité externe, exercer une activité propice aux apprentissages informels (processus cognitifs + échanges + autonomie) plutôt que non propice accélérerait l'accès à l'emploi à court terme sans procurer d'avantage significatif à moyen terme. Seules les activités couplant processus cognitifs et autonomie sans échanges paraissent avoir un potentiel de sécurisation des parcours pour les travailleurs en mobilité externe, un potentiel certainement très fort à moyen terme. À l'issue de cette dernière étape d'analyse, le paradoxe subsiste donc : comment les activités de travail les plus propices aux apprentissages informels peuvent-elles s'avérer moins avantageuses à moyen terme que des activités seulement partiellement propices à ces apprentissages, ne couplant que processus cognitifs et autonomie sans faciliter les échanges professionnels ?

Afin de défaire ce paradoxe apparent, nous poursuivrons les travaux en essayant de mieux saisir à travers les données de l'enquête DEFIS la notion de formation en situation de travail.

1.3 Territoire zéro chômeur de longue durée : une rénovation des politiques d'emploi ?

A. Fretel, avec F. Jany-Catrice[2] (en cours)

Le dispositif Territoire zéro chômeur de longue durée (TZC) a été créé par la loi n° 2016-231 du 29 février 2016 d'expérimentation territoriale visant à résorber le chômage de longue durée. Dans l'esprit de ses promoteurs la philosophie du projet relève explicitement de l'« activation » des dépenses passives. Porté par le mot d'ordre « ce n'est pas l'argent qui manque », le dispositif construit a les spécificités suivantes : (1) il n'y a pas de contrainte d'entrée dans le projet, qui se fait sur la base du volontariat. La sortie du projet est libre également ; (2) le projet inverse l'explication du chômage : celui-ci n'est pas dû à un problème

[2] Florence Jany-Catrice est professeur en économie à l'Université de Lille

d'employabilité, mais à l'incapacité des entreprises à mobiliser les compétences déjà là ; (3) l'emploi est posé comme un droit, il a les caractéristiques d'un CDI, à temps choisi, après recrutement non sélectif. Dans cette logique, les chômeurs de longue durée sont envisagés comme des « proposants » (proposants d'activité, mise en œuvre par eux du projet et de l'organisation générale de l'entreprise) ce qui conduit à

---

penser la structuration d'un « marché du travail » par l'offre. Le projet TZC vise donc, dans son intention, à modifier le fonctionnement du marché du travail tel qu'il est souvent représenté, en ce qu'il refuse d'ajuster l'offre de travail (des travailleurs) à la demande de travail (des entreprises).

Ce dispositif a été déployé dans 10 territoires et fait l'objet d'une évaluation portée par un conseil scientifique.

L'équipe a analysé le dispositif mis en œuvre au sein de la Métropole européenne de Lille. Trois résultats de cette évaluation à mi-chemin (à deux ans sur les 5 ans posés dans le cadre de l'évaluation) ressortent : 1) L'entrée dans TZC a un effet sécurisant pour les personnes concernées tant d'un point de vue économique mais encore plus d'un point de vue non monétaire (attachement au quartier, gain de confiance en soi) ; 2) le dispositif est porté localement par une forte animation territoriale qui permet d'interpréter les règles et de faire face aux difficultés de mise en œuvre ; 3) dans sa mise en œuvre, le dispositif a fait face à des difficultés du fait de ses impensés : bien que cherchant à rénover les politiques d'emploi, les concepteurs du dispositif ont négocié TZC comme un dispositif emploi nécessitant une aide au poste. Ils ont mis de côté la dimension travail et entreprise nécessaire au bon fonctionnement du dispositif : comment faire vivre le modèle économique d'une entreprise multi-activité ? Comment gérer les collectifs de travail ? Comment sécuriser les parcours une fois le poste occupé ?

Ce travail a donné lieu à deux interventions : l'une dans le cadre des Rendez-vous de l'histoire à Blois et l'autre au sein de l'ISSTO en octobre dernier.

1.4 L'accompagnement de la création d'entreprise

S. Grimault (achevé)

L'article publié en 2018 dans Éducation permanente sur l'accompagnement des créateurs d'entreprise a donné lieu à une intervention dans le cadre d'une table ronde de la rencontre thématique d'EPALE France « Apprendre et se former en situation de travail », en mai 2019. Cette intervention s'est prolongée par un entretien, publié sur le site d'EPALE fut l'occasion de revenir de façon plus précise sur la notion de « territoire apprenant », pour rendre compte de la capacité d'un réseau d'intervenants à produire un service d'accompagnement, soutenant l'expérience de construction et de territorialisation d'un projet d'entreprise, et des apprentissages « à même l'expérience » du créateur d'entreprise. Certaines modalités de territorialisation d'un « agencement d'accompagnement » y paraissent plus favorables, lorsque celui-ci se forme autour d'un projet commun (ici l'aide à la création d'entreprise au plan local), et cherche à constituer un environnement partagé fait des différentes ressources des intervenants pour en

faire profiter collectivement les créateurs. Un réseau de ce type, où les intervenants apprennent aussi les uns des autres, peut constituer un « territoire apprenant » : les créateurs apprennent grâce à ce soutien à identifier et solidariser les ressources dont ils ont besoin, à en faire un réseau cohérent et apte à produire une performance économique, et à territorialiser leur projet. À l'inverse, un réseau d'accompagnement peut s'être constitué selon une logique de territorialisation « top down », dans le souci de mailler un territoire par la présence juxtaposée d'experts spécialisés, qui vont chacun et successivement délivrer des prestations spécialisées ajustées à un découpage a priori et théorique d'un business plan… mais au risque de « découper » aussi les projets. Le créateur y apprend « ceci et cela », auprès d'un expert puis d'un autre, mais il n'y a plus trace d'un soutien à la solidarisation des ressources ni à l'expérience de territorialisation du projet, alors même que c'est précisément ainsi que peut se constituer l'entreprise, ce que le créateur a à apprendre à faire – en le faisant. Un tel réseau soutient sans doute certains apprentissages, mais il n'apprend pas à proprement parler à devenir chef d'entreprise ; il ne constitue pas un « territoire apprenant ».

Ce concept, pensé ici à partir du cas de l'accompagnement de la création d'entreprise, paraît également fécond pour appréhender la diversité des modes d'intervention des opérateurs du service public de l'emploi auprès d'autres publics, et leurs capacités, très différenciées, à proposer – ou non – un service d'accompagnement, ajusté aux besoins et porteur d'expériences fructueuses pour les publics auxquels il s'adresse.

1.5 Les conditions de mise en œuvre et les concepts de la médiation pour l'emploi

S. Grimault (en cours)

Une intervention dans le cadre d'une table ronde du séminaire national et européen de Transfer-IOD, en octobre 2019, a été l'occasion d'entamer un dialogue avec des chargés de mission mettant en œuvre la méthode IOD (Intervention sur l'offre et la demande), et des employeurs bénéficiant de leur appui dans le cadre de leurs processus de recrutement. L'intervention, « en réaction » à celles des chargés de mission et des chefs d'entreprise, a cherché à mettre en exergue ce qui fait la spécificité de la professionnalité des premiers, marquant l'écart avec les pratiques habituellement en vigueur au sein des institutions du service public de l'emploi. L'accompagnement des chargés de mission IOD, qui s'adresse simultanément aux demandeurs d'emploi et aux employeurs, s'effectue ainsi à travers cet objet qu'est le travail – les opportunités d'emploi –, et en configurant des situations sur lesquelles ils misent. Les chargés de mission agencent des situations qui permettent aux personnes accompagnées, comme aux employeurs, de faire des expériences et de les travailler, pour en soutenir pas à pas le développement et les faire aboutir. Ceci suppose indissociablement certaines modalités de professionnalisation et des capacités d'innovation, en lien étroit avec ce que les chargés de mission expérimentent eux-mêmes au quotidien.

Des discussions sont en cours avec un interlocuteur mettant en œuvre des stratégies de médiation active, dans la perspective d'une intervention à visée

évaluative. Cette recherche reposerait sur une enquête de terrain qui permettrait également de travailler à l'élaboration d'une carte conceptuelle de la médiation active[3].

1.6. Pratiques d'insertion sociale et professionnelle

A. Trenta (projets)

Plusieurs demandes de financement pour des projets autour des questions d'insertion sont dans l'attente de réponses. Ces projets portent sur le dialogue social pour les salariés en insertion, et l'insertion sociale des travailleurs handicapés dans le secteur agricole.

En partenariat avec le laboratoire IDHES représenté par la sociologue Sophie Rétif, un projet déposé par Arnaud Trenta en réponse à l'appel de l'Institut français du monde associatif porte sur le rôle des salariés en insertion dans les instances du dialogue social au sein des associations du secteur de l'insertion par l'activité économique (IAE). Cette recherche vise à questionner les effets de la participation au dialogue social sur le pouvoir d'agir des salariés en insertion et leurs trajectoires socio-professionnelles.

Un second projet, présenté par Arnaud Trenta et un chercheur du CEET (Nicolas Roux), a été soumis à la MSA et à la DIRECCTE IDF sur la thématique de l'insertion des travailleurs handicapés. Plus spécifiquement, l'étude du dispositif des Entreprises apprenantes en agriculture (EAA) permet d'articuler les questions d'insertion des personnes en situation de handicap, de configuration d'aide à l'autonomie (famille, marché, État) et de soutien au secteur agricole.

2. Les « équipements » institutionnels et territorialisés du marché du travail

2.1. Qu'est-ce que l'intermédiation ?

A. Fretel (en cours)

Les travaux du groupe se poursuivent pour mieux saisir les pratiques d'intermédiation. Et notamment l'appui qui peut être porté aux entreprises pour les aider à recruter plus et mieux. Sont alors distinguées pratiques de placement et pratiques de médiation. Dans les pratiques de médiation le conseiller sort de la fiction d'un marché du travail dont il faudrait améliorer le fonctionnement en faisant mieux circuler l'information entre offre et demande. L'action visée par la médiation est d'une autre nature : il s'agit de générer des situations comme étant l'objet à prendre en charge et à accompagner par le conseiller, avec l'idée qu'il y a des situations qui produisent quelque chose et d'autres non. Par la mise en situation, il s'agit pour le conseiller de travailler à des opportunités de rencontres

[3] Cette partie du projet serait conduite avec Laurent Duclos, chercheur rattaché au laboratoire des Institutions et Dynamiques Historiques de l'Économie et de la Société (IDHES) – UMR CNRS 8533, École normale supérieure ParisSaclay.

réelles. Ces situations produisent une information spécifique, située, qui va permettre de rentrer dans les problématiques de l'entreprise.

Cela a donné lieu à plusieurs interventions dont une pour l'UODC (Université ouverte des compétences).

2.2. Accompagnement des mutations économiques et revitalisation des territoires

Analyse des stratégies de revitalisation des territoires

S. Grimault (en cours)

Les travaux sur la revitalisation des bassins d'emploi se sont poursuivis, et ont permis de mettre l'accent sur de nouvelles dimensions au bénéfice d'une relecture précise d'un certain nombre de cas de convention de revitalisation et d'entretiens réalisés dans le cadre de l'enquête de terrain de 2011. Ces dimensions concernent d'une part le lien qui peut s'établir entre pratiques d'anticipation des entreprises (assujetties à l'obligation de revitalisation), et visée préventive des actions de revitalisation mises en œuvre – par anticipation. Ces actions, de nature préventive, peuvent bénéficier au tissu des entreprises locales, notamment les sous-traitants de l'entreprise assujettie, ou encore aux « ressources humaines » du territoire lorsqu'elles consistent par exemple en actions de formation sur des métiers en développement. Dans tous ces cas, la dimension effectivement préventive des actions procède de l'implication directe de l'entreprise assujettie dans leur détermination, voire dans leur mise en œuvre, en lien avec ses propres investissements stratégiques : ses anticipations sur les conditions de mobilisation des sous-traitants locaux (en accompagnant le développement d'une capacité de réponse aux nouveaux marchés du donneur d'ordre), ou sur les conditions de mobilisation de la main-d'œuvre locale (en soutenant la formation sur des métiers liés au développement de nouveaux produits, pour lesquels des recrutements sont programmés). Du côté des acteurs publics, la prévention, ou précaution, prend d'autres visages. Il peut en particulier s'agir d'expérimenter pour prévenir, de « faire l'expérience de quelque chose » sur le territoire pour apprendre à connaître ses acteurs et leurs fonctionnements. Il s'agit au fond, là aussi, de produire un « territoire apprenant », pour se mettre au service de l'expérience de chaque entreprise soutenue par la revitalisation, du développement de ses activités et de la création d'emplois. Ces éléments – et d'autres – ont fait l'objet d'une présentation à l'ISSTO, en mai 2019.

Enfin, la conception d'une « carte » synthétique des actions et dispositions de la revitalisation, et de leur évolution depuis 2005, s'accompagne d'une analyse plus précise de la façon dont ont été progressivement pensées les « conditions » de la création d'emploi, les « chemins » concrets qu'elle peut avoir à emprunter et qu'il s'agit précisément de soutenir au moyen de la revitalisation. Si ces « chemins » restent le plus souvent implicites dans l'énoncé des actions de revitalisation, l'analyse suggère que la revitalisation est aussi un champ « concurrentiel » : plusieurs conceptions « s'affrontent » sur la manière dont « se crée l'emploi », les médiations qui y sont nécessaires, mais aussi « à qui » et « à quoi » elles peuvent

chercher à s'adresser. L'ensemble de ces développements s'intégrera dans un document de travail.

La dimension préventive des projets « Mutécos » du FPSPP

S. Grimault (achevé)

Au regard de ses objectifs, le programme « Mutations économiques et technologiques » du FPSPP (Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels) on s'inscrit dans la longue succession historique des dispositions et dispositifs dédiés à l'accompagnement des mutations économiques, et dans laquelle le législateur s'est continûment efforcé de maintenir une préoccupation de prévention dans la prise en charge des effets des mutations sur l'emploi. De fait, les formations soutenues dans le cadre des projets « Mutécos » visent le développement des compétences et préviennent d'éventuelles conséquences néfastes sur l'emploi de mutations économiques et technologiques. Tout en visant le développement des compétences, elles ont une dimension préventive. Un examen attentif de ces projets suggère cependant que leur ambition préventive excède la seule dimension formative, et concerne également l'accompagnement des entreprises. Cette autre dimension était cependant peu explicite dans les attendus officiels, et très succincts, du programme « Mutécos ». Une « mise à plat » du fonctionnement et des conditions effectivement nécessaires au déploiement des projets « Mutéco » a ainsi permis d'éclairer les conditions d'une action préventive « au sens fort », et de produire les « indices » d'un engagement effectif et marqué d'une entreprise dans cette voie. Ce travail consistant à « déplier » les conditions d'effectivité du programme Mutécos, pour en éclairer la visée préventive, a également conduit à interroger la façon dont peuvent s'ordonner, se combiner et s'enchaîner les différentes interventions utiles aux actions préventives (entreprise, territoire, institutions du marché du travail) et à l'accompagnement d'un mouvement de « responsabilisation de l'employeur » que ces projets s'efforcent, eux aussi, de soutenir. Ce travail de relecture des projets « Mutécos » a donné lieu à une intervention dans le cadre l'ISSTO, en mars 2019.

2.3. Les réformes du marché du travail : l'enjeu de l'articulation entre les négociations collectives de branche et d'entreprise

N. Delahaie et A. Fretel (coord), K. Guillas Cavan et C. Vincent (en cours, voir Groupe Relations professionnelles)

Début 2018, l'IRES a répondu à l'appel à projet de recherches de la DARES « Les relations de travail dans un contexte de réformes institutionnelles : post-enquêtes et exploitations secondaires de l'enquête REPONSE 2017 ». Intitulée « Vers un basculement de la branche vers l'entreprise ? Diversité des pratiques de négociations collectives et pluralité des formes d'articulation entre entreprise et branche », la recherche est pilotée par Noélie Delahaie et Anne Fretel. Se joignent aussi Kevin Guillas Cavan, Catherine Vincent pour l'IRES ainsi qu'Héloïse Petit (Université Lille, CLERSE et CEET), Nicolas Farvaque, Djamel Messaoudi, Séverine Celle et Audrey Lioté (ORSEU). Les travaux ont débuté en juin 2018 pour une durée de 24 mois.

3. Travail et emploi dans le secteur public

3.1. Travailler pour l'État, avec ou sans service public. Une comparaison France Royaume-Uni du travail au musée (1945-1981)

O. Join-Lambert (achevé)

Odile Join-Lambert fait paraître en novembre 2019 un livre intitulé Travailler au musée. Publics, gardiens et conservateurs du Louvre et du British Museum : regards croisés (1945-1981). Lorsqu'il s'agit du statut des fonctionnaires, on oppose souvent la France à la Grande-Bretagne. Pourtant, dans l'Europe d'après-guerre, ces deux pays cherchent à élaborer un projet commun en matière de fonction publique, notamment dans le domaine culturel. Dans les deux pays, les missions du Louvre et du British Museum sont d'ailleurs les mêmes, mais leurs moyens diffèrent : organisation centralisée ou décentralisée, classement des postes ou des individus, recrutement de fonctionnaires ou de contractuels. Aux termes d'une comparaison entre ce que veut dire travailler au musée entre 1945 et 1981, avec ou sans service public, la singularité française apparaît ailleurs que dans le statut juridique de fonctionnaire. L'opposition entre les formes publique ou privée d'organisation muséale réside dans les aspirations sociales et professionnelles des gardiens et des conservateurs et les politiques d'emploi mises en œuvre dans la sphère publique permettant ou non d'y accéder.

Pour le montrer, l'ouvrage est composé de trois parties. La première partie propose une analyse de la circulation des hommes et des idées (en particulier celle d'« accompagnement des publics ») entre les deux pays étudiés entre 1920 et 1972. Elle développe une approche globale et internationale de l'histoire des musées à travers notamment une analyse des groupes professionnels saisis en termes de communautés épistémiques à l'échelle internationale, en rupture avec des travaux plus classiques qui privilégient l'approche monographique nationale. La deuxième partie porte sur les conséquences des réorganisations de l'emploi à partir de 1946 à partir d'une comparaison entre le service privé contractuel où on classe les individus en Grande-Bretagne, et le secteur public où on classe les postes en France. L'objectif est de montrer que la manière dont les acteurs pensent l'emploi a des effets normatifs sur l'organisation du travail. La dernière partie revient sur la manière dont le public est pris en compte comme critère de légitimité des pratiques professionnelles des agents de musées de 1946 à 1981. Pour ce faire, elle examine les pratiques de travail et les représentations des gardiens et des conservateurs, aux extrémités des hiérarchies muséales et la façon dont la mission de service aux publics a été intégrée à leurs activités. Cette partie s'appuie sur une comparaison de deux grandes institutions muséales : le Louvre et le British Museum, en particulier des archives des conseils whitley et des commissions administratives paritaires.

3.2 Histoire des organisations syndicales de l'Insee

O. Join-Lambert, S. Jugnot (projet)

L'aide technique et scientifique d'Odile Join-Lambert a été sollicitée par les organisations syndicales de l'Insee afin de monter un programme d'archives orales permettant de faire une histoire des syndicats de l'Insee. Le déménagement

de l'Insee de Malakoff à Montrouge et les restructurations des établissements régionaux, ainsi que le départ en retraite d'une génération militante ont conduit les syndicats de l'Insee (et en particulier CGT, SUD et CFDT) à s'interroger sur leurs archives et leur histoire.

Dans la perspective de la construction d'un programme scientifique pour ce projet, une étude de faisabilité est en cours sur le recueil possible et nécessaire des récits de vie des militant-e-s qui ont porté les syndicats locaux et nationaux.

4. Éclairages historiques sur les politiques sociales d'administration ou d'entreprise

4.1 Histoire des activités sociales de la Poste

O. Join-Lambert (en cours)

Odile Join-Lambert est impliquée dans un nouveau projet de recherche avec un historien post-doctorant, Romain Trichereau, sur l'histoire des activités sociales de la Poste entre 1920 et 1998, dans la perspective d'un ouvrage à paraître dans la collection du Comité pour l'histoire de la Poste. Le projet traite de l'évolution dans le temps des différents aspects de l'organisation et de la gestion des activités sociales à la Poste (de l'instauration de bureaux d'œuvres sociales en 1920 au changement de statut de la Poste impliquant une réorganisation des œuvres sociales), incluant les changements des relations entre les multiples acteurs de ce service (administrations, organisations syndicales, associations d'œuvres postales, comité d'entreprise, service des assistances sociales) au cours du XX^{e} siècle.

4.2 La sécurité, un enjeu toujours actuel

Y. Lochard (achevé)

La publication en janvier 2019 de l'ouvrage « C'est une révolution que nous ferons », Pierre Laroque et la Sécurité sociale[4], a été l'occasion de revenir sur la notion de sécurité. Deux sollicitations, dans le prolongement de la parution de l'ouvrage, ont conduit à remettre cette notion en discussion.

La réduction de la sécurité à son sens « sécuritaire » de défense de l'ordre public matériel, fréquente dans le discours journalistique, expose à perte de vue sa dimension de besoin immuable qui concerne à l'évidence d'autres dimensions de la vie des hommes en société. « Il n'est pas de justice sociale sans l'abolition du privilège de sécurité – le fait que seuls certains puissent s'auto-protéger – qui est une source majeure d'inégalités sociales. Pour ce faire, la Sécurité sociale – les minuscules ont leur importance –, la sécurité dans la société, doit être un horizon commun, un objectif politique s'incarnant dans des institutions mettant en œuvre la solidarité. »[5] La myopie qui prévaut aujourd'hui concernant l'usage restrictif de la notion est préjudiciable à une appréhension de la sécurité comme condition à

[4] Avec Colette Bec, professseure des Universités en sociologie à l'Université Paris Descartes et membre du Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique (LISE - CNRS).

[5] « La sécurité, vieille lubie ou nécessité dans un monde de plus en plus incertain ? L'actualité de la pensée de Pierre Laroque », AOC, 21/1/2019.

la fois d'une pleine liberté individuelle et de la cohésion sociale. Et ce a fortiori dans un contexte où la persistance des inégalités et de la pauvreté rend d'autant plus

nécessaire de s'affranchir d'une telle vision étriquée. Les mobilisations de ces derniers mois suffiraient à l'attester.

« La notion de sécurité est évidemment sujette au devenir historique. La société de ce début de XXIe siècle est bien différente de celle de 1945 – on nous le répète à l'envi pour disqualifier, taxer de passéisme ceux à qui cela aurait échappé – et de nouvelles formes d'insécurités n'ont cessé d'apparaître depuis lors, nécessitant qu'y répondent de nouvelles sécurités. Le défi qui s'impose à nous, dans un moment de très fortes tensions et de contradictions entre le national et le global, est bien de travailler à reposer la question de la protection, de ses principes et de ses modes d'organisation dans ce nouveau contexte. »[6]

Dissiper l'insécurité par une solidarité construite sur le droit et l'éducation sans laquelle il n'est pas d'émancipation, telle a été l'obsession de Pierre Laroque, tout au long de sa vie. Pour lui, la Sécurité sociale, l'institution, devait « être le fruit de l'effort conscient de la population entière, affirmant sa solidarité dans la lutte contre les aléas de l'existence et pour une équitable répartition du revenu national[7] ».

5. « Études qualitatives »

S. Grimault avec L. Duclos[6] (en cours)

Les travaux « monographiques » font souvent l'objet de critiques, leur portée et la spécificité de leurs apports semblant rester incertaines, ou difficiles à qualifier. Ces travaux peuvent susciter un intérêt particulier, mais sans que les commanditaires sachent toujours à quel genre de connaissance cela leur donne accès. Partant de ce constat, le projet a débuté par une réflexion sur l'enquête, la monographie, et leurs différences et proximités respectives avec la statistique notamment. Cet exercice conduit à décentrer un tant soit peu celui auquel Alain Desrosières s'était régulièrement livré, depuis « monographie et statistique » jusqu'aux « qualités des quantités », pour nommer plus précisément les exercices de valorisation – au sens de la valuation de Dewey[7] – qui opèrent dans les travaux « qualitatifs ». Ce travail sur les fondements de la casuistique, entendue le plus souvent comme « étude de cas », suggère en particulier que celle-ci suppose elle-même une pesée, et constitue également à ce titre un exercice « quantitatif » ainsi que l'avait repéré André Jolles. S'il y a « les qualités des quantités », il faut également examiner l'effort et les opérations de mesure qui se logent au cœur de la casuistique. Si, comme le dit Desrosières, il y a toujours de la qualité pour quantifier, dans cet ordre successif et pour les besoins de la statistique, il y a d'emblée également de la quantité dans les qualités, dans un ordre intensif pour les besoins de la

[6] Laurent Duclos est chercheur rattaché au laboratoire des Institutions et Dynamiques Historiques de l'Économie et de la Société (IDHES) – UMR CNRS 8533, École normale supérieure Paris-Saclay.

[7] Dewey J. (1993), « La fonction des propositions quantitatives dans le jugement. La quantité et la mesure », in J. Dewey, Logique. La théorie de l'enquête, Paris : PUF, 2e éd. (1938), chapitre XI.

casuistique – ou, comme le dit Bergson, des « qualités [superposables] les unes aux autres comme des grandeurs », permettant une mesure. Comment en d'autres termes « ne pas, ou plus, opposer qualités et quantités », comme y invitent

[6] Entretien avec Anne-Marie Thomazeau « Redécouvrir la Sécu : un livre sur Pierre Laroque, l'un de ses pères fondateurs » (http://blog.vivamagazine.fr), 18 janvier 2019.

[7] Bulletin de la direction régionale de Strasbourg, daté du 22 juin 1948, AN 20030430/56.

Alexandra Bidet et Florence Jany-Catrice dans un récent dossier de la Revue française de Socio-économie[8].

La réflexion engagée est également orientée vers les apports et les fondements de ces travaux « qualitatifs » pour l'évaluation des dispositifs et des politiques publics, en lien avec l'évolution de la commande publique d'évaluation et avec les controverses relatives aux principes méthodologiques « à promouvoir » en matière d'évaluation (theory-based evaluation vs evidence-based practice). Une attention toute particulière est portée au recours à « l'expérimentation », dans ses diverses acceptions, et aux différentes modalités selon lesquelles elle peut contribuer à l'évaluation et la conception d'une politique publique. Celles-ci diffèrent fortement selon que l'expérimentation s'articule au schéma de l'Evidence-based policy, ou qu'elle nourrit une démarche puisant aux fondements de la Theory-based evaluation. Cette enquête, fouillée, a conduit à spécifier les régimes de causalité œuvrant dans chacune des deux configurations, et les effets de généralité qu'elles peuvent soutenir. Cette partie du travail a été mise en discussion dans le cadre du séminaire national et européen de Transfer-IOD, en octobre 2019.

Publications

Ouvrage de recherche

- Odile Join-Lambert, Travailler au musée. Publics, gardiens et conservateurs du Louvre et du British Museum : regards croisés (1945-1981), Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2019.

Contributions à des ouvrages collectifs

- A. Fretel et M.-E. Longo, « L'accompagnement vers l'emploi des jeunes : qu'y a-t-il derrière cette notion au sein des politiques d'insertion en France et au Québec ? », Le bulletin de l'Observatoire Jeunes et Société (OJS), Politiques de Jeunesse au Québec et en France : regards comparés sur l'éducation, l'emploi, la politique, l'autochtonie, vol. 16, n° 1, p. 18-21.

- O. Baguelin et A. Fretel, « Apprentissages informels et sécurisation des mobilités professionnelles : une alternative à la formation ? », Qualifications et parcours, Céreq Échanges, n° 10, Septembre, p. 57-74

[8] A. Bidet, F. Jany-Catrice, « Quantifier les qualités », Introduction au dossier « Quantifier les qualités », Revue française de Socio-économie, n° 19, 2017, p. 19-26.

Articles

Odile Join-Lambert, « Trois angles morts des recherches sur les fonctionnaires au travail. Retour historien sur l'enquête de Michel Crozier aux PTT », Le Mouvement social (à paraître).

S. Grimault, « L'accompagnement comme expérience de l'expérience accompagnée », article soumis à la revue l'Orientation scolaire et professionnelle (à paraître en 2020).

Rapports de recherche et autres documents de travail

A. Fretel et F. Jany-Catrice (dir), Une analyse de la mise en œuvre du programme expérimental visant à la résorption du chômage de longue durée dans le territoire urbain de la Métropole de Lille, Rapport pour le Ministère du Travail (DARES), juin 2019.

Revenus

Chercheur.es :

Pierre Concialdi, Noélie Delahaie, Renaud Gay, Antoine Math

Estelle Sommeiller (mi-temps), Arnaud Trenta

Chercheure associée : Jeanne Fagnani

Doctorant invité : Ilias Naji (UVSQ – EHESS)

Le concernant la formation et la répartition des revenus. Dans un contexte es travaux menés par le groupe « revenus » visent à éclairer les évolutions marqué une faible croissance économique et des politiques budgétaires très restrictives depuis le début des années 2010, les rémunérations des salariés et les transferts sociaux connaissent des transformations importantes en raison des évolutions du fonctionnement et des régulations du marché du travail ainsi que sous l'effet de réformes majeures voire « systémiques » des politiques sociales (assurance chômage, retraites…) et plus généralement de très fortes pressions exercées sur l'État social et les services publics.

Les travaux du groupe « revenus » sont traditionnellement organisés autour de trois grands axes : revenus primaires, protection sociale, revenus disponibles et inégalités. Le premier axe porte sur la formation des salaires et la diversification des formes de rémunération. Il s'agit là d'un premier niveau qui conditionne de façon directe la distribution des revenus pour la majorité des salariés. Plusieurs travaux de l'IRES se situent au niveau de la négociation collective où se posent très concrètement des enjeux concernant l'évolution des salaires et des emplois. Un premier projet en cours de finalisation porte sur la négociation collective transnationale d'entreprise. Il met à jour à partir d'une analyse du contenu de plusieurs accords et des stratégies d'acteurs une pluralité des usages de la négociation collective transnationale d'entreprise, allant de l'exportation des bonnes pratiques de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences dans les filiales implantées à l'étranger au renforcement du contrôle de la maison mère sur les filiales du groupe, et montre que la portée de ces accords dépend au moins autant de l'usage qui en est fait par les acteurs que de leur contenu. Un deuxième travail vise, en combinant exploitation statistique et analyse juridique, à réexaminer la dynamique des négociations collectives d'entreprise, au regard de leur articulation avec les accords de branche. Les premiers résultats issus de l'analyse statistique permettent de dégager plusieurs enseignements : un ralentissement de la dynamique de négociation d'entreprise en dépit d'un contexte de réformes visant à promouvoir la négociation collective au plus près des salariés et des réalités économiques ; une relative stabilité du rôle régulateur des accords de branche dans la détermination des conditions d'emploi et de travail ; un renforcement de la centralisation de la négociation d'entreprise.

Le deuxième axe porte sur la protection sociale et, d'une manière plus générale, l'ensemble des politiques de transferts sociaux (et fiscaux), en espèces ou en nature. Des travaux menés dans le cadre d'un projet ANR ont porté sur les

évolutions dans le financement des dépenses de santé et sur la construction d'un marché du risque santé. Il s'agit notamment d'analyser la généralisation de la couverture complémentaire santé obligatoire pour les salariés du secteur privé et les transformations des relations entre assurances privées et professionnels de santé en termes de renforcement des logiques marchandes et de reconfiguration de la protection sociale dans le champ de la santé. L'IRES s'est attaché à développer une analyse des usages par les acteurs privés (acteurs mutualistes et organisations patronales et syndicales notamment) des instruments juridiques du marché ainsi qu'une comparaison France/États-Unis sur le rôle des organisations syndicales et des employeurs dans la configuration du risque santé. D'autres questions ont fait l'objet de suivis ou de travaux, comme divers aspects des politiques sociales et familiales (dispositifs de lutte contre la pauvreté, congés destinés aux parents), la construction politique des réformes des retraites depuis les années 1980 ou l'accès à la protection sociale des personnes étrangères. Enfin, trois nouveaux sujets d'investigation apparaissent : un projet vise ainsi à réexplorer la notion de contributivité d'une prestation ou d'un prélèvement servant à financer des dépenses sociales, à mieux comprendre les contenus et les représentations de cette notion et à en saisir les enjeux au regard de l'évolution du financement de la protection sociale et de l'évolution des droits sociaux euxmêmes ; un deuxième axe porte sur le rôle et la reconnaissance des proches aidants dans la prise en charge du risque dépendance (handicap, grand âge), à travers notamment l'analyse des rémunérations et des statuts des proches ou salariés procurant cette aide ; un troisième projet vise à analyser la contribution des médecins travaillant dans ou proche de l'administration à la construction du mouvement continu des réformes qui affecte le domaine de la santé depuis quelques décennies, qu'il s'agisse des règles de financement et de remboursement des soins, de l'organisation institutionnelle du secteur ou des modalités d'exercice médical.

Un troisième axe s'intéresse aux effets combinés des deux premiers facteurs - formation des revenus primaires et redistribution (protection sociale) - sur la distribution et l'évolution des revenus disponibles et plus largement des moyens d'existence des ménages. Dans ce cadre, on peut noter un travail d'analyse de l'évolution de la pauvreté laborieuse dans les pays d'Europe du sud, ou encore une analyse des seuils de richesse pouvant être utilisés dans le débat public. L'IRES a également poursuivi plusieurs travaux autour des « budgets de référence » ou « revenu minimum décent » pour pouvoir participer effectivement à la vie sociale : un travail d'extension des budgets de référence à la métropole du Grand Paris a été réalisé ; une analyse de ces budgets a permis de réinterroger les concepts de dépenses « contraintes » ou « pré-engagées » ; une analyse comparant l'évolution des budgets types de l'Unaf (proche des budgets de référence) et l'indice des prix fait ressortir un décalage important et croissant, notamment depuis une dizaine d'années, entre ces deux indicateurs, suggérant que les difficultés de pouvoir d'achat que rencontrent un nombre croissant de ménages – notamment lorsqu'ils se situent à des niveaux de vie faibles - s'ancrent dans une réalité objective ; un travail exploratoire de construction de « budgets de la dignité » est mené sur la Tunisie ; enfin, un travail comparatif sur plusieurs pays s'est centré sur les échelles d'équivalence implicites que l'on peut déduire des budgets de référence, qui s'avèrent différentes des échelles d'équivalence usuellement utilisées.

1. Salaires, négociation et stratégies d'acteurs

1.1 Négociations collectives et salaire minimum

N. Delahaie et C. Vincent (achevé)

En 2019, Noélie Delahaie et Catherine Vincent ont rédigé un chapitre (en anglais) d'un ouvrage collectif, coordonné par Irene Dingeldey (Université de Bremen, Allemagne), Thorsten Schulten (WSI, Allemagne) et Damian Grimshaw (Université de Manchester, Royaume-Uni), Intitulé « Beyond Minimum Wage Research : Interactions with Collective Bargaining in different sectors and Regions on the World », cet ouvrage paraîtra en mars 2020 aux Editions Routledge.

La contribution de l'IRES porte sur les liens entre salaire minimum et dynamiques de la négociation collective en France. Plus précisément, dans un contexte de réformes institutionnelles qui tendent à affaiblir le pouvoir des syndicats, il s'agit d'interroger les stratégies syndicales de négociation salariale et de réduction des inégalités de salaire. Le chapitre s'organise en trois parties : la première revient sur le cadre institutionnel de la détermination des salaires et du SMIC ; une deuxième partie présente, à partir des travaux statistiques disponibles, un panorama quantitatif des liens entre le SMIC et la dynamique des négociations collectives en France ; enfin la dernière partie s'appuie sur des enquêtes de terrain menées auprès de responsables d'organisations syndicales françaises pour mettre en lumière les stratégies à l'œuvre dans un contexte de réformes modifiant les cadres de la négociation collective.

1.2 La négociation collective transnationale d'entreprise sur les restructurations

N. Delahaie, J. Freyssinet, K. Guillas Cavan, M. Kahmann et U. Rehfeldt (projet en cours, voir groupe Relations professionnelles pour une présentation plus détaillée).

L'IRES, en collaboration avec le Centre Études et Prospectives du Groupe Alpha, a répondu en juin 2017 à un appel à projet de la chaire de l'ESCP Europe, « Dialogue social et compétitivité des entreprises ». L'objectif de la recherche est d'étudier la diffusion des normes transnationales et leurs articulations aux négociations collectives d'entreprise.

Sur le plan méthodologique, la recherche proposée s'appuie sur des enquêtes de terrain approfondies dans 4 entreprises transnationales françaises[9], lesquelles donnent à voir une diversité des usages et de la portée de la négociation collective transnationale d'entreprise (NCTE). À partir d'une analyse du contenu des accords et des stratégies d'acteurs, les travaux mettent en évidence une pluralité des usages de la NTCE, de l'exportation des bonnes pratiques de GPEC dans les filiales implantées à l'étranger au renforcement du contrôle de la maison mère sur les filiales du groupe. De même, la portée des accords dépend tout à la fois des usages que font les acteurs des accords. Coordonné par Noélie Delahaie et Kevin Guillas Cavan, le rapport final sera rendu à la fin 2019.

[9] Arcelormittal, ENGIE, Schneider Electric et Total.

1.3 Articulation des négociations collectives de branche et d'entreprise

N. Delahaie, A. Fretel, K. Guillas Cavan et C. Vincent (projet en cours)

Début 2018, l'IRES a répondu à l'appel à projet de recherches de la DARES « Les relations de travail dans un contexte de réformes institutionnelles : post-enquêtes et exploitations secondaires de l'enquête REPONSE 2017 ». Intitulée « Vers un basculement de la branche vers l'entreprise ? Diversité des pratiques de négociations collectives et pluralité des formes d'articulation entre entreprise et branche », la recherche est pilotée par Noélie Delahaie et Anne Fretel. Se joignent aussi Kevin Guillas Cavan, Catherine Vincent pour l'IRES ainsi qu'Héloïse Petit (Université Lille, CLERSE et CEET), Nicolas Farvaque, Djamel Messaoudi, Séverine Celle et Audrey Lioté (ORSEU). Les travaux ont débuté en juin 2018 pour une durée de 24 mois.

Dans un contexte de réformes institutionnelles visant à promouvoir la négociation collective au plus près des salariés et des réalités économiques, ce projet vise à réexaminer la dynamique des négociations collectives d'entreprise, au regard de leur articulation avec les accords de branche (voir rapport d'activité 2018 pour une présentation détaillée du projet). D'un point de vue méthodologique, les travaux reposent sur la mobilisation croisée d'une exploitation statistique de l'enquête REPONSE (vagues 2004-2005, 2010-2011 et 2017) et d'une analyse juridique des accords ainsi que la réalisation d'enquêtes de terrain au sein des établissements et des branches.

En 2019, le travail a été engagé sur les trois volets de la recherche et un rapport intermédiaire a été présenté à la DARES en octobre. S'agissant du premier volet, l'exploitation statistique de l'enquête REPONSE a dans premiers temps consisté à mettre en évidence la dynamique des négociations de branche et d'entreprise entre 2002 et 2016. Trois enseignements peuvent être dégagés : 1/ un ralentissement de la dynamique de négociation collective d'entreprise en dépit d'un contexte de réformes visant à encourager la négociation à ce niveau ; 2/ une relative stabilité du rôle régulateur des accords de branche dans la détermination des conditions d'emploi et de travail ; 3/ un renforcement de la centralisation de la négociation d'entreprise. Dans un second temps, le travail statistique s'est attaché à construire une typologie des modes d'articulation entre niveaux de production de normes (branche/entreprise) à partir de l'enquête REPONSE 2017. Celle-ci met en évidence quatre profils-type de mode d'articulations, qui dépendent tout à la fois des caractéristiques socio-économiques des établissements, des thèmes négociés, de la structuration des relations professionnelles, etc.

Sur la base de cette typologie ont été sélectionnés les branches et les établissements qui font actuellement l'objet des analyses juridiques et qualitatives. Plus précisément, 4 branches professionnelles sont analysées : BTP ; entreprises de propreté ; commerce de gros et de détail principalement alimentaire ; bureaux d'études et d'ingénierie. Au sein de chaque branche, des enquêtes ont été engagées dans deux établissements considérés comme représentatifs des profils statistiques mis en évidence. Le rapport final sera remis en juin 2020.

2. Protection sociale

2.1 Les évolutions des systèmes de santé

La construction d'un marché du risque santé et les complémentaires santé

R. Gay, C. Sauviat, C. Vincent et L. ApRoberts pour l'IRES (en cours)

L'IRES s'est associé à un projet ANR (Agence nationale de la recherche) porté par le laboratoire IODE de l'université de Rennes 1 et coordonné par Marion Del Sol, qui a pour thème la construction du marché du risque santé. La recherche, rassemblant des chercheurs de différentes disciplines (juristes, économistes, sociologues, politistes) propose d'analyser les conséquences de la généralisation de la couverture complémentaire santé obligatoire pour les salariés du secteur privé (ANI du 13 janvier 2013, repris par la loi sur la sécurisation de l'emploi du 14 juin 2013) et d'étudier les recompositions des relations entre assurances privées et professionnels de santé, tant en termes de renforcement des logiques marchandes et concurrentielles et de reconfiguration/réorganisation de la protection sociale en général et dans le champ de la santé en particulier, que de mutations profondes de l'État social, qui devient à la fois prescripteur et incitateur. Le projet se propose de saisir les usages que les acteurs privés (acteurs mutualistes et organisations patronales et syndicales notamment) font des instruments juridiques du marché et leur capacité d'innovation sociale. Le projet porte sur la France mais adopte aussi une démarche de comparaison internationale, avec notamment l'idée de mesurer l'influence de l'Union européenne sur les reconfigurations à l'œuvre au plan national et de développer une comparaison France/États-Unis sur le rôle des organisations syndicales et des employeurs dans la configuration du risque santé dans les deux pays.

La recherche est entrée en 2019 dans sa troisième année. Un quatrième séminaire plénier s'est tenu à Paris les 15 et 16 octobre 2019. Renaud Gay y a présenté les premiers résultats, exposés par ailleurs au congrès de l'Association française de sociologie tenu à Aix-en-Provence du 27 au 30 août, de l'enquête réalisée avec Catherine Sauviat sur les recompositions des relations entre assurances privées (lucratives ou non lucratives) et professionnels de santé (opticiens, chirurgiensdentistes, audioprothésistes, etc.). Ces relations prennent la forme d'échanges contractualisés dans le cadre de « réseaux de soins » dont la genèse et le développement depuis les années 1990 ont été analysés à partir de matériaux variés : une trentaine d'entretiens retranscrits (avec des assureurs privés, des responsables politiques, des hauts fonctionnaires et des experts), l'étude de la littérature grise sur les réseaux de soins (rapports administratifs, de think tanks, etc.), une revue de presse à partir de la base Europresse, la lecture des débats sur la loi dite « Le Roux » de 2014 relative aux réseaux de soins dont une analyse lexicométrique, via le logiciel Iramuteq, a été engagée. L'enquête montre que la création des réseaux s'inscrit dans des processus hétérogènes de mimétisme institutionnel encouragés par l'incertitude de la situation économique des assurances privées à partir des années 1980. Tandis que les réseaux des sociétés d'assurance s'inspirent du managed care étasunien, ceux des mutuelles font davantage référence au conventionnement de l'assurance maladie. Ces rapports hétérogènes aux réseaux de soins sont entretenus par les contraintes qui pèsent sur leur développement à partir des années 2000 et diffèrent selon le type

d'opérateur (mutuelle, société d'assurance). En somme, le réseau de soins est tout autant une fragile institution marchande opérant des appariements que le produit des cloisonnements institutionnels historiques du secteur de l'assurance maladie complémentaire.

Catherine Vincent a présenté des éléments de réflexion sur la reconfiguration du marché du risque santé par la négociation. Ces premiers résultats ont fait l'objet d'une publication dans un numéro spécial de la Revue de droit sanitaire et sociale (RDSS). Catherine Sauviat et Lucy apRoberts ont accompli une seconde mission aux États-Unis du 11 au 22 mai pour y rencontrer plus d'une dizaine d'acteurs du système de santé en Californie (syndicats, assureurs, employeurs, consultants, représentants des professions médicales et d'infirmier(e)s, gestionnaires du système de santé) et de plusieurs universitaires spécialistes du sujet. Les retranscriptions et l'exploitation des entretiens sont en cours. Un numéro spécial de la Revue de l'IRES sur les recompositions des rapports entre assurances privées et assurance publique en France et aux États-Unis (gestion de programmes publics d'assurance déléguée aux assurances privées, reconfiguration de l'activité des assurances privées par les objectifs de l'assurance publique, etc.) est en cours de préparation. Sa publication est prévue à l'automne 2020.

La contribution des médecins aux réformes gestionnaires du système de santé

R. Gay (projet)

La santé est prise, depuis les années 1970, dans un mouvement continu de réformes qui affecte tour à tour les règles de financement et de remboursement des soins, l'organisation institutionnelle du secteur et les modalités d'exercice médical. Les programmes d'action successifs contribuent ainsi à l'affirmation et au développement d'une bureaucratie sanitaire – l'administration centrale de la santé et son réseau d'agences – qui participe à la définition et à la promotion d'une conception gestionnaire de la médecine orientée vers la maîtrise des dépenses, par l'entremise d'instruments (mise sous enveloppe des dépenses, indicateurs de qualité, etc.) et de procédures (diffusion de bonnes pratiques, réorganisation des institutions sanitaires, etc.). Le projet de recherche de Renaud Gay vise à questionner ces réformes, dont les diagnostics sous-jacents et la logique de succession ont déjà été bien analysés, sous un angle rarement abordé : celui de la contribution des médecins situés dans l'administration à la construction des réformes. Plus précisément, il s'agit de s'intéresser aux médecins qui occupent des postes de conseiller ou de cadre dans deux organisations administratives exerçant un contrôle conjoint sur la politique de santé : la Direction Générale de la Santé (DGS) et la Direction des Hôpitaux (DH).

Trois interrogations structurent la démarche de recherche. À quelle fraction de la profession médicale ces médecins appartiennent-ils et quel type de savoir possèdent-ils ? Quelle forme d'influence exercent-ils sur les réformes (symbolique, technique, etc.) ? Leur engagement administratif se traduit-il dans une prise de distance avec les normes et les enjeux qui structurent l'espace médical ? Pour répondre à ces questions, l'enquête prendra deux orientations : la constitution d'une base de données sur les cadres et conseillers de la DGS et de la DH entre 1970 et 2010, à partir des éditions annuelles du Bottin administratif, afin d'apprécier l'importance et le profil des médecins en administration ; l'étude d'innovations instrumentales, organisationnelles ou bureaucratiques

(restructurations administratives, ingénierie technique, etc.) pour évaluer la contribution de ces médecins à leur fabrication à partir d'entretiens et d'archives administratives déposées au Centre des archives contemporaines.

2.2. Les proches aidants dans les politiques de l'autonomie

A. Trenta (achevé, en cours de valorisation, en projet)

Un projet de recherche piloté par le laboratoire Lise (Cnam-CNRS) et financé par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) s'est achevé en mai 2019. Il portait sur le rôle et la reconnaissance des proches aidants dans la prise en charge de la dépendance (Handicap, Grand âge), à travers l'analyse des rémunérations et des statuts dont ils sont l'objet. La recherche a analysé l'action publique traitant de la place des aidants et les dispositifs concrets mis en place ces dernières années qui permettent de rémunérer les proches (Prestation de compensation du handicap et Allocation personnalisée d'autonomie). Deux études de cas ont été réalisées dans des départements contrastés (Isère et Seine-SaintDenis), ainsi qu'une soixantaine d'entretiens approfondis avec des aidants de personnes en situation de handicap et de personnes âgées en perte d'autonomie. L'analyse a démontré que la rémunération est un critère non déterminant de l'engagement dans la « carrière d'aidant » et qu'elle a des effets nuancés sur les parcours des aidants, entre protection et fragilisation. En conclusion, la rémunération améliore la situation économique des aidants, mais le cadre d'emploi n'est pas suffisamment solide pour les protéger contre la précarité et l'inégalité des assignations de genre : ce sont surtout les femmes qui s'engagent dans la relation d'aide. La rémunération n'offre pas non plus de référentiels d'action suffisamment clairs pour éviter les conflits de normes au sein des familles, prises entre les sphères de l'intime et du travail.

Sur la base de cette recherche, Arnaud Trenta a publié un article avec Abdia Touahria-Gaillard dans la Revue Française des Affaires Sociales (RFAS). Arnaud Trenta a également rédigé un Éclairages de l'IRES sur la question de la reconnaissance des aidants, en prenant appui sur la Loi n° 2019-485 du 22 mai 2019 visant à favoriser la reconnaissance des proches aidants. Un document de travail de l'IRES sur les différents dispositifs d'accompagnement des proches aidants est prévu pour début 2020. Arnaud Trenta a aussi présenté deux communications sur ces enjeux lors du Congrès de l'Association française de Sociologie (AFS). Il est enfin intervenu dans les médias auprès du journal Le Monde, de Xerfi Canal et de Protection sociale Informations. D'autres projets de recherche portant sur la thématique des aidants sont en cours de discussion avec différents partenaires et devraient voir le jour en 2020.

2.3. Politiques d'insertion sociale et professionnelle

A. Trenta (projets)

Plusieurs demandes de financement pour des projets autour des questions d'insertion sont dans l'attente de réponses. Ces projets portent sur le dialogue social pour les salariés en insertion, l'insertion sociale des travailleurs handicapés dans le secteur agricole ou encore la protection sociale des travailleurs indépendants et l'économie sociale et solidaire.

L'IRES s'est d'abord associé – à travers la participation de Arnaud Trenta – à la Fondation Brodolini et d'autres partenaires européens pour répondre à un appel de la Commission européenne. Ce projet porte sur la protection sociale des travailleurs indépendants et les ressources possibles offertes par les entreprises de l'économie sociale et solidaire.

En partenariat avec le laboratoire IDHES représenté par la sociologue Sophie Rétif, un autre projet déposé par Arnaud Trenta en réponse à l'appel de l'Institut français du monde associatif porte sur le rôle des salariés en insertion dans les instances du dialogue social au sein des associations du secteur de l'insertion par l'activité économique (IAE). Cette recherche vise à questionner les effets de la participation au dialogue social sur le pouvoir d'agir des salariés en insertion et leurs trajectoires socio-professionnelles.

Enfin, un projet, présenté par Arnaud Trenta et un chercheur du CEET (Nicolas Roux), a été soumis à la MSA et à la DIRECCTE IDF sur la thématique de l'insertion des travailleurs handicapés. Plus spécifiquement, l'étude du dispositif des Entreprises apprenantes en agriculture (EAA) permet d'articuler les questions d'insertion des personnes en situation de handicap, de configuration d'aide à l'autonomie (famille, marché, État) et de soutien au secteur agricole.

2.4 La problématisation des retraites : interactions entre expertise, débat public et politiques publiques

I. Naji (en cours)

Ilias Naji réalise son doctorat à l'Ires sous la direction d'Odile Join-Lambert (Ires/UVSQ) et d'Ève Chiapello (EHESS) et le tutorat scientifique de Frédéric Lerais (Ires). Il entame sa cinquième année en novembre 2019. Son sujet porte sur l'histoire de la Sécurité sociale des retraites en France, entre le début des années 1980 et le début des années 2000. Cette période correspond à trois réformes particulièrement importantes : 1983, 1993 et 2003. La question de recherche poursuivie est celle de la construction des réformes des retraites, à partir de l'étude des jeux d'acteurs entre l'État et les partenaires sociaux, et des usages de l'expertise par ceux-ci. La quatrième année de thèse a permis de terminer le travail de collecte d'archives et d'entretiens (Commissariat général du Plan, Ministère des affaires sociales, Ministère de l'économie, syndicats de travailleurs et patronat), pour la période allant des années 1970 et 2000. Elle a aussi permis de commencer la rédaction de la thèse. L'objectif pour l'année 2019/2020 est de terminer la rédaction, de présenter le travail dans différents séminaires et de soutenir la thèse.

2.5 Politiques sociales en direction des familles

J. Fagnani, A. Math (achevé et en cours)

Un suivi est effectué sur les politiques sociales en direction des familles (prestations monétaires, aides à travers la fiscalité, congés pour raisons familiales, services en nature, modes d'accueil des enfants) qui se trouvent à l'intersection des politiques de revenus, d'emploi et de protection sociale. Elles sont étroitement liées à la question des inégalités entre hommes et femmes dans les sphères domestiques et professionnelles.

Dans ce cadre, Jeanne Fagnani est intervenue plusieurs fois au cours de l'année 2019 à l'occasion d'invitations ou de conférences sur la question des congés aux parents en France, et en particulier à propos de la très forte baisse depuis 2015 du

nombre de mères recevant la prestation partagée d'éducation de l'enfant à l'occasion d'une interruption ou réduction d'activité consécutive à la naissance de leur enfant.

Antoine Math, personnalité qualifiée au sein de la formation spécialisée dans le champ de la famille du Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA), collabore également avec le secrétariat général du HCFEA. Cette implication est l'occasion d'investissements sur le champ des politiques sociales et familiales avec la réalisation de plusieurs notes présentées et discutées lors de séances de la formation « famille » du HCFEA et destinées à intégrer les rapports du HCFEA. À la suite d'une contribution dans le cadre d'un dossier sur pauvreté et famille, des valorisations ont été réalisées en 2019 sur la question de l'accès aux cantines scolaires (Document de travail IRES, Éclairages n° 13, intervention sur Xerfi canal). Un suivi continue à être effectué sur le sujet.

Dans le cadre d'un rapport sur la réforme du congé parental et de sa rémunération (prestation partagée d'éducation de l'enfant), finalisé et rendu public en 2019, Antoine Math, en collaboration avec Catherine Collombet, a réalisé plusieurs notes dont l'une sur une proposition de directive de la Commission européenne. Ce travail a ensuite été actualisé et valorisé sous la forme de deux articles parus dans la Chronique internationale de l'IRES, dont le dernier analysant le cheminement ayant conduit à la nouvelle directive européenne sur les congés adoptée au printemps 2019 et soulignant ses apports et ses limites (« La nouvelle directive 'équilibre' sur les congés parentaux, de paternité et d'aidant : une avancée de l'Europe sociale ? », Chronique internationale n° 166). À la suite d'autres notes sur les enseignements de la littérature économique et des études empiriques sur les effets des divers congés destinés aux parents et sur les enseignements des expériences étrangères, un prolongement a été entamé sous la forme d'un article à paraître se centrant principalement sur la France, l'Allemagne et la Suède, et analysant la façon dont se combinent les trajectoires d'accueil ou de garde des jeunes enfants de 0 à 3 ans (en famille ou hors de la famille) et les trajectoires professionnelles des mères de ces jeunes enfants, en lien avec les dispositifs institutionnels existants (modes de garde, congés).

Enfin, dans le cadre d'un nouveau dossier autour des ruptures parentales et de leurs conséquences, plusieurs notes ont été réalisées (partage des prestations sociales, barèmes de pensions alimentaires, impôt et séparation, orphelins, etc.).

Elles ont été discutées lors de réunions du Conseil famille du HCFEA et seront intégrées dans un rapport à paraître début 2020.

2.6. Accès à la protection sociale des personnes étrangères et discriminations

A. Math (en cours)

Antoine Math suit depuis plusieurs années la question de l'accès aux droits sociaux et de son corollaire, l'exclusion des droits, dans le cadre de travaux portant sur la notion de « non-recours aux prestations sociales ». Des formes d'exclusions, d'inégalités ou de discriminations, même si elles ne touchent que des populations particulières ou considérées comme marginales du point de vue quantitatif, ne sont pas sans poser problème, à travers des mécanismes de mise en concurrence, au regard de l'évolution des normes sociales de l'ensemble du monde du travail.

Tel est le cas en particulier des étrangers. Antoine Math coanime depuis 2007 un groupe de travail sur le droit à la protection sociale des personnes étrangères et des précaires réunissant – essentiellement sous la forme d'une liste d'échange - plus de 800 personnes - travailleurs sociaux, salariés d'associations, agents hospitaliers ou de services sociaux, juristes, avocats, chercheurs. Ce groupe de travail qui est d'abord un lieu d'échanges et de mutualisation de l'information à des fins pratiques constitue également un observatoire sur l'accès aux droits, sur l'évolution des pratiques administratives, sur les obstacles et les diverses formes de discriminations, et sur les questions de non-recours aux prestations sociales. Dans ce cadre il analyse les diverses restrictions développées dans l'accès aux droits sociaux.

Depuis 2018, Antoine participe comme expert national, en collaboration avec Lola Isidro (maître de conférences en droit à l'Université de Lorraine) à un projet international sur la protection sociale des personnes étrangères coordonné par des chercheurs de l'Université de Liège (« Migration and Transnational Social Protection in Post-Crisis Europe - MiTSoPro »). Ce projet porte sur les conditions d'accès à la protection sociale des personnes étrangères. Antoine Math et Lola Isidro ont contribué à une première étape consistant à identifier et comparer les politiques menées sous l'angle de leur caractère inclusif ou au contraire exclusif pour différentes catégories de personnes se distinguant par leur nationalité et/ou leur lieu de résidence. L'analyse se centre sur les personnes étrangères en situation régulière dans la situation la plus commune (n'est pas examinée, au moins de façon systématique, la situation pour les touristes et étrangers de passage, les sans-papiers, les étudiants, les fonctionnaires, les réfugiés statutaires, les demandeurs d'asile, les travailleurs frontaliers, les travailleurs saisonniers). Les informations ont été collectées de façon systématique sur plusieurs champs de la protection sociale : chômage (assurance et assistance/solidarité chômage), revenus minima garantis (RSA), maladie (prise en charge des frais de santé par l'assurance maladie, prestations en espèces en matière de maladie et d'invalidité), prestations familiales et congés de maternité, de paternité et parentaux ; pensions aux personnes âgées (retraites contributives et non contributives, minimum vieillesse). Pour chacun de ces domaines, les conditions d'éligibilité sont évaluées au regard d'un grand nombre d'indicateurs ou de questions en distinguant le traitement qui est appliqué à plusieurs catégories de personnes : les nationaux résidant dans le pays ; les citoyens UE résidant dans le pays ; les ressortissants non UE résidant dans le pays ; les nationaux résidant dans un autre État membre de l'UE ; les nationaux résidant dans un pays d'État tiers. Après la construction d'une base de données pour la France en 2018, une synthèse a été réalisée en 2019. Une autre contribution en cours prolonge cette analyse et doit paraître en 2020 dans un ouvrage en préparation.

2.7. Le financement de la protection sociale et la notion de contributivité

P. Concialdi, A. Math, I. Naji, pour l'IRES (en cours)

Dans le cadre de l'Agence d'objectifs de la CFE-CGC, l'IRES a proposé un projet de recherche sur la notion de contributivité dans le champ de la protection sociale. Cette notion est d'actualité et fortement mobilisée dans les débats sur le financement de la protection sociale (retraites, prestations familiales, chômage). Cette notion n'est pourtant pas univoque, et les implications à en tirer sur le financement ne vont pas forcément de soi. Pour éclairer cette question, ce projet

vise à mieux comprendre les contenus et représentations de la notion de contributivité, en saisir les enjeux au regard de l'évolution du financement de la protection sociale et de l'évolution des droits sociaux eux-mêmes.

L'ambition est d'aller au-delà des idées toutes faites et montrer la complexité du sujet qui ne se réduit pas à une dichotomie entre deux catégories de droits sociaux, les prestations contributives et les prestations non contributives, les premières devant être financées par des cotisations, les secondes par l'« impôt ». Il est à cet égard utile de mobiliser des notions distinctes mais proches, connexes ou considérées comme opposées à celle de prestations (non) contributives (prestations assurantielles, prestations redistributives, prestations d'assistance, prestations de solidarité, etc.). Un des objectifs sera de comprendre les liens de l'usage de ces notions au regard des changements en cours ou en germe sur le financement de la protection sociale. Trois angles différents mais complémentaires seront mobilisés afin d'éclairer cette question : les retraites, les prestations familiales, l'approche par le droit. Le projet mobilisera des méthodes d'analyse sociohistoriques, juridiques et économiques. Quatre chercheur-e-s seront mobilisé-e-s. Antoine Math explorera plus particulièrement l'analyse sur les prestations familiales, Pierre Concialdi et Ilias Naji, les développements relatifs aux retraites et Lola Isidro (maître de conférences en droit) l'approche par le droit. Le projet a débuté à l'automne 2019 et se déroulera jusqu'au début 2021.

3. Formation, distribution et évolution des revenus, et autres sujets divers

3.1 Richesse, pauvreté, inégalités

P. Concialdi (achevé)

Les travaux de Pierre Concialdi sur la définition d'un seuil de richesse (voir présentation dans le bilan de l'année précédente) ont fait l'objet d'une présentation au cours du séminaire Inégalités de l'INSEE au printemps 2019. Les résultats ont par ailleurs été repris dans un chapitre d'un ouvrage collectif publié à l'automne (Vers une société plus juste).

3.2 Analyses comparatives des évolutions de la pauvreté laborieuse

E. Sommeiller (achevé, à paraître et en projet)

Une analyse portant sur les travailleurs pauvres face à la grande récession en Europe du Sud a été réalisée. Elle permet de réinterroger les approches traditionnelles sur la pauvreté laborieuse. La mesure standard de la proportion de travailleurs pauvres est le taux de risque de pauvreté au travail publié par Eurostat. Selon cet indicateur, la double crise de 2008 et 2010 n'a pas fait varier de façon drastique le nombre de travailleurs pauvres du sud de l'Europe. L'Espagne, l'Italie et le Portugal enregistrent des taux compris entre 9 % et 10 % en 2007, contre 11 % à 13 % en 2017. Mieux, en Grèce, le taux de pauvreté au travail a diminué au cours de la période : de 14 % en 2007 à 11 % dix ans plus tard. Un tel résultat peut surprendre compte tenu des évolutions intervenues et en particulier dans le contexte des réformes structures et des politiques d'austérité qui ont marqué la décennie. Un simple examen de l'indicateur d'Eurostat et sa construction statistique apporte quelques éléments de réponse, dès lors qu'on opère, à l'aide des microdonnées EU-SILC 2004-2017, deux ajustements pour parvenir à un

indicateur de pauvreté davantage capable de rendre compte des évolutions intervenues depuis la grande Récession. Le premier ajustement consiste à fixer les seuils de pauvreté dans le temps, de sorte que le seuil de pauvreté retenu sur toute la période 2004-2017 reste, en termes réels (en euros constants), celui d'avant crise. Le second repart d'une interrogation de la population des personnes en emploi selon la définition Eurostat qui qu'une personne est en emploi si elle travaille (à temps partiel ou à plein temps) au moins six mois par an, ce qui est bien différemment de la définition du BIT selon lequel une personne en emploi est une personne ayant travaillé pendant une durée quelconque, ne serait-ce qu'une heure, au cours d'une semaine dite de référence. Afin de réexaminer la question toujours à partir de la base de données EU-Silc, Estelle Sommeiller utilise une définition alternative à celle d'Eurostat, plus large, dans la suite d'autres travaux en considérant comme « travailleur » toute personne dont le calendrier mensuel des statuts d'activité affiche « en emploi » au moins un mois sur douze dans les éditions annuelles d'EU-SILC sur la période 2004-2017.

Bien qu'ils fassent apparaître les effets intervenus depuis la grande Récession, ces deux ajustements une fois réalisés ne disent rien sur les liens entre emploi et pauvreté. Il faut ouvrir la boîte noire du ménage pour en apprécier la mesure. Le revenu disponible d'un ménage peut être décomposé en trois catégories distinctes : le salaire d'un individu, la somme des salaires des adultes d'un ménage, et les transferts sociaux du ménage. Cette classification en trois sources de revenu reflète les trois facteurs déterminants de la pauvreté : le rôle du marché du travail, la composition du ménage et l'effet des politiques publiques. L'analyse permet de répondre à diverses questions. L'indicateur alternatif de pauvreté proposé est décliné au sein de plusieurs groupes distincts : les travailleurs en emploi standard (salariés à temps plein en CDI toute l'année) et les travailleurs précaires (travailleurs indépendants n'employant pas de salariés, travailleurs en temps partiel subi, etc.). Il est ensuite analysé, avant et après 2008-2010, ce qui, du point de vue de la pauvreté tend à l'emporter entre l'effet-revenu (le travail rémunéré des autres membres du ménage) et l'effet taille du ménage (famille nombreuse). L'analyse permet également d'examiner les effets des politiques publiques sur le revenu disponible des ménages sur la période. Alors que jusqu'à la crise financière de 2007-2008, les politiques publiques en Europe du Sud avaient une visée redistributive forte, les réformes du marché du travail ont dominé l'action publique, ce qui a eu des effets sur le niveau de vie des travailleurs pauvres.

En 2020, Estelle Sommeiller prévoit de continuer l'exercice de la comparaison internationale à partir de la base de données EU-SILC en examinant plus particulièrement les liens entre l'indemnisation-chômage et la pauvreté.

3.3. Politiques sociales en Amérique latine

A. Trenta (achevé)

Arnaud Trenta continue de suivre l'actualité économique et sociale en Amérique latine, particulièrement le cas de l'Argentine qu'il analyse depuis plus de dix ans. Concernant ce pays, il a présenté ses travaux sur les politiques de développement social lors du Congrès de la Société Argentine d'Analyse Politique à Buenos Aires en juillet 2019. Il a également communiqué sur les zones grises de l'emploi et du travail dans l'économie sociale et solidaire dans le cadre du Congrès de l'Institut des Amériques à Paris en octobre 2019. Il a aussi coordonné un dossier pour la

revue argentine Estudios Sociales del Estado intitulé « Les métamorphoses de l'action publique et de l'assistance sociale en Argentine (2001-2019) », dont il a rédigé l'introduction.

3.4 Budgets de référence pour participer à la vie sociale et revenu minimum décent

P. Concialdi et A. Math (achevé, en cours, valorisations et prolongements)

L'IRES participe depuis 2013 à des travaux sur les « budgets de référence » et autour de la quantification d'un « revenu minimum décent par catégories de ménage ». Ces travaux se sont prolongés pour la France en 2019. Un projet pilote sur le « budget de la dignité » en Tunisie a également été engagé en 2018 et s'est poursuivi en 2019. Dans le cadre du réseau international créé en 2018, d'autres travaux comparatifs de recherche ont été réalisés en 2019.

Les budgets de référence en France

P. Concialdi et A. Math

Des travaux avaient été menés antérieurement entre 2013 et 2015 pour l'ONPES (Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale) et avaient donné lieu à des publications (publication officielle d'un rapport réalisé avec le CREDOC au printemps 2015 ayant servi de support au rapport annuel de l'ONPES publié simultanément). L'IRES a ensuite réalisé un premier prolongement en 2016 à travers une comparaison approfondie entre les budgets de référence établis par l'ONPES et les budgets types élaborés de longue date par l'UNAF. En 2017 et jusqu'au printemps 2018, Pierre Concialdi et Antoine Math ont poursuivi le travail engagé sur les budgets de référence dans le cadre d'une nouvelle étude financée par l'ONPES visant, en association avec le CREDOC, à étendre la construction de budgets de référence à des zones rurales. Un rapport a été remis à l'ONPES en février 2018.

À la suite d'un nouvel appel d'offres conjoint de l'ONPES et de la ville de Paris, l'IRES et le CREDOC ont de nouveau été retenus pour une extension de la construction des budgets de référence à la Métropole Grand Paris (Paris et proche banlieue), sur le même format que le travail réalisé en zones rurales. Comme sur les zones rurales, la contribution de l'IRES s'est située à plusieurs niveaux : apporter un appui méthodologique à chaque étape de la recherche visant à établir des budgets de références ; établir des analyses s'agissant des postes de dépenses « santé », « cantines, activités périscolaires », « modes de garde » ; mobiliser les concepts de « dépenses contraintes » ou de « dépenses pré-engagées » pour analyser et comparer les budgets de référence. Le rapport final de cette recherche a été remis en 2019. Antoine Math a présenté devant le conseil de l'ONPES une analyse des BDR en Métropole Grand Paris (MGP), en villes moyennes et en zones rurales à l'aune des notions de dépenses 'pré-engagées' ou 'contraintes', ce qui a permis de revisiter et discuter ces notions.

Les budgets-types élaborés par l'UNAF depuis le début des années 1950 sont établis selon une méthodologie différente de celle des budgets de référence mais ils présentent une grande parenté, notamment dans leur objectif, avec ces budgets. En reprenant ces séries de budgets-types sur longue période, Pierre Concialdi s'est livré à une comparaison entre l'évolution du coût de ces budgets et l'évolution de l'indice des prix à la consommation (IPC) de l'INSEE. Cette comparaison fait

ressortir un décalage important et croisant, notamment depuis une dizaine d'années, entre ces deux indicateurs, le coût des budgets types ayant évolué bien plus rapidement que l'IPC (Éclairages de l'IRES, n° 14). Ce résultat suggère que les difficultés de pouvoir d'achat que rencontrent un nombre croissant de ménages – notamment lorsqu'ils se situent à des niveaux de vie faibles - s'ancrent, au moins en partie, dans une réalité objective. Ces résultats ont été présentés au cours d'un séminaire organisé par l'UNAF en avril, en préparation d'un colloque qui doit se tenir en janvier 2020.

Sur la base de ces divers travaux, Pierre Concialdi a rédigé un chapitre pour un ouvrage collectif (L'économie au service de la société) et a présenté une communication au colloque de l'AFEP. Il a également participé à un ouvrage collectif coordonné par un chercheur britannique, Chris Deeming, consacré aux budgets de référence, en rédigeant le chapitre sur la France. L'ouvrage est en cours de publication.

Pour l'année 2020, une valorisation des travaux commandités par l'ONPES est prévue. La forme précise que pourra prendre cette valorisation dépendra, en partie, des suites officielles qui seront données à ces divers rapports de recherche. À la suite de la remise de ces rapports, l'ONPES envisageait la publication d'un rapport officiel de synthèse sur cette question. Cependant, la récente décision gouvernementale de supprimer l'Observatoire laisse planer une incertitude sur les suites concrètes qui pourront être données à ce projet.

Pierre Concialdi présentera une communication au colloque organisé par l'UNAF le 23 janvier 2020.

Un budget de la dignité pour la Tunisie

P. Concialdi (en cours)

Pierre Concialdi coordonne depuis 2018 un projet pilote sur les budgets de référence en Tunisie. Ce projet est réalisé par un consortium qui associe, outre l'IRES, une ONG internationale – International Alert – et la Friedrich Ebert Stiftung. Ce travail s'inspire de la méthodologie générale développée par les chercheurs britanniques sur cette question ainsi que d'expériences analogues déjà réalisées au Mexique et en Afrique du Sud. Une présentation de ce projet figure sur le site de l'IRES à la page dédiée au réseau international sur les budgets de référence auquel participe l'IRES.

Le travail de terrain amorcé en 2018 s'est poursuivi en 2019 avec l'organisation de plusieurs groupes de discussion en janvier, juin et novembre. Il est désormais achevé.

L'objectif initial de ce projet était d'explorer la possibilité d'aboutir à un consensus sur la définition d'un panier minimal de biens et services dans le contexte tunisien marqué par de fortes inégalités sociales. Le champ retenu pour ce projet se limite à une famille type composée d'un couple avec deux enfants (un garçon de 8 ans et une adolescente de 14 ans) habitant dans la métropole du grand Tunis.

Grâce à l'expérience de terrain accumulée par l'équipe d'International Alert, il a été possible de réunir un grand nombre de participants (environ une centaine) sur des séquences relativement longues de discussion (environ 5 heures). Dans ces conditions, l'équipe de recherche a revu à la hausse l'ambition initiale du projet,

notamment en décidant de procéder à la valorisation de plusieurs postes budgétaires importants (alimentation, logement, santé, éducation, transports). Cette extension a nécessité des travaux complémentaires, en particulier pour procéder à des relevés spécifiques de prix.

Cette recherche doit s'achever en 2020. Plusieurs étapes sont prévues. Un rapport de recherche doit tout d'abord être réalisé par Pierre Concialdi pour le mois de février. Sur cette base, le consortium réalisera une note de synthèse qui servira de support pour la présentation publique de la recherche. Une conférence de presse est prévue à cet effet à Tunis au printemps 2020. Enfin une conférence académique internationale est programmée à Tunis pour le mois de septembre. Le programme provisoire prévoit une demi-journée consacrée aux questions d'inégalité et de justice sociale en Tunisie et une autre demi-journée spécifiquement dédiée aux budgets de référence « en Tunisie et ailleurs », avec notamment la participation de chercheurs britanniques et sud-africains.

Activités du réseau international MIS (Minimum Income Standards)

P. Concialdi et A. Math (en cours)

L'IRES participe à un réseau international qui a été créé en 2018 à Londres à la suite d'une conférence réunissant l'ensemble des équipes de recherche ayant développé la méthodologie MIS (Minimum Income Standards).

Afin de diffuser les résultats produits par les diverses équipes nationales, il avait été décidé que chaque équipe nationale proposerait sur le site internet de son institution une page dédiée à ces travaux. Cette page a été créée en 2019 sur le site de l'IRES (rubrique Réseaux). Elle présente de façon très générale la méthodologie MIS ainsi que le projet pilote en cours sur le « budget de la dignité en Tunisie ». Une bibliographie renvoie aux travaux réalisés en France sur cette question.

Au cours de l'année 2019 plusieurs équipes de recherche associées au réseau (Irlande, Portugal, Royaume-Uni et France) ont réalisé une étude comparative centrée sur les échelles d'équivalence implicites que l'on peut déduire des budgets de référence. Dans tous les pays sous revue, deux résultats majeurs émergent de cette comparaison. Premièrement, le poids accordé au second adulte du ménage est toujours sensiblement plus faible dans les budgets minimums de référence que dans les échelles usuelles d'équivalence. Deuxièmement, le poids accordé aux enfants est, inversement, plus élevé dans les budgets de référence que dans les échelles moyennes d'équivalence. Un article reprenant ce travail a été soumis à une revue britannique (Journal of Social Policy) et est en cours de publication.

Pour l'année 2020, une réunion du réseau MIS est prévue au mois de juillet à Mexico. Le programme de cette manifestation n'est pas encore définitivement arrêté. L'IRES y présentera une (ou plusieurs) communication(s) sur les travaux réalisés par les chercheurs de l'institut.

Publications

Ouvrage

Concialdi P. (2019), Vers une société plus juste, Editions LLL (avec Didier Gélot, Christiane Marty et Philippe Richard).

Contributions à des ouvrages collectifs

Concialdi P. (2019), « De la mesure de la pauvreté à la satisfaction des besoins sociaux : les budgets de référence », in L'économie au service de la société, sous la direction de Florence Jany-Catrice et Dominique Méda, Les Petits Matins/Institut Veblen.

Delahaie N., Vincent C., « The SMIC as a driver for collective bargaining. The interplay of collective bargaining and minimum wage in France », in Dingeldey I., Schulten T., Grimshaw D., The interplay between Minimum Wage and Collective bargaining – Actors and Institutions in different Sectors and Regions of the World, Routledge Editions (à paraître).

Math A. (2019), « Précarisation du séjour, condition de régularité et accès aux droits sociaux des étrangers », in La Sécurité sociale. Universalité et modernité, Editions A. Pedone

Articles

Concialdi P. (2019), « Le salaire minimum en France : historique, fonctionnement et débats actuels », International Labor Brief, vol. 17, n° 4, pp. 9-18.

Concialdi P. (2019), « Le pouvoir d'achat des familles modestes : la rupture de 2008 », Éclairages, n° 14, avril.

Concialdi P. (2019), Economic development and social security in France: The mid-1980s turning point. Background paper to the Chinese version of the report "Global Social Security and Economic Development: Retrospect and Prospect", ILO Asia-Pacific Working Paper Series.

Concialdi P. (2019), Note de lecture sur le livre de Ian Gough (Heat, Greed and Human Need : Climate Change, Capitalism and Sustainable Wellbeing, Edward Elgar, Cheltenham, 2017, 264 p.) in Revue française de socio-économie, pp. 222-225, 1er semestre.

Fagnani, J. (2019), « Le modèle suédois : une étoile palissante », Revue France-Forum, n°72, pp. 83-85

Fagnani J., D. Boyer (2019), "France country note", in: S. Blum, A. Koslowki, Macht, A. and P. Moss (ed.) International Review of Leave Policies and Research, 2019

Gay R., Sauviat C. (2019) : « Le système de santé étasunien, toujours au centre du débat public neuf après l'Affordable Care Act », Revue de droit sanitaire et social, septembreoctobre, p. 820-829.

Gay R. (2019), « Les trompe-l'œil du "100 % santé" », AOC. Analyse Opinion Critique, 1er novembre [revue en ligne].

Math A. (2019), « Rendre effectif le droit à la cantine scolaire pour tous les enfants ? Les solutions existent, la volonté manque », Éclairages, n° 13, janvier

Math A., Duflo M. (2019), « Fantasmes et réalités démographiques », in Mayotte à la dérive, Plein Droit n° 120, mars.

Sommeiller E., « The Working Poor Facing the Great Recession in Southern Europe », Athens Journal of Business & Economics, 2020, 6: 1-26.

Touahria-Gaillard A., Trenta A., « La rémunération des aidants profanes dans les politiques du handicap et du vieillissement : entre enrôlement et libre choix des proches de personnes dépendantes », Revue française des affaires sociales, n° 1, 2019, p. 201-217.



- Trenta A., « La reconnaissance inachevée des proches aidants : prisme familialiste et travail gratuit », Éclairages de l'IRES, n° 15, 2019.
- Trenta A., « El entramado socio-político de las políticas sociales : temporalidades, escalas y actores », Estudios sociales del estado, Vol. 5, n° 10, 2019.

Rapports de recherche et documents de travail

- Concialdi P., Math A. (avec le CREDOC), Budgets de référence dans la métropole du grand Paris, Étude réalisée à la demande de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (ONPES) et de la ville de Paris, CREDOC et IRES (version finale rendue en février 2019, à paraître).
- Delahaie N., Guillas Cavan K. (coord.), Fleury N., Freyssinet J., Kahmann M., Seguin N., Rehfeldt U. (2019), « La négociation collective transnationale d'entreprise en matière d'anticipation restructuration : quelle(s) articulation(s) avec la régulation collective de groupe d'entreprise et d'établissement », Rapport de recherche remis à la Chaire « Dialogue social et compétitivité d'entreprise » de l'ESCP, décembre.
- Isidro L., Math A. (2019), "Migrants' Access to Social Protection in France" in Lafleur JM & Vintila D. (Eds.) MiTSoPro-ERC Country Reports on Migrants' Access to Social Protection, Report (à paraître)
- Math A. (2019), « L'accès à la cantine scolaire pour les enfants de familles défavorisées. Un état des lieux des enjeux et des obstacles », Document de travail IRES n° 01.2019

Emploi et système productif

Chercheures : Odile Chagny, Christèle Meilland, Catherine Sauviat.

Chercheur.es associé.es :

Michel Husson, Annie Jolivet, Stéphane Jugnot, Claude Serfati

Doctorant : Axel Magnan (INRA)

Les travaux du groupe Emploi se sont poursuivis en 2019 selon les grandes orientations investies ces dernières années, et se sont organisés autour de quatre thématiques principales. La première thématique concerne les stratégies des groupes industriels et le système productif. Quel est l'impact de l'insertion des grands groupes industriels dans les chaînes mondiales d'approvisionnement (CMA) sur les systèmes productifs et d'emploi de leur pays d'origine et les enjeux soulevés en matière de politiques publiques ? Cette problématique appuyée sur une analyse de deux secteurs industriels en France et au Brésil a été au centre d'un contrat de recherche passé avec l'Organisation Internationale du Travail. Elle a donné lieu à de nombreuses valorisations (articles et communications) tant en France qu'au Brésil, puis dans une revue anglosaxonne dédiée principalement au secteur automobile, également disponible en espagnol dans une revue académique. (cf. publications).

L'analyse des transformations du travail liées au numérique a continué via les activités du réseau Sharers and Workers (IRES et ASTREES). Différents projets de recherche sur l'impact de la transition numérique sur les conditions de travail, de management, de rôle des organisations syndicales ou de comparaison des modèles d'affaires dans l'économie numérique collaborative sont en cours. Un travail sur l'histoire, théorique et pratique, de la notion de plein-emploi a été entrepris en 2019 et sera prolongé par une approche critique des théories contemporaines du chômage. Un des objectifs est d'évaluer les alternatives hétérodoxes telles que la réduction du temps de travail ou la garantie de l'emploi (job guarantee) par opposition à celle d'un revenu universel inconditionnel.

Les travaux sur les formes induites de segmentation du marché du travail se sont poursuivis durant 2019. Sur les seniors, la recherche menée dans le cadre du projet *PACT seniors- Pour l'amélioration des conditions de travail des seniors* a été valorisée par la rédaction d'articles et un projet de recherche a été lancé sur la situation des femmes seniors au regard de l'emploi et du travail. L'analyse de l'insertion des jeunes sur le marché du travail a été achevée et a donné lieu à un article dans La revue de l'Ires. En ce qui concerne la diversité des formes d'exercice de l'activité agricole, un travail de terrain avec des entretiens institutionnels auprès des acteurs sectoriels investis dans la gestion du travail agricole non-permanents a permis d'approfondir l'analyse. L'année 2020 sera consacrée au travail de rédaction de la thèse. Concernant l'analyse de l'emploi des femmes, un séminaire sur les politiques publiques du point de vue de leurs conséquences sur l'égalité a été créée avec la collaboration de quatre structures (Lise/Cnam-CNRS, INED, le MAGE et la DREES).

1. Les stratégies des groupes industriels, l'emploi et le système productif national

C. Sauviat, C. Serfati (achevé, valorisation en cours)

Dans le cadre d'un contrat de recherche passé avec le département de la recherche de l'Organisation internationale du travail (OIT), l'Ires a conduit une étude visant à analyser, dans une perspective de comparaison internationale, l'impact de l'insertion des grands groupes industriels dans les chaînes mondiales d'approvisionnement (CMA) sur les systèmes productifs et d'emploi de leur pays d'origine et les enjeux soulevés en matière de politiques publiques. La comparaison porte sur un pays industrialisé, la France et un pays émergent, le Brésil, et les effets différenciés de cette insertion dans les CMA.

Cette recherche est fondée sur l'analyse de deux secteurs industriels qui, compte tenu de leurs poids dans l'emploi et la valeur ajoutée, et/ou de leurs interrelations avec les autres secteurs, de leur intensité en termes de R&D, jouent un rôle majeur dans l'économie des deux pays : l'industrie aéronautique et l'industrie automobile. Elle a été menée en collaboration avec une équipe de chercheurs de l'institut d'économie de l'université de Campinas au Brésil (Instituto de Economía de l'UNICAMP)[10]. Elle a donné lieu en 2018 à la publication en janvier d'un rapport final de 348 pages, puis d'un document de synthèse de 79 pages réalisé en mars, ainsi que sa traduction en anglais. Tous ces documents sont disponibles sur le site de l'Ires et du BIT.

L'année 2019 a été consacrée à la valorisation de ces travaux, qui s'est traduite d'une part par la réalisation de deux articles académiques et d'autre part, par plusieurs interventions auprès de publics variés. Le premier article a pour thème la reconfiguration des chaînes de valeur et la montée des actifs intangibles dans les secteurs automobiles et aéronautiques en France et a été publié en document de travail du BIT puis dans une revue anglo-saxonne dédiée principalement au secteur automobile (cf. publications). Le second article porte sur une recension sélective et critique de la notion de chaîne mondiale de valeur dans la littérature académique. Il est en cours de publication au BIT sous la forme d'un document de travail, et sera soumis en 2020 à une revue académique.

Plusieurs présentations des résultats de nos travaux de recherche ont eu lieu au cours de l'année 2019 : l'une dans le cadre du Printemps de l'économie à Paris le 21 mars ; une autre au Conseil économique, social et environnemental auprès des membres de l'AFOIT (Association française pour l'organisation internationale du travail) à Paris le 22 mars ; une autre à la conférence d'ouverture de la Rencontre nationale des économistes brésiliens de l'innovation à l'Université de Campinas, du 9 au 12 septembre, une autre encore à l'OFCE le 28 juin 2019, et enfin une dernière à l'ISST de Bourg la Reine, le 23 octobre 2019.

2. Les transformations du travail liées au numérique

2.1 Le réseau « Sharers & Workers »

O. Chagny, J. Baudrillard, G. Heintz (en cours)

[10] 12 Marcos Barbieri Ferreira, Professeur à l'École de Sciences appliquées (université de Campinas), Celio Hiratuka, Fernado Sarti, Roberto Borgh, professeurs à l'Institut d'économie de l'université de Campinas

L'initiative de Sharers & Workers date de 2015. Odile Chagny assume depuis lors l'essentiel de l'animation, avec l'appui au sein de l'équipe IRES de Julie Baudrillard et Guillaume Heintz (veille) et en coopération avec ASTREES (https://www.sharersandworkers.net/#section-1).

Réalisations de Sharers & Workers en 2019 et prévues pour 2020 :

- Mise en place en septembre 2019 en collaboration avec la Confédération Européenne des Syndicats d'un observatoire européen des plateformes (une quarantaine de membres, émanant du monde syndical européen, de la société civile, du numérique) en vue d'améliorer la connaissance des initiatives en matière d'action collective dans le cadre de l'économie des plateformes, ainsi que de les accompagner et les outiller. Un appel à manifestation d'intérêt a été publié en novembre 2019, pour identifier des initiatives émergentes et collectives, visant à mieux organiser et défendre les intérêts des travailleurs des plateformes numériques, aux fins de leur apporter un soutien apte à permettre leur développement dans le courant 2020.

- Contributions en 2018-2019 aux États Généraux des Nouvelles Régulations du Numérique, avec notamment la proposition de création à l'échelle française d'une instance de dialogue/concertation chargée du diagnostic et de l'étude de l'emploi et de la formation professionnelle des travailleurs des plateformes, ainsi que lieu de dialogue social et d'innovation sociale (proposition élaborée dans le cadre des groupes de travail plateformes-représentants des travailleurs co-animés avec France Stratégie et l'IGAS au printemps 2017).

- Dans le cadre des rencontres nationales Numérique en commun[s], qui ont rassemblé pendant deux jours les partie-prenantes de la construction de la société numérique à Marseille (plus de 900 intervenants et visiteurs ont participé à ces rencontres professionnelles, proposées par l'Agence du numérique, autour de l'enjeu de l'inclusion numérique), Sharers & Workers a organisé un atelier participatif sur l'ubérisation de la médiation numérique.

- Dialogue social et plateformes, événement coorganisé avec l'Association Française de Droit du Travail (Françoise Champeaux) et l'association du Master Relations Sociales de l'Université Paris Dauphine, 24 janvier 2019. Le séminaire a rassemblé une quarantaine de participants (de l'administration du travail, des représentants de plateformes, des juristes, des universitaires). Le séminaire a permis un premier débat autour des chartes et de l'arrêt Take Et Easy de la Cour de Cassation. Le séminaire a été ouvert par Yves Struillou, Directeur général du travail, et conclu par Dominique Meda (Université Paris Dauphine) et s'est structuré autour de trois séquences de débat. Une première séquence a porté sur le lien de subordination (conséquences de l'arrêt Take it Easy, discussion sur les éléments objectifs pour caractériser le lien de subordination à l'heure du numérique, avec comme grands témoins Pascal Lokiec, professeur à l'Université Paris 1 ; Jean-Paul Teissonière avocat au barreau de Paris, et Emmanuelle Barbara, avocate au barreau de Paris. La seconde séquence visait à discuter plus précisément de la question de l'autoréglementation et des chartes : quelle place pour l'autoréglementation dans la détermination des protections des travailleurs, dans quelle mesure et jusqu'où le législateur peut-il déléguer la réglementation des plateformes à des acteurs privés ? Cette séquence avait comme grands témoins : Ignacio Doreste (Confédération Européenne des Syndicats), Louis-Charles Viossat

(IGAS), Charles de Froment, (Pergamon, à l'origine du projet de chartes en France). ■ Dialogue Social et projet de loi LOM

Le printemps 2019 a été marqué par le débat à l'assemblée nationale de la loi LOM (Loi d'orientation des mobilités). Sharers & Workers est intervenu pour mettre en avant des propositions en matière de dialogue social. En collaboration avec #leplusimportant, la Fondation Jean Jaures, Metalaw, Acadie, la FING, un amendement a été proposé sur l'organisation d'élections et le dialogue social au sein des plateformes, participation à la mission « représentation des travailleurs des plateformes » envisagée dans le cadre de l'article 20 de la LOM. Ces réflexions ont donné lieu à une tribune dans le Monde, à une interview dans Semaine Sociale Lamy, ainsi qu'à plusieurs rencontres avec des parlementaires et des membres de cabinet. Propositions, tribune et interview dans Semaine Sociale Lamy sont accessibles ici : https://www.sharersandworkers.net/les-outils-copy/

■ Atelier mobilité dans le cadre du Forum des Plateformes Coopératives de la Coop des Communs, 11 octobre 2019. Animation de l'atelier "mobilité et logistique" au Forum des Plateformes Coopératives de la Coop des Communs. https://coopdescommuns.org/fr/evenement-plateformes-en-communs/

■ Syndicalisme et mobilisations citoyennes : comment décloisonner les luttes, 8 octobre 2019 Participation de Sharers & Workers à la seconde Université intersyndicale francophone organisée par le Global Labor Institute avec le soutien de ReAct

■ L'expertise acquise dans le cadre des activités de Sharers & Workers donnent aussi lieu à des interventions en réponse à des sollicitations (voir plus loin le détail des interventions), en particulier :

- Séminaire de la Direction générale du Trésor, France Stratégie, CAE et Commission Européenne : sur les réformes économiques en France (mars 2019) ;
- Participation à la Table ronde the Camp au forum de l'OCDE (mai 2019) ;
- Séminaire Politiques de l'emploi - Interactions de l'économique et du Juridique, en juin 2019 ;
- Animation d'un atelier parties prenantes dans le cadre de l'événement France Stratégie de juin 2019 sur le microtravail,
- Animation d'un groupe de discussion sur les conditions de travail des travailleurs de plateformes, à la demande du CEPS (juin 2019) ;
- Participation à un séminaire interne de l'ANACT (septembre 2019) et de l'INRS (octobre 2019) ;
- Participation au juridikthon ANACT-ARACT sur la transition numérique et les pistes d'action socialement innovantes (novembre 2019).

■ La veille collaborative

Outre l'organisation et l'animation des groupes de travail et des évènements participatifs, Sharers & Workers organise une veille collaborative. Cette veille collaborative mobilise des outils de curation collaboratifs, et vise à permettre au plus grand nombre de contribuer à la connaissance des transformations en cours en lien avec l'économie de plateforme, ses impacts sur le travail, l'action collective,

les réponses en matière de régulation. Julie Baudrillard et Guillaume Heintz sont les contacts pour participer à la veille collaborative.

Publications et éléments de restitution des activités du réseau

Pour permettre une plus grande lisibilité des actions menées, des pages dédiées ont été mises en place pour les publications, ainsi que pour les propositions.

- https://www.sharersandworkers.net/publications/

https://www.sharersandworkers.net/les-outils-copy/

Activités prévues pour 2020

En 2020, Sharers & Workers interviendra dans le cadre de l'économie des plateformes, et participera au groupe de concertation que mettra en place par le gouvernement à la suite de l'adoption de la loi LOM et de l'article 20 quinquies de cette loi, prévoyant des avancées en matière de dialogue social.

Une inflexion est également prévue dans les activités de Sharers & Workers pour 2020, vers les enjeux des données (RGPD), du web, et des plateformes B2B.

Un événement est prévu pour le printemps 2020, en coopération avec CAP DIGITAL et la FING. Titre provisoire de l'événement : Le web post-plateformes / Quels impacts sur le travail, les organisations, la structuration des marchés, la souveraineté ? Quelles réponses politiques ? Quelles stratégies d'adaptation ?

Grâce à plusieurs standards récents édités par le World Wide Web Consortium (W3C), il est désormais possible de rendre les applications web interopérables. Les impacts attendus sont de grande ampleur, que ce soit sur les marchés, les stratégies d'entreprises, les organisations, la gestion des données, la souveraineté. Pour autant ces transformations sont encore peu connues, et les acteurs économiques tout comme les pouvoirs publics n'en ont pas pris la mesure. Cet événement participatif proposera de mettre en discussion ces transformations, pour en favoriser l'appropriation et réfléchir aux leviers à disposition des organisations, des pouvoirs publics, des acteurs de la société civile, des acteurs syndicaux, et des citoyens.

2.2 Don't GIG UP (Coordination Fondation Brodolini)

O. Chagny (en cours d'achèvement)

Il s'agit d'un projet de recherche-action, financé par la Commission Européenne et coordonné par la Fondation Brodolini rassemble des acteurs proches du monde syndical (UIL, UHT, Solidarnosc, ETUC, FO, Ver.di, Unionen, IPA Pologne, IRES).
L'objectif du projet est d'améliorer l'expertise et la connaissance sur le rôle que les organisations syndicales et le dialogue social peuvent jouer pour la protection des travailleurs des plateformes, d'identifier de bonnes pratiques, de soutenir les organisations syndicales dans la mise en place de ces stratégies.

Le projet a une durée de deux ans. Il a débuté début 2018, et s'achèvera en janvier 2020, avec une conférence finale prévue le 21 janvier 2020.

Plusieurs actions ont été menées dans le cadre du projet en 2019 :

- Production d'un document de travail de l'IRES, reprenant le rapport d'état des lieux produit pour le projet en 2018.

■ Organisation par l'IRES (Odile Chagny) du workshop mutual learning le 17 mai, en partenariat avec France Stratégie. Ce workshop a rassemblé une trentaine de participants, provenant de sept pays européens, avec des représentants du monde syndical, mais aussi des pouvoirs publics (IGAS, CNIL). Cet atelier, l'un des trois prévus par le projet, a visé à partager les expériences nationales en matière d'initiatives émanant du monde syndical visant à protéger les travailleurs de plateformes. La restitution de ce travail sera intégrée par la Fondation Brodolini dans le rapport final. Elle donnera lieu également à un Éclairages corédigé avec un représentant de FO.

■ Deuxième étape de production des livrables : pour l'IRES, production d'études de cas retenues dans le cadre de projet pour la France (Loi Grandguillaume, Coopcycle, Responsabilité sociale). Ces études de cas ont été publiées en format de document de travail sur le site de la Fondation Brodolini en novembre 2019.

■ Tenue et participation au troisième séminaire d'apprentissage mutuel en novembre à Berlin, ce séminaire visant à poser les pistes de recommandation. Le séminaire, hébergé par Ver.di, a rassemblé une trentaine de participants émanant de sept pays européens, du monde syndical principalement.

■ Troisième et dernière étape de production des livrables : recommandation à destination de la Commission Européenne, des syndicats (travail collaboratif, en cours, achèvement prévu avant la fin 2019).

2.3 L'impact de la transition numérique sur les conditions de travail, de management, de rôle des organisations syndicales dans quatre secteurs

O. Chagny (en cours d'achèvement)

Le projet, coordonné par l'IRES est mené en collaboration avec le cabinet ORSEU (Nicolas Farvaque), dans le cadre d'une agence d'objectif IRES de l'UNSAEducation. L'étude porte sur la transformation du numérique du travail à travers un double prisme sectoriel et syndical. Elle se centre sur une exploration de la transition numérique et en particulier sur les conditions de travail, de management, de rôle des organisations syndicales dans trois secteurs d'intérêt pour l'UNSA, deux dans le secteur privé et un autre dans le secteur public : transport (ferroviaire), la banque-assurance, l'éducation. L'objectif visé est de fournir des clefs de lecture, de mettre l'accent sur une ou deux dimensions clefs dans les secteurs concernés, pour contribuer à outiller les militants et adhérents. L'analyse se base sur des enquêtes monographiques mobilisant des jeux d'entretiens auprès d'interlocuteurs clefs dans les entreprises identifiées.

2.4 Établir la représentation des travailleurs et le dialogue social dans l'économie des plateformes et des applications (CES, IRES-ASTREES)

O. Chagny (en cours)

Le projet vise à améliorer la connaissance des initiatives en matière d'action collective dans le cadre de l'économie des plateformes, ainsi qu'à les accompagner et les outiller. Il met en place un observatoire européen des plateformes (une trentaine de membres, émanant du monde syndical européen, de la société civile, des activistes du numérique, des experts). Le projet vise aussi à accompagner, durant deux sessions de « coaching » 20 pratiques innovantes d'action collective.

Le projet, financé par la Commission Européenne, est porté par l'IRES, ASTREES et la CES. Il a fait suite à l'événement participatif coorganisé par CES-ETUC-

IRESASTREES le 23 janvier 2018 autour du dialogue parties prenantes dans le cadre de l'économie de plateformes – (pour la brochure de restitution de l'événement voir ici). La coordination du projet est partagée entre la CES, l'IRES (Odile Chagny) et ASTREES (Christophe Teissier). La durée du projet est de deux ans avec un démarrage qui a eu lieu en mars 2019.

L'année 2019 a été principalement celle du lancement du projet, avec :

- La mise en place des outils numériques du projet, visant à accompagner les membres de l'observatoire ainsi que les initiatives de collectifs accompagnées, à permettre la diffusion des initiatives : site internet, mise en place d'une plateforme participative, outil collaboratif Nextcloud de partage de l'information. Odile Chagny coordonne cette partie du projet, produit le contenu pour ces outils et en particulier le site, fournit les éléments de méthodologie pour la collecte des informations auprès des membres de l'observatoire.

- La constitution et première réunion le 18 septembre 2019 à Bruxelles de l'Observatoire européen des plateformes. L'observatoire rassemble des acteurs syndicaux et des organisations associées de l'ensemble des pays membres de l'UE. Il vise à aider les membres du groupe de pilotage (ETUC- IRES – ASTREES) dans l'identification et la cartographie des initiatives d'action collective.

- La production et diffusion de l'appel à manifestation d'intérêt pour les initiatives qui vont être accompagnées durant le projet (coordination : IRES et ASTREES), en novembre 2019.

2.5 BOBCAT : Les Nouveaux Intermédiaires du Travail B2B : comparer les modèles d'affaires dans l'économie numérique collaborative (DARES avec UP Sud Saclay, Telecom Paristech)

O. Chagny (en cours)

Il s'agit d'un projet de recherche financé par la DARES dans le cadre de l'appel à projet sur l'économie collaborative de 2018. La responsabilité scientifique revient à Odile Chagny. La coordination du projet est partagée avec UP SUD (Paola Tubaro) et TelecomParisTech (Antonio Casilli).

L'objectif est de s'intéresser aux plateformes émergentes « B2B ». Le projet vise à mettre en relation le fonctionnement des nouveaux intermédiaires numériques du travail B2B avec leurs modèles d'affaires, à affiner les typologies existantes et prendre en compte le marché, les enjeux de gouvernance, de gestion et de relations humaines de ces intermédiaires. L'approche est plurielle : théorique, entretiens qualitatifs, mobilisation de données nativement numériques, atelier. Le projet a une durée de deux ans (à partir de janvier 2019).

Durée du projet : deux ans. Démarrage : janvier 2019.

Plusieurs actions ont été menées dans le cadre du projet en 2019 :

- Réalisation d'une première vague d'entretiens (une dizaine d'entretiens), avec les experts référents, des représentants de parties prenantes (plateformes, freelances).

- Premier travail de cartographie des intermédiaires (IRES, UP SUD, Telecom ParisTech)

- Lancement, en novembre 2019 de la collecte des données natives numériques avec l'outil NetConversations d'extraction et de traitement textuel des conversations en ligne des travailleurs de plateformes.

- Production de la note d'étape d'avril 2019, et participation au séminaire DARES DREES d'avril 2019.

- Préparation de l'atelier client-plateforme-prestataire prévu en coopération avec l'ANACT au printemps 2020.

2.6 Convention FACT « Travail et Commun, travail en communs » (FACT)

O. Chagny (en cours)

Il s'agit d'un projet de recherche-action, dans le cadre d'une convention IRES-FACT « Fact national sectoriel ». Odile Chagny coordonne le projet et produira les éléments de capitalisation à destination de l'ANACT, le travail d'accompagnement étant réalisé par des consultants. Des représentants syndicaux sont présents au conseil scientifique constitué pour le projet.

Le projet a pour vocation de venir équiper et outiller ces acteurs face aux obstacles rencontrés par la mise à distance des cadres de subordination traditionnels, dans la recherche de nouvelles formes de régulations laissant plus de place aux contributions des "collaborateurs".

Une journée d'étude sera organisée au printemps 2020.

Plusieurs actions ont été menées dans le cadre du projet en 2019 :

- Conception de l'accompagnement (en collaboration avec l'ANACT), constitution de l'équipe d'accompagnement.

- Mise en place de l'ensemble des outils de gestion du projet et mise à disposition des participants (structures accompagnées et consultants).

- Constitution du comité de pilotage, qui rassemble des universitaires et des représentants syndicaux.

- Préparation et tenue du premier atelier collectif du projet, le 17 septembre, à Paris.

2.7 36e session de l'INTEFP « Digitalisation, plateformes, données : l'emploi et le travail en devenir, de nouveaux défis pour le dialogue social ? »,

O. Chagny (achevé)

Participation à la session en tant que membre du conseil scientifique.

La 36e session de l'INTEFP portant sur « Digitalisation, plateformes, données : l'emploi et le travail en devenir, de nouveaux défis pour le dialogue social ? » s'est déroulée sur 5 modules d'une semaine, dont 2 en 2019. La session s'est clôturée par un colloque public, à l'auditorium du Monde, le 17 octobre. La session donnera lieu à un web doc de restitution, coproduit par les auditeurs, avec le soutien des membres du conseil scientifique.

Les actions menées dans le cadre de la 36e session en 2019 :

- Préparation du module étranger (en Allemagne et à Berlin), et participation aux modules
- Préparation du colloque de restitution et intervention au colloque.

3. Emploi et chômage dans la zone Euro

M. Husson (en cours)

3.1 Histoire de la notion de plein-emploi et du chômage

Michel Husson a entrepris un travail sur l'histoire, théorique et pratique, de la notion de plein-emploi. Le projet est en premier lieu d'étudier la généalogie des divers dispositifs de légitimation de la pauvreté (au XIX^{e} siècle) puis du chômage aux siècles suivants, en soulignant les similitudes et les inflexions. Cette approche historique sera prolongée par une approche critique des théories contemporaines du chômage, visant à montrer qu'elles installent une forme de renonciation à l'objectif de plein-emploi. On cherchera à cette occasion de mettre en perspective le récit dominant d'une inévitable destruction d'emplois découlant des nouvelles technologies, en le confrontant à l'hypothèse d'une « stagnation séculaire. ». Il s'agira enfin d'évaluer les alternatives hétérodoxes telles que la réduction du temps de travail ou la garantie de l'emploi (job guarantee) par opposition à celle d'un revenu universel inconditionnel.

Dans le cadre de ce projet, Michel Husson prépare un article proposant une mise en perspective historique de la thématique des liens entre salaire minimum et emploi.

3.2 Effets économiques et sociaux de la crise en Europe

Michel Husson poursuit son travail de veille sur le thème des effets économiques et sociaux de la crise en Europe autour de deux hypothèses : la première est que la décennie de crise a conduit à une inflexion durable qui semble exclure un retour à l'état antérieur, notamment en matière de fonctionnement des marchés du travail. La période ouverte par la crise conduit également à une perte de pertinence (et donc de remise en cause) des outils traditionnels de gestion de la macroéconomie (courbe de Phillips, orthodoxie budgétaire, etc.). La seconde hypothèse est que la logique d'organisation institutionnelle de l'Union européenne - et plus spécifiquement celle de la zone euro - induit un processus de divergence structurelle entre les différents groupes de pays.

4. Segmentation du marché du travail (emploi des seniors, emploi des jeunes, discrimination, travailleurs non-permanents).

4. 1 L'emploi des seniors

Dynamiques territoriales, travail et emploi des seniors

A. Jolivet (en cours)

L'aide à la capitalisation du projet PACT seniors. Pour l'amélioration des conditions de travail des seniors. Maintien dans l'emploi des 55-64 ans s'est prolongée en 2019 et donnera lieu à différents types de valorisation en 2020. Cette aide à la capitalisation est réalisée en collaboration avec Valérie Zara Meylan (CEET

et CRTD-Cnam, GIS CREAPT) et s'inscrit dans le cadre d'une convention entre l'Anact et le GIS Creapt.

Le projet PACT seniors a été engagé en partenariat avec cinq Aract, et cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre d'une réponse à un appel à projets sur ce thème. Il s'agissait de réaliser une analyse transversale des expérimentations réalisées/coordonnées par les cinq Aract en amenant des éléments de problématisation complémentaire, en mettant en discussion les outils et les méthodes, et en accompagnant un travail réflexif au fil des interventions dans les entreprises à partir notamment des connaissances sur les relations âge travail santé et expérience.

L'analyse des expérimentations a abouti à un certain nombre d'enseignements et de perspectives, notamment :

- les difficultés à mobiliser sur l'entrée gestion des âges/emploi des seniors ;
- l'intérêt des outils et méthodes qui sont toutefois à utiliser avec prudence et en précisant leurs conditions d'utilisation ;
- le paradoxe entre démarches « sur mesure » et standardisation pour diffusion ;
- un recul nécessaire sur certains termes et notions ;
- la complexité des configurations partenariales et des dynamiques territoriales à travailler ;
- et des décloisonnements à poursuivre, y compris entre acteurs territoriaux concernant la séparation des champs travail et emploi.

Le rapport final remis en novembre 2018 (avec une diffusion restreinte) a été discuté en séminaire avec les 5 Aract et d'autres interlocuteurs (10 avril 2019). Un article sera soumis à la Revue des conditions de travail (n° 10). Un projet de séminaire/colloque organisé par l'Anact est en cours de préparation pour avril ou mai 2020.

Durant l'année 2019 de nombreux travaux de valorisation ont été effectués à travers des contributions au débat public sur la réforme des retraites : formation ISSTO Institut des sciences sociales du travail de l'Ouest (ISSTO) - Université Rennes 2, « L'allongement de la vie professionnelle. De quoi parle-t-on ? Où en eston ? Quels enjeux du point de vue du travail et de l'emploi ? », Stage de formation organisé pour la CFDT "Quelle réforme du système de retraite ?" Angers, 21 au 22 mai 2019, diverses auditions, réponses à des interviews pour des publications presse, rédaction d'article ou chroniques.

La situation des femmes seniors au regard de l'emploi et du travail

A. Jolivet, A-F. Molinié (CEET et CRTD - CNAM) (projet)

La réforme des retraites en projet suscite à nouveau des interrogations sur la situation des femmes seniors avant la retraite.

- Leurs conditions d'emploi et de travail traduisent-elles un double désavantage (genre et avance en âge) ?
- Quels éléments de leurs parcours professionnels interviennent ?
- En quoi les dispositifs de cessation anticipée et de prolongation de l'activité sont-ils l'objet d'usages différents entre les hommes et les femmes ?

- Y a-t-il une divergence croissante entre les femmes ?

Il s'agit d'une part de mobiliser des statistiques et des travaux existants, d'autre part de réaliser des exploitations sur la dernière vague de l'enquête Conditions de travail (2016).

Quatre entrées sont envisagées :

1. les dispositifs publics de cessation anticipée et de prolongation de l'activité (caractéristiques des personnes, évolution en stock et en flux, modifications des dispositifs…) ;
2. la situation des seniors hommes et femmes à partir de 50 ans ;
3. les parcours d'emploi et de travail, à partir des données de panel de l'enquête 2016 (situation en 2013 et en 2016) et d'une revue de travaux plutôt qualitatifs sur les parcours dans certains métiers ou qualifications (aides à domicile par exemple) ;
4. le passage à la retraite.

Les objectifs sont la publication d'un DARES Analyse sur des résultats tirés de l'enquête Conditions de travail et éventuellement la publication d'un article dans une revue anglo-saxonne.

4.2 Discrimination Femmes-Hommes

S. Jugnot (achevé)

L'Éclairage de l'Ires en préparation fin 2018 pour une publication début 2019 a finalement été étoffé pour donner lieu à un article dans la Revue de l'Ires (n° 98), dans le contexte de la mise en place de l'index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes par l'article 104 de la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel.

L'article explique pourquoi cette innovation, qui cherche à passer d'une obligation de moyens à une obligation de résultat sur les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes, s'appuie sur l'idée que les discriminations pourraient se mesurer, offrant ainsi des quantifications pour piloter l'action. Il rappelle qu'en réalité, cette prétention est illusoire d'un point de vue statistique en revenant sur les deux approches le plus souvent mobilisées : les analyses statistiques dites « toutes choses égales par ailleurs » et les testings statistiques. Il explique en quoi ces outils ne permettent pas de quantifier l'ampleur des discriminations, sans en remettre en cause l'intérêt. L'absence de mesure n'oblige pas à renoncer à l'action. Elle doit plutôt être une invitation à la réflexion et aux approches interdisciplinaires qui ne font pas du chiffre la pierre angulaire de la preuve.

Cet article ne cherche pas à couvrir l'ensemble des discriminations possibles. Il s'appuie principalement, à titre illustratif, sur l'écart salarial entre les femmes et les hommes, pour la mesure des inégalités, et sur l'accès à l'emploi des personnes ayant des ascendances immigrées réelles ou présumées, pour les testings statistiques. La question du repérage de la discrimination syndicale est toutefois ponctuellement évoquée.

4.3. Discrimination / Statistiques ethniques

S. Jugnot (en cours)

Le projet envisagé est celui d'un ouvrage s'appuyant sur des réflexions entamées en 2007 dans le cadre des débats intervenus en France. Ils ont déjà donné lieu à une synthèse portant sur l'exemple du Canada dans la revue de l'IRES (n° 83, août 2015) et à une synthèse sur les débats français dans la série des documents de travail de l'IRES (n° 01.2016). L'article évoqué dans la partie IV.2 s'inscrit aussi dans ce projet. L'objectif est de proposer un panorama plus large en synthétisant des travaux de multiples chercheurs couvrant des périodes plus anciennes et d'autres pays. Il s'agira d'abord de revenir sur la typologie des catégorisations couvertes par le terme de « statistiques ethniques », trop souvent fourre-tout. La robustesse statistique des mesures faites à partir de ces catégories sera questionnée et avec elle, la capacité à faire de ces statistiques un outil de connaissance. Il faudra également se demander pourquoi la mesure des discriminations est d'une certaine manière un objectif illusoire. Le risque de réification des catégories mobilisées par les statistiques ethniques et, corrélativement, celui d'un renforcement des stéréotypes, terreau des comportements discriminatoires, seront aussi discutés. Enfin, il s'agira d'aborder la question des politiques publiques autour de l'alternative entre la promotion de la diversité par la discrimination positive d'un côté et la lutte contre les discriminations par une action sur les processus sélectifs, d'un autre côté.

4.4 Recompositions de la diversité des formes d'exercice de l'activité agricole : l'importance croissante des travailleurs non-permanents (A. Magnan, en cours)

L'année fut consacrée, dans le cadre du projet de thèse et d'une convention avec le Ministère de l'agriculture et l'INRA, à la réalisation d'un travail de terrain avec des entretiens institutionnels auprès des acteurs sectoriels investis dans la gestion du travail agricole non-permanents (syndicats de salariés, d'employeurs, pouvoirs publics, organismes bi ou tripartites, associations). Ces entretiens ont été réalisés au niveau national français, au niveau départemental du Maine et Loire, et au niveau européen. Des entretiens ont également été réalisés en Aragon, en Belgique et en Pologne auprès des mêmes types d'acteurs. Ce travail d'analyse internationale a été détaillé dans le rapport rendu au ministère de l'agriculture (Laurent et Magnan, 2019). Ce travail a été l'occasion d'un séjour d'un mois et demi à l'European Trade Union Institute (ETUI) à Bruxelles.

Le travail de quantification du travail agricole non-permanent a été prolongé. Cela s'est traduit via la publication d'un article de l'ouvrage collectif Actif'Agri coordonné par le Ministère de l'agriculture (Coordonné par Forget et al., 2019) et celle d'un article dans la revue à comité de lecture Notes et Études Socioéconomiques (Depeyrot et al., 2019).

Enfin, a été mené un travail d'historique des politiques publiques ayant touché le travail agricole salarié, et de leur lien avec les Lois d'Orientations Agricoles définissant à intervalle régulier le modèle de développement agricole prôné par les pouvoirs publics. Ce travail a été présenté (Magnan, 2019) à la conférence annuelle de l'European Association for Evolutionary Political Economy, à Varsovie, en septembre.

Le plan de travail pour l'année à venir est de conclure le travail de thèse, en réalisant le travail de rédaction du mémoire de thèse, ainsi qu'en continuant à

valoriser les résultats de recherche via des communications et publications scientifiques.

4.5 L'emploi des femmes et politiques publiques

C. Meilland (en cours)

L'analyse des politiques publiques du point de vue de leurs conséquences sur l'égalité femmes-hommes ainsi que l'analyse de l'évolution des inégalités de genre et leurs liens avec les autres formes d'inégalités est concrétisée par la mise en place d'un nouveau séminaire SEGIPP (Séminaire Égalité, Genre, Institutions et Politiques). Né d'une initiative conjointe de cinq structures : le Laboratoire interdisciplinaire de sociologie économique (Lise/Cnam-CNRS), l'Institut de recherche économique et sociale (IRES), l'Institut national des études démographiques (INED), le réseau Marché du travail et emploi (MAGE) et la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), ce séminaire fermé a vocation à examiner des travaux en cours et à réunir universitaires et institutions dans un même groupe.

4.6 Stratégies syndicales dans le travail du Care : Emploi et Conditions de travail dans les EHPAD

C. Meilland avec C. Nizzoli et C. Vincent et S. Béroud (Université Lyon 2-Triangle)
(en cours, voir groupe Relations Professionnelles)

Dans le cadre d'une recherche sur les Stratégies syndicales dans le travail du Care qui propose une analyse de la représentation collective dans ce secteur en France, une communication sur « La dimension genrée des luttes dans les EHPAD : une dynamique fragile entre reconnaissance du travail et construction d'un entre-soi féminin » a été présentée au Congrès de l'AFSP à Bordeaux en juin dernier. Elle présente les premiers résultats de cette recherche financée par l'Université de Lyon 2. Le travail de terrain se terminera début 2020.

Publications

Articles

- Depeyrot J-N., Magnan A. Michel D-A., Laurent C (2019). « Emplois précaires en Agriculture », Notes et Études Socio-économiques, n° 45.
- Husson M., « Malaise dans l'économie dominante », A l'encontre, 4 septembre 2019.
- Jugnot S, « Les inégalités se mesurent, les discriminations se constatent », La Revue de l'Ires 2019/2 (n° 98)
- Serfati C., Sauviat C. (2019), « A selected survey on global value chains », Research Department Working paper, forthcoming.
- Serfati C., Sauviat C. (2019), "Global supply chains and intangible assets in the automotive and aeronautical industries », Research Department Working paper, n°43
- Serfati C., Sauviat C. (2019), "Global supply chains and intangible assets in the automotive and aeronautical industries », Int. J. Automotive Technology and Management, Vol. 19, N° 3/4.

Articles dans des périodiques

François Desriaux, entretien avec Jean-François Pilliard et Annie Jolivet (2019), « Retraites : faut-il travailler plus longtemps ? », Santé & travail, n° 107, p. 52-54, juillet 2019.

Jolivet A., (2019), « Analyse - Retraites : les dits et les non-dits de la réforme des retraites », Alternatives économiques, 02/09/2019,

Husson M., « La réforme des retraites au prisme du modèle suédois ? », Alternatives économiques, 6 septembre 2019.

Husson M., « Les économistes, auxiliaires de la police des chômeurs ? », Alternatives économiques, 26 juin 2019.

Husson M., « Pourquoi pas un salaire minimum européen ? », Alternatives économiques, 21 mai 2019.

Husson M., avec Chagny O., « How to implement an 'optimal wage regime' for the euro zone », euprogressiveplatform.com, May 2019

Husson M., « Salaire minimum : l'injure faite à la théorie », Alternatives économiques, 17 avril 2019.

Husson M., « L'obscur mystère des 35 heures expliqué », Alternatives économiques, 18 mars 2019.

Husson M., « Maigre bilan pour les baisses des cotisations », Alternatives économiques n° 388, mars 2019.

Husson M., « Smic : définitivement moderne », Options (UGICT-CGT) n° 643, janvier 2019.

Husson M., « Pédagogie des dépenses publiques », Alternatives économiques, 21 janvier 2019.

Husson M., « L'augmentation des salaires est-elle à l'ordre du jour en Europe ? », L'Humanité, 18 janvier 2019.

- Jolivet A. (2019) « Chronique – Partir à la retraite plus tard ? Une incitation ne suffit pas… » Alternatives économiques, 03/10/2019.
- Jolivet A. (2019), « Chronique – Vieillir, en s'occupant des personnes dépendantes », Alternatives économiques, 21/11/2019.

Rapports de recherche et documents de travail

- Chagny O. (2019) : Don't Gig Up ! State of the Art Report, Document de Travail de l'IRES n° 2.2019.
- Chagny O. (2019) : France Case Study Report – Don't GIG UP Project
- Laurent C. et Magnan A. (2019) Dispositifs de conseil relatifs à la prévention des risques de santé professionnelle en agriculture en Europe, Rapport de la convention entre le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation et l'Institut de recherches économiques et sociales : « Dispositifs de conseil relatifs à la prévention des risques de santé professionnelle en agriculture en Europe »
- Meilland C., Nizzoli C., Vincent C., Rapport d'activité Le dialogue social dans la fonction publique d'état et territorial, AO CFDT.

Participation à des ouvrages

Depeyrot J.N., Magnan A., Laurent C. Chapitre 3 : Emplois précaires en agriculture [in] Forget V., Depeyrot J.-N., Mahé M., Midler E., Hugonnet M., Beaujeu R., Grandjean A., Hérault B., 2019, Actif'Agri. Transformations des emplois et des activités en agriculture, Centre d'études et de prospective, Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, la Documentation française, Paris.

Autres

Chagny O. (2019), L'organisation du travail à l'ère numérique : les plateformes de services », synthèse DES INTERVENTIONS ET DÉBATS,

Chagny O., Naboulet A. (2019), Nouvelles formes d'emploi et retraite : quels enjeux ? quelles réponses adaptées ? Synthèse des ateliers SharerS & Workers du 16 octobre 2018, organisés à la demande du HCRR.

Partie 2 : activités éditoriales



©JohnSchno

Chronique internationale de l'IRES

Julie Baudrillard, Lyubica Curich, Catherine Sauviat,



Index des articles publiés dans la Chronique internationale de l'IRES en 2019 (hors numéro spécial 2019)

Allemagne

- Hege A. (2019), « La place des réfugiés dans la société : un débat surchauffé, miroir des fractures sociales, », n° 165, mars, p. 3-18.
- Kahmann M. (2019), « Partenariat sans conflit ? Conflit sans partenariat ? Un débat sur l'état des relations professionnelles », n° 165, mars, p. 19-33.

Amérique du Nord

- Dufour C. (2019), « Projet de solidarité nord-américain : une nouvelle étape ? », n° 165, p. 60-65.

Brésil

- Carelli R. (2019), « La réforme du droit du travail », n° 166, juin, p. 29-37.
- Cardoso E., Da Silva N. (2019), « Les contradictions du système de santé (19882018) », n° 166, juin, p. 13-26.

Chine

- Séhier C. (2019), « La montée de l'influence internationale de la Chine, une manifestation de ses contradictions économiques et sociales internes ? n° 166, juin, p. 3-12.

Europe

- Collombet C., Math A. (2019), « La nouvelle directive 'équilibre' sur les congés parentaux, de paternité et d'aidant : une avancée de l'Europe sociale ? n° 162, juin, p. 3-15.
- Rehfeldt U. (2019), « Le Congrès de Vienne de la CES : une confédération plus unie mais avec moins d'adhérents » », n° 167, septembre, p. 37-49.

Irlande

- Delahaie N. (2019), Entrée en vigueur de la loi interdisant les contrats zéro heure : quelle avancée pour les travailleurs précaires ? n° 167, septembre, p. 50-63.

Royaume-Uni

- Freyssinet J. (2019), « Les syndicats et les plateformes », n° 165, mars, p. 34-46.

et Perspectives 2019-2020

- Freyssinet J. (2019), « La revendication du living wage : renouveau militant, négociation collective ou responsabilité sociale des entreprises ? », n° 166, juin, p. 16-28.

Europe / International

- Math A. (2018), « Pauvreté des familles et des enfants : la France dans la comparaison européenne », n° 162, juin, p. 14-34.
- Math A. (2018), « Congés parentaux, de paternité et d'aidants : vers une nouvelle directive ? », n° 163, septembre, p. 3-16.

Japon

- Suzuki H. (2019), « Réformes d'envergure pour la résolution des contentieux individuels du travail », n° 166, juin, p. 51-56.

Norvège et pays scandinaves

- Jesnes K. (2019), « Quelles réactions des partenaires sociaux face au développement de l'économie des plateformes », n° 165, mars.

Turquie

- Erdinç I. (2019), « Gouverner le syndicalisme : l'intervention de l'État dans le champ syndical depuis le coup d'« État militaire de 1980 », n° 166, juin, p. 38-50.



La Revue de l'IRES

Pierre Concialdi, Julie Baudrillard, Lyubica Curich

Au cours de l'année 2019, trois numéros sont parus, dont un numéro double spécial.

1. Bilan des parutions 2019

Le premier numéro paru (n° 96-97) est un numéro spécial intitulé « Europe sociale : dynamiques, acteurs et enjeux ». Il reprend un certain nombre de contributions présentées à un colloque organisé à l'Institut des Sciences Sociales du Travail de l'Ouest (ISST) en novembre 2017.

Revue n° 96-97

- Delahaie N., Le Cam S. (2019), « Avant-propos », La Revue de l'IRES, n° 96-97, p. 3-5.
- Freyssinet J. (2019), « L'Europe sociale : quelles politiques, quels modèles, quels syndicalismes ? », La Revue de l'IRES, n° 96-97, p. 7-38.
- Michéa F. (2019), « État des lieux de la négociation collective européenne au niveau interprofessionnel. Entre construction et menaces systémiques », La Revue de l'IRES, n° 96-97, p. 39-63.

■ Degryse C. (2019), « Le dialogue social européen et les ambivalences de l'Europe sociale "triple A" », La Revue de l'IRES, n° 96-97, p. 65-84.

■ Garnier S. (2019), « État des lieux de l'Europe sociale », La Revue de l'IRES, n° 96-97, p. 85-101.

■ Dirringer J. (2019), « Les droits de participation des travailleurs dans les entreprises transnationales européennes, un droit européen inachevé », La Revue de l'IRES, n° 96-97, p. 103-122.

■ Pernot J.-M. (2019), « Agir syndicalement en Europe. La CES, un espace pour l'action collective ? », La Revue de l'IRES, n° 96-97, p. 123-152.

Le deuxième numéro (n° 98) comporte quatre articles variés.

Revue n° 98

■ Jugnot S. (2019), « Les inégalités se mesurent, les discriminations se constatent », La Revue de l'IRES, n° 98, p. 3-28.

■ Pillon J.-M., Remillon D., Tuchszirer C. (2019), « Les territoires pluriels des intermédiaires du marché du travail », La Revue de l'IRES, n° 98, p. 29-57.

■ Lescurieux M. (2019), « La représentation syndicale des femmes, de l'adhésion à la prise de responsabilités : une inclusion socialement sélective », La Revue de l'IRES, n° 98, p. 59-82.

■ Meunier J.-M. (2019), « Le lien emploi-logement : la prise en charge syndicale de la question du logement à l'épreuve des transformations du travail et de l'emploi », La Revue de l'IRES, n° 98, p. 83-111.

Le troisième numéro (n° 99) est un numéro thématique intitulé « Les jeunes, le travail et l'engagement ». Il présente des contributions discutées au cours d'un séminaire organisé à l'IRES à l'automne 2018.

Revue n° 99

(coord. Sophie Béroud, Camille Dupuy, Marcus Kahmann, Karel Yon)

■ Béroud S., Dupuy C., Kahmann M., Yon K. (2019), « Introduction », La Revue de l'IRES, n° 99, p. 3-9.

■ Rodet D. (2019), « Jeunes travailleuses et travailleurs de la production engagée : articuler activité professionnelle et convictions dans un engagement professionnalisé », La Revue de l'IRES, n° 99, p. 11-36.

■ Lebas C. (2019), « Carrière d'auto-entrepreneur et rapports (critiques) au travail : comment les coursiers à vélo font émerger des contestations », La Revue de l'IRES, n° 99, p. 37-61.

■ Trémeau C. (2019), « La distance des jeunes salariés vis-à-vis des "voies du collectif" », La Revue de l'IRES, n° 99, p. 63-89.

■ Béroud S., Dupuy C., Kahmann M., Yon K. (2019), « La difficile prise en charge par les syndicats français de la cause des "jeunes travailleurs" », La Revue de l'IRES, n° 99, p. 91-119.

2. Programmation 2020 et politique éditoriale

La programmation des numéros à paraître en 2020 est déjà engagée. Deux numéros sont aujourd'hui en cours de constitution.

Le premier numéro - qui signera la centième édition de la revue - est un numéro spécial consacré au salaire minimum. Il comprend cinq articles. Deux de ces articles abordent des questions transversales portant, d'une part, sur les positions des acteurs européens (Commission européenne, CES) à propos du salaire minimum et, d'autre part, sur un bilan critique de la littérature économique sur les effets du salaire minimum. Trois autres articles analysent la question du salaire minimum dans trois pays européens (Allemagne, France, Royaume-Uni).

Le numéro 101, également en cours de préparation, est un numéro varié qui comprend quatre articles. Un article présente les résultats d'une étude de l'agence d'objectifs de l'IRES sur l'insertion et l'accompagnement des « personnes éloignées de l'emploi ». Un deuxième article analyse les deux scrutins organisés en 2012 et en 2017 auprès des salariés des très petites entreprises (TPE, moins de 11 salariés) pour compléter la mesure de la représentativité syndicale dans le secteur privé. Un troisième article présente les résultats d'une enquête sur la formation en santé au travail des représentants du personnel. Enfin, un quatrième article – en cours de validation par le comité de rédaction – porte sur les accords mondiaux d'entreprise conclus au niveau des groupes transnationaux.

Un numéro spécial (probablement double) est ensuite envisagé à partir des travaux réalisés dans le cadre d'un projet ANR (Association nationale de la recherche) qui a pour thème la construction du marché du risque santé (projet MaRiSa, voir groupe Revenus).

Dans le prolongement des orientations privilégiées auparavant, les efforts seront maintenus afin d'élargir le champ des thématiques abordées. Une attention sera également portée à la diversité des sources des contributions et, notamment, à la valorisation des travaux issus de l'Agence d'objectif de l'Ires.

Documents de travail de l'Ires



Ces documents sont téléchargeables en cliquant sur les liens hypertextes.

- **L'accès à la cantine scolaire pour les enfants défavorisés**

Antoine Math (janvier 2019), n° 01.2019

- **Don't Gig Up ! State of the Art Report**

Odile Chagny (janvier 2019), n° 02.2019

- **La création du National Living Wage au Royaume**

Jacques FREYSSINET (juillet 2019), n° 03.2019

- **Royaume Uni. Salaires : la décennie perdue 2008-2018**

Jacques FREYSSINET (septembre 2019), n° 04.2019



Site et communication digitale

Caroline Aujoulet (vidéo), Odile Chagny (animation site),

Lyubica Curich (graphisme)

Julie Baudrillard (réseaux sociaux), Guillaume Heintz (webmaster)

www.ires.fr

Durant l'année 2019, **deux nouvelles rubriques** ont vu le jour sur le site de l'Ires :

- L'une est consacrée au réseau Sharers & workers en complément du site dédié sharersandworkers.net

- La seconde vise à présenter le réseau MIS (Minimum Income Standard) : Ce réseau regroupe plusieurs instituts de recherche qui travaillent sur la définition du revenu nécessaire aux ménages, pour atteindre un niveau de vie minimum décent.

Courant 2020, l'équipe du site internet se penchera sur l'amélioration de la navigation par thématiques et de divers points d'ergonomie afin de rendre l'expérience utilisateur plus fluide et de mieux valoriser les contenus produits par l'institut.

Éclairages

Liens hypertexte :

- **Éclairages # 013 (janvier 2019) :**

Antoine MATH - Rendre effectif le droit à la cantine scolaire pour tous les enfants ? Les solutions existent, la volonté manque.

- **Éclairages # 014 (avril 2019) :**

Pierre CONCIALDI - Le pouvoir d'achat des familles modestes : la rupture de 2008. Une analyse des budgets types de l'UNAF

- **Éclairages # 015 (**juillet 2019**) :**

Arnaud TRENTA - La reconnaissance inachevée des proches aidants : prisme familialiste et travail gratuit

et Perspectives 2019-2020

Vidéos

Liens hypertexte :

Caroline Aujoulet

- « La protection des bénéficiaires des minimas garantis », Entretiens de l'Ires, 19 mars 2019
- « La valorisation de l'expérience syndicale », Rencontres Ires-ISST, 13 juin 2019
- « Les chaines mondiales d'approvisionnement, une comparaison France Brésil », Musée des Sciences Sociales, 4 décembre 2018

Kerfi-Canal

- Les conséquences de la suppression des comités d'entreprise (Kevin Guillas-Cavan)
- L'évolution des bénéficiaires des revenus minima garantis en Europe (Antoine Math)
- L'accès à la cantine scolaire, un enjeu de lutte contre la pauvreté (Antoine Math)
- L'évolution des budgets des plus modestes (Pierre Concialdi)
- Le syndicalisme européen (Jean-Marie Pernot)
- Valoriser le travail invisible des aidants (Arnaud Trenta)
- La surprenante hausse du salaire minimum britannique (Jacques Freyssinet)
- Diversités et convergences du syndicalisme en Europe (Udo Refheldt)

La Lettre de l'Ires

Depuis 2018, la Lettre de l'Ires est devenue électronique. Elle est transmise chaque trimestre aux 3 200 abonnés et contacts de l'Ires, par un logiciel spécialisé.

Elle recense l'activité des chercheurs, annonce les prochaines publications de l'Ires et les événements de l'institut à venir.

Journées et séminaires

Journées organisées par l'IRES

- Entretiens de l'Ires : « La protection des bénéficiaires des minimas garantis » 19 mars 2019, AGIRC ARRCO, Paris
- Troisième édition des « Rencontres Ires-Isst » « La valorisation de l'expérience syndicale », 13 juin 2019, Bourg-la-Reine
- Entretiens de l'Ires : « Les jeunes, le travail et l'engagement, », 3 octobre 2019, Bourse du travail, Paris

Les séminaires internationaux de l'Ires en 2019

Organisateurs : Kevin Guillas-Cavan, Marcus Kahmann et Cristina Nizzoli

En 2018 Udo Rehfeldt a laissé sa place de responsable du séminaire international au comité composé de Marcus Kahmann, Kevin Guillas-Cavan et Cristina Nizzoli. Ce passage a été l'occasion de :

- Ouvrir le séminaire à tous les syndicalistes et chercheurs (inscription à la séance) ;
- Lancer une programmation en cycles thématiques (2019-2020 : l'Europe social : futur, présent, passé) ;
- Amplifier et professionnaliser la communication vers l'extérieur (via le site IRES, les comptes Facebook et Twitter, les réseaux professionnels) ;
- Coopérer avec des partenaires extérieurs (RT18 de l'Association Française de Sociologie) ;
- Rencontrer les responsables syndicaux internationaux afin de les mobiliser pour le séminaire international.

Dans le cadre du cycle thématique ont eu lieu les séances suivantes en 2019 :

- « Les syndicalismes en Europe à l'époque des crises : principaux enseignements d'une recherche comparative », intervention de Steffen Lehndorff, Université de Duisbourg-Essen (31 janvier 2019).
- « Les syndicalismes dans la crise ? Les syndicats de service et de l'industrie manufacturière en Allemagne depuis la Grande Récession », interventions de Heiner Dribbusch, WSI Düsseldorf et de Steffen Lehndorff, Université de Duisbourg-Essen, ainsi que « Les syndicats français après la crise », intervention de Jean-Marie Pernot, IRES (26 mars 2019).
- Journée d'étude sur la négociation collective en matière d'égalité femmeshommes « La négociation collective en matière d'égalité femmes-hommes. Perspective comparée Royaume-Uni-France », en collaboration avec le RT-18 de l'AFS, interventions de Sophie Pochic (CNRS, Centre Maurice Halbwachs) et de Susan Milner (Université de Bath) (6 juin 2019).
- « Naissance de la fédération transnationale des coursiers », intervention d'Anne Dufresne, CIRTES-UCL, et de Jean-Daniel Zamor, président du Collectif Autonome des Livreurs de Paris (CLAP) (26 septembre 2019).
- « À la recherche de l'Europe sociale », intervention de Philippe Pochet, Institut Syndical Européen (12 novembre 2019).

Pour 2020 sont programmées dans le cadre du cycle « Europe sociale » :

- « Représenter le patronat à l'OIT », intervention de Marieke Louis, Sciences-Po Grenoble (9 janvier 2020) ;
- « Travailler au musée : Publics, gardiens et conservateurs au Louvre et au British Museum (1946-1981) », intervention d'Odile Join-Lambert, Université de Versailles (4 juin 2020).

L'année 2019 a été l'occasion de constater que la relance du séminaire international a rencontré du succès en termes de fréquentation ainsi que de renouvellement et de mixité (syndicalistes/chercheurs) du public. L'année 2020 sera l'occasion de poursuivre sur cette

dynamique et de continuer à développer les liens avec l'extérieur, par le développement de la communication publique (site web, vidéos) et le renforcement du lien avec les mondes syndical et académique.

Partie 3 : annexes

Conventions de recherches en 2019-2020

Thèmes	Chercheur.es	Commanditaires	Partenaires	Échéance
P Europe ociation collective snationale d'entreprise	Noélie Delahaie Jacques Freyssinet Kévin Guillas Cavan Marcus Kahmann Udo Rehfeldt Catherine Vincent	Chaire dialogue social et compétitivité	CEP (Sécafi)	Terminé
UNSA Éducation Numérique	Odile Chagny	UNSA Éducation	Orseu	Terminé
WORKER	Odile Chagny	UE	Fondation Brodolini et al.	Terminé
RISA : ché du risque santé	Renaud Gay Antoine Math Catherine Sauviat Catherine Vincent	ANR	Un. Rennes I et al.	En cours
ker Participation EUROPE	Udo Rehfeldt	ETUI	Etui	En cours
get de référence Paris et omération parisienne	Pierre Concialdi Antoine Math	Ministère des affaires sociales (DREES)	Credoc	En cours
CFDT Négociation fonction que	Christèle Meilland Cristina Nizzoli Catherine Vincent	CFDT (Agence d'objectifs)		En cours
ics cibles de la politique que de santé au travail en ulture	Axel Magnan	Ministère de l'agriculture	Inra	En cours
un basculement de la branche l'entreprise ?	Noélie Delahaie Anne Fretel (coord.)	DARES	Orseu	En cours
veaux intermédiaires du travail 2B : comparaison des modèles aires dans l'économie érique collaborative	Odile Chagny	DARES – DREES	Telecom-ParisTech	En cours
sformations sociales et omie numérique	Noélie Delahaie Cristina Nizzoli Catherine Vincent	DARES – DREES	Uni. Rennes I	En cours
C Sharers & Workers REES	Odile Chagny	Commission européenne	CES et ETUI	En cours
T	Odile Chagny	ANACT		En cours
CGT : le numérique dans les sformations du travail et du ir	Frédéric Lerais	CGT		En cours
CFE-CGC : contributivité de la ection sociale	Antoine Math	CFE-CGC		En cours

AO CGT : Effet des ordonnances Macron sur les IRP dans les transports	Frédéric Lerais	CGT	Lyon II	En cours
France Stratégie : Effets des Ordonnances sur le dialogue social	Frédéric Lerais	France Stratégie	SYNDEX ORSEU	En cours

Interventions des chercheur.e.s en 2019

Cette partie comprend des liens hypertextes.

Odile Chagny

- Collective Bargaining and the Gig Economy - New Perspectives, Séminaire du projet COGENS, 11 et 12/12/19 : Intervention sur le thème du dialogue social dans le cadre de l'économie des plateformes en France.

- Participation au troisième séminaire de mutual learning du projet Don't GIG UP coordonné par la fondation Brodolini, sur la protection des travailleurs de la GIG Economy. Le projet est financé par la Commission Européenne. Berlin, 15/11/19

- Juridikthon 2019 ANACT-ARACT : « Transition Numérique et pistes d'action socialement innovantes ». Participation comme expert à la seconde édition du Juridikhton ANACT-ARACT. Paris, 19 novembre 2019

- Numérique en Commun(s) : animation d'un atelier « Entre hyperpolyvalence, dilution, et ubérisation : quel devenir pour la médiation numérique ? Quelles réponses adaptées ? Marseille, 18/10/2019

- Digitalisation, plateformes, données : l'emploi et le travail en devenir de nouveaux défis pour le dialogue social ? Participation aux ateliers de restitution de la 36e session de l'INTEFP. 17/10/19

- Des plateformes coopératives au service des citoyens et des territoires. Animation de l'atelier "mobilité et logistique". 11/10/2019

- Syndicalisme et mobilisations citoyennes : « Comment décloisonner les luttes ? » Participation à la seconde Université intersyndicale francophone organisée par le Global Labor Institute avec le soutien de ReAct. 8 octobre 2019

- Séminaire interne de l'INRS : « Quelles pistes et réflexions pour la prévention des risques professionnels des indépendants dépendants ? » Neuf questions pour aider à définir une politique de prévention des risques professionnels à destination des indépendants dépendants", Paris, 4 octobre 2019.

- Projet Establishing workers representation and social dialogue in the platform and app economy, CES-ETUC. Lancement à Bruxelles de l'observatoire destiné à accompagner le projet sur l'identification de pratiques innovantes en matière de représentation et d'action collective à l'échelle européenne. Projet porté par l'IRES (Odile Chagny), ASTREES et l'ETUC, 18 octobre 2019.

- FACT "Travail et communs, travail en communs". Tenue de la première journée collective du FACT "Travail et communs, travail en communs", dans le cadre du FACT travail et communs, travail en communs coordonné par l'IRES (Odile Chagny), 17 octobre 2019.

- L'économie de plateformes, les enjeux sociaux vus du réseau Sharers & Workers, ANACT, 5/10/19.

■ Club Zevillage/NWOW : "Disruption numérique, emploi et travail. Participation sur le thème « Disruption numérique, emploi et travail », avec Bruno Teboul, entrepreneur, philosophe et Raphaëlle Bertholon, déléguée nationale CFE-CGC à l'Economie. 27/06/19

■ Groupe de discussion CEPS « Les conditions de travail pour les travailleurs de plateformes en France ». Animation du groupe de discussion dans le cadre du projet européen porté par la CEPS, Eftheia, et HIVA. 19 juin 2019

■ Les plateformes de microtravail : enjeu pour l'intelligence artificielle, enjeu pour l'emploi ? Animation de la Session : « À la rencontre des microtravailleurs » 13 juin 2019

■ Séminaire Politiques de l'emploi - Interactions de l'économique et du Juridique, Participation sur le thème : « L'organisation du travail à l'ère numérique », Paris, 12 juin 2019.

■ Intervention au séminaire transnational « The personal dimension of collective bargaining in the Gig Economy », soutenu par la Commission Européenne, 5 au 6 juin 2019

■ Participation à la Table ronde the Camp à l'OCDE avec Catherine Gall (Directrice générale the Camp), Mathilde Gardien, codirectrice de Marseille Solutions 20 mai 2019.

■ Séminaire d'apprentissage mutuel, Don't GIG Up ! Le projet Don't GIG UP, qui bénéficie d'un financement de la Commission Européenne, est porté par la Fondation Fondazione Giacomo Brodolini. Paris, 17 mai 2019

■ Participation au séminaire de la Direction générale du Trésor, France Stratégie, CAE et Commission Européenne : « Les réformes économiques en France : premier bilan, défis et perspectives ». Discours d'ouverture : Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances Pierre Moscovici, commissaire européen aux Affaires économiques et financières, à la Fiscalité et à l'Union douanière. 15 mars 2019

■ Dialogue Social et plateformes : « Entre l'amendement Taché et l'arrêt Take Eat Easy : de l'autorégulation à la requalification » Événement Sharers & Workers, 24 janvier 2019

Pierre Concialdi

■ UNAF, participation au séminaire « Consommation et budgets des familles : quels changements ? » 11 avril 2019

■ Séminaire Inégalités : **«** Y a-t-il un seuil de richesse ? Définir des limites à l'inégalité des revenus ». Organisé par le Département des Ressources et des Conditions de Vie des Ménages de l'Insee, avec Jérôme Accardo (Insee), 17 mai 2019.

■ « Budgets-types et budgets de référence : quels apports à l'analyse des besoins ? », Colloque de l'AFEP, Lille, 5 juillet 2019.

Noélie Delahaie et Kevin Guillas - Cavan

■ Delahaie N., Guillas Cavan K., Petit H. (CEET, Clersé, Université Lille), "The interrelationships of collective bargaining at industry and company-levels: A quantitative analysis on French data", SASE 31rst annual meeting, New School, New-York, 27-29 june (Présenté par N. Delahaie).

■ Delahaie N., Guillas Cavan K., « Transnational Collective Bargaining in French Multinational Firms: Which Interrelationships with Collective Bargaining at Firm Level?", SASE 31rst annual meeting, New School, New-York, 27-29 june (Présenté par K. Guillas Cavan).

et Perspectives 2019-2020

- Delahaie N., Guillas Cavan K., Petit H (CEET, Clersé, Université Lille), « Diversité des modes d'articulation entre négociation de branche et d'entreprise en France. Une approche typologique à partir de l'enquête REPONSE », Conférence nternationale AFEP-IIPPE – Lille, 3 au 5 juillet 2019 (Présenté par H. Petit)

Jeanne Fagnani

- Membre du jury pour la remise du Prix « Rosabeth Moss Kanter Award for Excellence in Work-Family Research », Boston College Center for Work & Family et le « Center for Families at Purdue University", 2019.
- Communication au 16e séminaire annuel de l'International Network on Leave Policies & Research. « Inclusion and exclusion in access to paid leave within and between countries », « Reasons for the decrease in the number of beneficiaries of Parental leave benefit in France : exclusion, self-exclusion and disaffection », University of Hambourg, 28 – 29 August 2019.
- Conférence « 100 th Anniversary of the Maternity Leave Convention » organisée par le BIT et a Commission européenne. Genève, 8 novembre 2019.
- BNP Paribas, intervention, Déjeuner-débat « Le pouvoir à deux voix », 4 décembre 2019, Paris.

Anne Fretel

- A. Fretel, « Difficultés de recrutement : Un entrepreneur n'est pas forcément un employeur », Les Echos, 17/09/19.
- A. Fretel, « Comment aider les entreprises à recruter plus, à recruter mieux ? » Amphi débat du 10/09/19 de l'UODC (Université ouverte des compétences)
- A. Fretel et F. Jany-Catrice, « Territoire zéro chômeurs, découverte d'une expérimentation sociale », 22es Rendez-vous de l'Histoire de Blois, 12/1019.

Jacques Freyssinet

- 10e cycle de l'IHEPS (Institut des hautes études de la protection sociale), Exposé sur : « Le système d'indemnisation du chômage : quelles transformations possibles ? », 10 janvier 2019.
- Entretiens de l'IRES, Protection des bénéficiaires des revenus minima garantis, Intervention « L'exemple britannique », 19 mars 2019, Paris.
- Conseil national de l'information statistique, Commission « Emploi, qualification et revenus du travail », Intervention comme discutant sur le rapport « Rénovation de la nomenclature des professions et catégories sociales, la PCS 2020 », 12 avril 2019.
- 10e colloque international PS2D, « Développement inclusif dans les pays du Sud : acteurs, institutions et politiques », Hammamet (Tunisie). Contribution : Le dialogue social dans le discours des organisations internationales : utilité et ambiguïtés d'un « concept flou ». 18 au 20 avril 2019
- Table ronde « Orange à la croisée des chemins », FO Com, 27 septembre 2019, Paris.
- Célébration des 60 ans de l'Institut Régional du Travail d'Aix-Marseille, Contribution : « L'offre de formation des Instituts du Travail et son évolution », 15 novembre 2019, Aix-Marseille Université.

■ Colloque de l'Autorité de la statistique publique, Intervention dans la 1re table ronde : « L'indépendance de la statistique publique, où en est-on ? », 27 novembre 2019, Paris.

Renaud Gay

■ « Des médecins d'État ? Une analyse comparée des cadres médicaux dans deux directions d'administration centrale du ministère de la Santé (1970-2011) », Colloque. Professionnels en « déplacement ». Ce que passer les frontières professionnelles veut dire, MSH Lyon Saint-Étienne, 14 novembre 2019.

■ « Un marché importé de la santé ? Circulation, appropriation et contestation des réseaux de soins dans le secteur de l'assurance maladie complémentaire », VIIIe Congrès de l'Association Française de Sociologie. RT 12 Sociologie économique/RT 26 Réseaux sociaux, Aix-en-Provence, 29 septembre 2019.

■ « Reconnaissance, fragmentation et nouveaux savoirs : les effets des réformes financières de l'hôpital sur la représentation des intérêts directoriaux et médicaux (années 1960-années 2000) », XVe Congrès de l'Association Française de Science Politique. ST 08 : Instruments des réformes managériales et mobilisations professionnelles, Bordeaux, 4 juillet 2019.

■ « Conseillers du Prince : des médecins au service des réformes hospitalières (années 1960-2000) », Séminaire « Professions de santé et profession politique », MSH Lyon Saint-Étienne, 10 avril 2019.

Solveig Grimault

■ Participation à la table ronde « Quelles difficultés d'acquisition et de mobilisation de la main-d'œuvre dans les services FM ? », Colloque « Quelle mobilisation du travail dans le Facility management ? Dialogues entre chercheurs et professionnels », Université Paris-Dauphine PSL, 15 janvier 2019.

■ « La mise en œuvre de l'obligation de revitalisation », ISSTO, Angers, 23 mai 2019.

■ « Accompagner la création d'entreprise : les conditions d'un "territoire apprenant" », Rencontre thématique EPALE France 2019 « Apprendre et se former en situation de travail », Paris, 6 mai 2019.

■ « Processus et environnements favorables à la sécurisation des parcours professionnels : les pratiques préventives mises en œuvre dans le cadre des projets "Mutations économiques et technologiques" du FPSPP », ISSTO, Rennes, 19 mars 2019.

■ Participation à la table ronde « Profession Chargé de mission IOD : un médiateur singulier ? », Séminaire national et européen de Transfer-IOD, Bordeaux, 17 octobre 2019.

Kevin Guillas-Cavan

■ Présentation avec Noélie Delahaie dans le cadre du congrès de la Society for the Advancement of Socio-Economics (SASE) à New York sur les premiers résultats de l'étude sur la négociation collective transnationale d'entreprise sur les restructurations effectuée dans le cadre de la chaire « Dialogue sociale et compétitivité des entreprises » de l'ESCP, 28 juin 2019.

■ Présentation avec Noélie Delahaie et Héloïse Petit (Université Lille, CLERSE et

et Perspectives 2019-2020
CEET) dans le cadre du congrès de la Society for the Advancement of SocioEconomics (SASE) à New York sur la typologie de l'articulation des négociations collectives de branche et d'entreprise réalisé dans le cadre des post-enquêtes REPONSE de la Dares, 28 juin 2019.

Michel Husson

- « La réduction du temps de travail : un débat d'un autre temps » : Participation à la table ronde au Printemps de l'Économie, 21 mars 2019.
- « La réduction du temps de travail comme outil vers le plein-emploi » : Conférence internationale "travailler et payer", zkoła Główna Handlowa w Warszawie (École des hautes études commerciales de Varsovie), Varsovie, 29 au 30 juin 2019.

Annie Jolivet

- Intervention dans la table ronde « Perspectives », Rendez-vous de l'égalité Femmes et retraite état des lieux, enjeux et perspectives, Laboratoire de l'égalité, Paris, 15 janvier 2019.
- Intervention « L'allongement de la vie professionnelle : de quoi parle-t-on, où en est-on, quels enjeux ? », La Matinale de l'Aract Hauts-de-France, L'allongement de la vie professionnelle, Lille, 5 février 2019
- Audition par le Conseil supérieur de l'égalité professionnelle sur les femmes seniors, 12 février 2019.
- Intervention « La situation des « seniors » », Cycle de conférences Seniors et maintien dans l'emploi, Second Rendez-vous « Un enjeu économique et Humain - Approche macro de la situation des seniors actifs en France : Les freins et les leviers », Union régionale Île-de-France de la CFE-CGC, Paris, 19 février 2019
- Expertise d'un projet pour l'AAP général volet recherche sur les services de santé – IreSP
- Participation au séminaire Usure professionnelle organisé par l'Anact, Paris, 9 avril 2019
- Audition par Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC) en vue du rapport sur l'emploi des seniors, 10 mai 2019.
- Animation d'un des trois kiosques, session collaborative Lab Pôle Emploi « Accélérer la réinsertion professionnelle des chercheurs d'emploi de 45 ans et plus », Paris, 5 septembre 2019.
- Contribution à la table ronde « Faut-il travailler plus longtemps ? Et dans quelles conditions ? Débat inversé », 30 novembre, Journées de l'économie autrement, Dijon, 29 au 30 novembre 2019.
- Audition par la mission « Maintien en emploi des seniors » 26 novembre 2019

Marcus Kahmann

- Intervention à l'AG d'été de l'Union départementale 78 de la CGT à Mantes, sur le thème de la syndicalisation des jeunes. Mantes, 9/08/19

Frédéric Lerais

Axel Magnan

- Magnan A. (2019), Exemptions from social security contributions for nonpermanent low-wage workers in the agricultural sector in France. Study of the construction and questioning of a public policy at the interface of agricultural sector regulation and national employment regulation, European Association for Evolutionary Political Economy Annual conference presentation, Septembre 13 th 2019, Warsaw

Antoine Math

- Conférence « Protection sociale des migrants : quels obstacles aujourd'hui pour l'accès aux droits sociaux ? », association Baobab, 19 janvier 2019, Angoulême.
- Présentation, « L'accès à la cantine scolaire pour les enfants de familles défavorisées. Un état des lieux des enjeux et des obstacles », Conseil de l'Observation nationale de la pauvreté et de l'exclusion sociale (ONPES), 7 février 2019, Paris.
- Intervention sur « L'évolution des bénéficiaires des revenus minima garantis en Europe », Xerfi canal, 20 février 2019, Paris.
- Présentation « L'analyse des budgets de référence sous l'angle des dépenses contraintes », Conseil de l'Observation nationale de la pauvreté et de l'exclusion sociale (ONPES), 12 mars 2019, Paris.
- Intervention l'évolution des minima sociaux en Europe, Entretiens de l'IRES, n° spécial de la Chronique Internationale sur « Les revenus minima garantis », 19 mars 2019, Paris.
- Intervention sur « Pauvreté et difficultés d'accès aux cantines scolaires » Xerfi canal, 21 mars 2019, Paris.
- Intervention « réforme des retraites et égalité femmes-hommes », Institut des Sciences Sociales du Travail (ISST) de l'Université Paris 1, stage de formation de syndicalistes sur « Égalité professionnelle », 20 juin 2019, Bagneux.
- Intervention sur « Les effets des politiques d'austérité sur les droits économiques et sociaux », Séminaire sur les « droits économiques, sociaux et culturels », Amnesty International, 5 juillet 2019, Paris.
- Communication « Partage des prestations. Quelles modalités d'attribution des prestations en cas de résidence alternée ? » », Conseil famille du HCFEA, 1er octobre 2019, Paris.

Chistèle Meilland, Cristina Nizzoli, Catherine Vincent

- Béroud S., Meilland C., Nizzoli C., Vincent C. (2019), « La dimension genrée des luttes dans les EHPAD : une dynamique fragile entre reconnaissance du travail et construction d'un entre-soi féminin », Congrès AFSP Bordeaux juillet 2019.

et Perspectives 2019-2020

Cristina Nizzoli

- Intervention à la formation syndicale de Solidaires sur les effets de la précarité du travail et de l'emploi dans les secteurs à bas salaires, Paris, 21 janvier 2019.
- Intervention aux Entretiens de l'IRES, « Le revenu de citoyenneté, mesure phare du « Mouvement 5 étoiles », n° spécial de la Chronique Internationale sur « Les revenus minima garantis », Paris, 19 mars 2019.
- Intervention au séminaire TRANSsen. « Les organisations syndicales françaises et italiennes face à l'économie des plateformes numériques », Rennes, 21 mai 2019.
- Intervention à l'Université d'été pluridisciplinaire et internationale sur le travail. « Les travailleurs migrants dans le secteur du nettoyage », Bordeaux, 3 juillet 2019.

Udo Rehfeldt

- Association « Les Assises du Droit Social ». Colloque « L'entreprise responsable face aux défis du travail durable ». Intervention sur l'émergence des accords mondiaux d'entreprise. La Mutualité, Paris, 7 octobre 2019.
- Association internationale des relations du travail et d'emploi (ILERA). 12e Congrès européen. Workshop "Workers' Participation at Plant Level in Europe". Intervention "Workers' Participation at Plant Level : The case of France", Université Heinrich-Heine, Düsseldorf, 6 septembre 2019.
- Association internationale des relations du travail et d'emploi (ILERA). 12e Congrès européen. Intervention "The long and unfinished road to workers' participation in France", Université Heinrich-Heine, Düsseldorf, 6 septembre 2019.
- Trade Union Related Institutes (TURI), 11e conférence annuelle. Intervention "Recent collective bargaining developments in France: The Macron reforms - a final step for decentralisation through derogation?", Vienne, 19 mai 2019.
- Ministère belge du Travail (Service public fédéral Emploi), Séminaire **«** Les accords-cadres internationaux à la croisée des chemins **»**. Intervention « Les ACI en chiffres ». Bruxelles, 14 mai 2019.
- Université de Lodz (Pologne). Colloque « Workers' Representation in Europe". Intervention "Current problems of workers' representation in France", Lodz, 28 mars 2019.
- Sciences Po Executive Education. Séminaire de formation des représentants des salariés BNP. Intervention « Le syndicalisme européen », Paris, 11 mars 2019.
- ISSTO. Stage de formation CFDT « Europe et syndicalisme **»**. Intervention « Les syndicalismes en Europe », Rennes, 8 février 2019.
- Sciences Po Executive Education. Séminaire de formation des administrateurs salariés. Intervention « La participation des salariés à la gestion des entreprises : Panorama européen », Paris, 17 janvier 2019

Claude Serfati

- Animation du séminaire de Recherche OCTAV (réseau pluridisciplinaire de chercheurs universitaires et de Science-po) « L'économie politique de la sécurité et de la Défense à l'épreuve de l'antiterrorisme », Université de Bordeaux, 16/05/19.

■ « Printemps de l'économie » ; participation à la table ronde « Mondialisation et emploi », 21/06/19.

■ Participation à un séminaire organisé sur son rapport "France's military leverage and EU defence" par la Rosa Luxemburg Stiftung, Berlin, 20 au 21/06/19.

■ Claude Serfati était invité comme expert sur le rapport "Governing Financialisation for an Innovative Economy" issu d'un projet coordonné par SOAS University of London, 10/07/19.

■ Claude Serfati a été interviewé par Marie Dancer dans le cadre de son article L'armement, une industrie jugée stratégique pour la France, La Croix, 10 juillet 2019.

■ Conférence d'ouverture lors de la Rencontre nationale organisée par l'association des économistes brésiliens de l'innovation (ENEI), Unicamp Campinas, Brésil, 10 au 12/09/19.

■ Intervention au séminaire du GRIP, (Groupe de Recherche et d'Information sur la Paix et la Sécurité) : « La France et la défense européenne » Bruxelles, 28/11/19.

Estelle Sommeiller

■ « Employment & Poverty in Southern Europe: When Measurement Matters », 14th Annual International Symposium on Economic Theory, Policy and Applications, Athens Institute for Education & Research (A World Association of Academics and Researchers), Athènes, Grèce, 1 au 4/07/19.

Arnaud Trenta

■ « Modelos de desarrollo en disputa : las políticas de economía social en Argentina », XIIIe Congrès de la Société Argentine d'Analyse Politique, Symposium « Débats actuels en sociologie politique », Buenos Aires, Argentine, 20/07/19.

■ Avec Touahria Gaillard A., « Classement et légitimité des aidants profanes. Controverses et positions autour de la catégorie des proches aidants rémunérés », VIIIe Congrès de l'Association Française de Sociologie, RT 07 Vieillesses, vieillissement et parcours de vie, Aix-en-Provence, 27/08/19.

■ Discutant de la session « Les associations et l'État : les catégories de l'action », RT 35 Sociologie du monde associatif, Congrès de l'Association Française de Sociologie, Aix-en-Provence, 28/08/19.

■ Avec Petiau A., « Confrontation et négociation des proches aidants rémunérés avec les catégories des politiques sociales à l'égard de la dépendance », VIIIe Congrès de l'Association Française de Sociologie, RT 06 Protection sociale, politiques sociales et solidarités, Aix-en-Provence, 28/08/19.

■ Membre du comité d'organisation des sessions du RT 35 « Sociologie du monde associatif », Congrès de l'AFS, Aix-en-Provence, 27 au 30/08/19.

■ « Politiques de développement social et zones grises de l'emploi et du travail : ambiguïtés de l'économie sociale en Argentine », Congrès de l'Institut des Amériques, Atelier « Zones grises de l'emploi et du travail », Campus Condorcet, Aubervilliers, 11/10/2019

et Perspectives 2019-2020

Catherine Vincent

- 10e cycle de l'IHEPS (Institut des hautes études de la protection sociale), Exposé sur : « Le système d'indemnisation du chômage : quelles transformations possibles ? », 10 janvier 2019.
- Entretiens de l'IRES, Protection des bénéficiaires des revenus minima garantis, Intervention « L'exemple britannique », 19 mars 2019.
- Conseil national de l'information statistique, Commission « Emploi, qualification et revenus du travail », Intervention comme discutant sur le rapport « Rénovation de la nomenclature des professions et catégories sociales, la PCS 2020 », 12 avril 2019.
- 10e colloque international PS2D, « Développement inclusif dans les pays du Sud : acteurs, institutions et politiques », Hammamet (Tunisie). Contribution : Le dialogue social dans le discours des organisations internationales : utilité et ambiguïtés d'un « concept flou », 18 au 20 avril 2019.
- Table ronde « Orange à la croisée des chemins », FO Com, Paris, 27 septembre 2019.
- Célébration des 60 ans de l'Institut Régional du Travail d'Aix-Marseille, Contribution : « L'offre de formation des Instituts du Travail et son évolution », AixMarseille Université, 15 novembre 2019.
- 27 novembre, Colloque de l'Autorité de la statistique publique, Intervention dans la 1re table ronde : « L'indépendance de la statistique publique, où en eston ? », Paris, 27 novembre 2019.
- Présentation avec Noélie Delahaie dans le cadre du congrès de la Society for the Advancement of Socio-Economics (SASE) à New York sur les premiers résultats de l'étude sur la négociation collective transnationale d'entreprise sur les restructurations effectuées dans le cadre de la chaire « Dialogue sociale et compétitivité des entreprises » de l'ESCP.
- Présentation avec Noélie Delahaie et Héloïse Petit (Université Lille, CLERSE et CEET) dans le cadre du congrès de la Society for the Advancement of SocioEconomics (SASE) à New York sur la typologie de l'articulation des négociations collectives de branche et d'entreprise réalisé dans le cadre des post-enquêtes REPONSE de la Dares.

Liste des chercheur.e.s par groupe en janvier 2019

Relations professionnelles	Kevin Guillas-Cavan Marcus Kahmann Cristina Nizzoli Catherine Vincent
Travail et sécurisation des parcours	Solveig Grimault
Revenus	Pierre Concialdi Noélie Delahaie Antoine Math Renaud Gay Estelle Sommeiller Arnaud Trenta

Emploi et système productif	Odile Chagny Axel Magnant (doctorant) Christèle Meilland Catherine Sauviat
Chercheur.e.s associé.e.s	Lucy apRoberts Jeanne Fagnani Anne Fretel Jacques Freyssinet Adelheid Hege Michel Husson Odile Join-Lambert Annie Jolivet Stéphane Jugnot Yves Lochard Ilias Naji (doctorant invité) Jean-Marie Pernot Udo Rehfeldt Claude Serfati Michèle Tallard

Table des matières détaillée

SOMMAIRE 3
INTRODUCTION ..... 5 PARTIE I :
GROUPES DE TRAVAIL 13
RELATIONS PROFESSIONNELLES 15
1. DYNAMIQUES DES RELATIONS PROFESSIONNELLES EN FRANCE APRES LES REFORMES DE 2017 16
1.1 La mise en place des CSE dans le secteur du transport 16
1.2 Quel dialogue social dans l'entreprise après les ordonnances de 2017 ? 17
1.3 La négociation collective 18
1.4 Le dialogue social dans la fonction publique 19
2. LES SYSTEMES DE RELATIONS PROFESSIONNELLES EUROPEENS DANS LA CRISE ET LA DIMENSION TRANSNATIONALE DES RELATIONS PROFESSIONNELLES 20
2.1 La décentralisation de la négociation collective en Europe : quelle coordination entre les niveaux 20
2.2 La dimension transnationale des relations professionnelles 21
3. LES ACTEURS COLLECTIFS : CRISE OU RENOUVEAU ? 22
3.1 Syndicalisme et jeunes en comparaison internationale 22
3.2 Stratégies syndicales dans le travail du Care 24
3.3 Transformations sociales et économie numérique (TransSEN) 25
3.4 Migrations et travail 25
3.5 Renouvellement du leadership syndical : une perspective croisée GRH/sociologie du syndicalisme ..... 26 4. DIVERS 27
TRAVAIL ET SECURISATION DES PARCOURS PROFESSIONNELS 31
1. LES RESSORTS DE LA SECURISATION DES PARCOURS PROFESSIONNELS 32
1.1 Expérience et accompagnement 32
1.2 La qualité des situations de travail comme levier pour la construction d'un parcours l'insertion 32
1.3 Territoire zéro chômeur de longue durée : une rénovation des politiques d'emploi ? ..... 33 1.4 L'accompagnement de la création d'entreprise 34
1.5 Les conditions de mise en œuvre et les concepts de la médiation pour l'emploi 35
1.6. Pratiques d'insertion sociale et professionnelle 35
2. LES « EQUIPEMENTS » INSTITUTIONNELS ET TERRITORIALISES DU MARCHE DU TRAVAIL 36
2.1 Qu'est-ce que l'intermédiation ? 36
2.2 Accompagnement des mutations économiques et revitalisation des territoires 37
2.3 Les réformes du marché du travail : l'enjeu de l'articulation entre les négociations collectives de branche et d'entreprise 38
3. TRAVAIL ET EMPLOI DANS LE SECTEUR PUBLIC 39
3.1 Travailler pour l'État, avec ou sans service public. Une comparaison France Royaume-Uni du travail au musée (1945-1981) 39
3.2 Histoire des organisations syndicales de l'Insee 39
4. ÉCLAIRAGES HISTORIQUES SUR LES POLITIQUES SOCIALES D'ADMINISTRATION OU D'ENTREPRISE 40
4.1 Histoire des activités sociales de la Poste 40
4.2 La sécurité, un enjeu toujours actuel 40

5. « ÉTUDES QUALITATIVES » ..... 41 **REVENUS** **45**
1. SALAIRES, NEGOCIATION ET STRATEGIES D'ACTEURS 47
1.1 Négociations collectives et salaire minimum 47
1.2 La négociation collective transnationale d'entreprise sur les restructurations..... 47
1.3 Articulation des négociations collectives de branche et d'entreprise 48
2. PROTECTION SOCIALE..... 49
2.1 Les évolutions des systèmes de santé..... 49
2.2 Les proches aidants dans les politiques de l'autonomie 51
2.3 Politiques d'insertion sociale et professionnelle 52
2.4 La problématisation des retraites : interactions entre expertise, débat public et politiques publiques 52
2.5 Politiques sociales en direction des familles 53
2.6 Accès à la protection sociale des personnes étrangères et discriminations 54
2.7 Le financement de la protection sociale et la notion de contributivité 55
3. FORMATION, DISTRIBUTION ET EVOLUTION DES REVENUS, ET AUTRES SUJETS DIVERS 55
3.1 Richesse, pauvreté, inégalités ..... 55 3.2 Analyses comparatives des évolutions de la pauvreté laborieuse 56
3.3. Politiques sociales en Amérique latine ..... 57 3.4 Budgets de référence pour participer à la vie sociale et revenu minimum décent 57
EMPLOI ET SYSTEME PRODUCTIF 63
1. LES STRATEGIES DES GROUPES INDUSTRIELS, L'EMPLOI ET LE SYSTEME PRODUCTIF NATIONAL 64
2. LES TRANSFORMATIONS DU TRAVAIL LIEES AU NUMERIQUE 65
2.1 Le réseau « Sharers & Workers » 65
2.2 Don't GIG UP (Coordination Fondation Brodolini) 67
2.3 L'impact de la transition numérique sur les conditions de travail, de management, de rôle des organisations syndicales dans quatre secteurs 68
2.4 Établir la représentation des travailleurs et le dialogue social dans l'économie des plateformes et des applications (CES, IRES-ASTREES) 69
2.5 BOBCAT : Les Nouveaux Intermédiaires du Travail B2B : comparer les modèles d'affaires dans l'économie numérique collaborative (DARES avec UP Sud Saclay, Telecom Paristech) .. 69
2.6 Convention FACT « Travail et Commun, travail en communs » (FACT) 70
2.7 36e session de l'INTEFP « Digitalisation, plateformes, données : l'emploi et le travail en devenir, de nouveaux défis pour le dialogue social ? »,..... 71 3. EMPLOI ET CHOMAGE DANS LA ZONE EURO 71
3.1 Histoire de la notion de plein-emploi et du chômage 71
3.2 Effets économiques et sociaux de la crise en Europe 71
4. SEGMENTATION DU MARCHE DU TRAVAIL (EMPLOI DES SENIORS, EMPLOI DES JEUNES, DISCRIMINATION, TRAVAILLEURS NON-PERMANENTS)..... 72 4. 1 L'emploi des seniors 72
4.2 Discrimination Femmes-Hommes 73
4.3 Discrimination / Statistiques ethniques 74
4.4 Recompositions de la diversité des formes d'exercice de l'activité agricole : l'importance croissante des travailleurs non-permanents (A. Magnan, en cours)..... 74
4.5 L'emploi des femmes et politiques publiques 75
4.6 Stratégies syndicales dans le travail du Care : Emploi et Conditions de travail dans les EHPAD 75

et Perspectives 2019-2020
PARTIE 2 : ACTIVITES EDITORIALES 79
CHRONIQUE INTERNATIONALE DE L'IRES 81
NDEX DES ARTICLES PUBLIES DANS LA CHRONIQUE INTERNATIONALE DE L'IRES EN 2019
HORS NUMERO SPECIAL 2019) ..... 81 LA REVUE
DE L'IRES 83
. BILAN DES PARUTIONS 2019 83
Revue n° 96-97 83
Revue n° 98 83
Revue n° 99 ..... 84 2.
PROGRAMMATION 2020 ET POLITIQUE EDITORIALE 84
DOCUMENTS DE TRAVAIL DE L'IRES 87
SITE ET COMMUNICATION DIGITALE 89
ECLAIRAGES 89
VIDEOS 90
JOURNEES ET SEMINAIRES 91
OURNEES ORGANISEES PAR L'IRES 91
LES SEMINAIRES INTERNATIONAUX DE L'IRES EN 2019 91
PARTIE 3 : ANNEXES 93
CONVENTIONS DE RECHERCHES EN 2019-2020 93
NTERVENTIONS DES CHERCHEUR.E.S EN 2019 95
LISTE DES CHERCHEUR.E.S PAR GROUPE EN JANVIER 2019 105
TABLE DES MATIERES DETAILLEE 107